

# LA QUESTION FÉMININE DANS LE DISCOURS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (\*)

PAR

Michel GARBEZ

*Docteur en administration publique  
chargé d'enseignement à la faculté de droit  
et des sciences politiques et sociales.*

---

La question féminine n'est pas née avec le capitalisme ; elle s'est posée avec l'existence de rapports inégaux entre l'homme et la femme, avec la domination des hommes sur les femmes, comme l'attestent les recherches des anthropologues sur la nature, le fonctionnement et le développement d'un « pouvoir mâle » (1). Mais les courants revendicatifs féminins qui ont posé la question féminine sont apparus avec la montée du féminisme bourgeois. Le refus des femmes de la bourgeoisie de leur situation d'assistées, l'affirmation de leur égalité et de leur liberté, ouvrent une brèche dans le discours dominant sur le statut et la condition de la femme. Les bourgeoises, qui revendiquent l'égalité sociale, rejettent l'alternative présentée aux femmes de leur classe : la tutelle du père ou celle du mari ; elles se dressent contre le statut de la femme dans la bourgeoisie sans mettre en cause le système capitaliste. C'est une analyse qui sera contestée notamment par certains mouvements actuels de libération de la femme.

Le courant féministe bourgeois d'après la Révolution française et des débuts du capitalisme industriel ne touche qu'une infime minorité de

---

(\*) Cette étude reprend les grandes lignes d'une thèse soutenue pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle d'administration publique (Amiens, mars 1979) devant un jury composé de D. Loschak (prés.), A. Fenet, Cao-Huy Thuan, J. Chevallier.

(1) V., par exemple, les études des anthropologues marxistes Maurice Godelier et Claude Meillassoux sur les sociétés primitives qualifiées de précapitalistes (M. GODELIER, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, 2<sup>e</sup> éd., Maspero, 1977 ; C. MEILLASSOUX, *Femmes, greniers et capitaux*, Maspero, 1976 ; M. GODELIER et P. BONTE, *Le problème des formes et des fondements de la domination masculine*, Cahiers du centre d'Etudes et de recherches marxistes).

femmes. Parallèlement au développement de ce féminisme, les « femmes du peuple », et notamment des villes, se révoltent sur une base radicalement différente. Si certaines d'entre elles se révoltent pour acquérir une plus grande indépendance, dans ce que la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle appelle « le dévergondage sexuel », la grande majorité lutte pour de meilleures conditions de vie en participant aux mouvements contre la famine. Aussi n'y a-t-il pas de contacts entre les courants féministes bourgeois et les mouvements de révolte des « femmes du peuple ». D'un côté, les féministes bourgeoises posent la question de l'égalité et de la liberté de la femme dans le système capitaliste à l'intérieur duquel elles revendiquent leur place à part entière ; elles posent leur situation en termes de liberté et d'égalité, c'est-à-dire dans un système politique et en fonction d'une idéologie, la démocratie. Car la bourgeoisie a installé la démocratie en consacrant, à travers son pouvoir et son discours, l'inégalité des femmes. De l'autre côté, les « femmes du peuple » combattent les « affameurs », les riches, puisqu'elles sont en première ligne pour subir les conditions de vie imposées par le développement du système capitaliste. Elles n'ont pas conscience de leur situation de femme ; elles se considèrent comme des « affamées ».

Ce sont les socialistes utopiques qui s'emparent au plan théorique de la question féminine. Ils posent la question du rapport entre l'émancipation sociale des exploité(e)s et la libération des femmes dans tous les domaines. Après eux, des militantes, comme Flora Tristan, développent ce féminisme qu'on qualifie de socialiste. Puis les marxistes, minoritaires, tentent d'inscrire la question féminine à l'ordre du jour des préoccupations du mouvement ouvrier. En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'action collective des femmes se développe sur la base de revendications qui les touchent directement en tant qu'ouvrières ; et elles ont du mal à se faire entendre, même comme militantes ouvrières. Pour certains syndicalistes, les femmes n'ont pas leur place dans la production ; pour d'autres, elles sont seulement victimes d'« injustices supplémentaires » ou « plus inégales » que leurs compagnons. Entre 1880 et 1914, elles entrent nombreuses dans le secteur productif et participent aux grèves (2) ; mais la question de l'organisation des femmes, celle de l'articulation théorique et pratique entre les luttes des femmes pour leur libération et la lutte des classes, sont incomplètement posées et restent volontairement non résolues.

A l'heure actuelle, on peut repérer au sein des mouvements de libération de la femme la résurgence de ces ambiguïtés sociales et politiques qui traversent l'histoire des courants féministes, avec deux courants solidaires et contradictoires : un « courant bourgeois » et un « courant populaire ». Le « courant bourgeois » refuse le statut économique, social, juridique, politique et sexuel de la femme, organisé et vécu dans la société et la famille, mais en ne visant que l'insertion égalitaire de la femme sans mettre en cause, tout au moins immédiatement, le système capitaliste ; il postule l'existence d'une condition féminine, celle des femmes des différentes catégories sociales, et en même temps, une solidarité face au « pouvoir mâle ». Le « courant populaire », à travers un certain nombre de luttes sur des terrains divers, met en cause les condi-

---

(2) V. M. GUILBERT, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Ed. du C.N.R.S.

tions de vie des ouvrières et l'oppression des femmes dans tous les secteurs de la vie quotidienne. En 1973, plusieurs tendances ont ainsi émergé au sein du Mouvement de Libération des Femmes autour de la question de « l'ennemi principal », dans la controverse lutte des femmes/lutte des classes.

Quant aux textes marxistes classiques, ils ne fournissent qu'un cadre général pour une analyse de la situation des femmes et des conditions de leur libération : l'adversaire principal est le pouvoir bourgeois. Le système capitaliste a remodelé les structures antérieures de domination dans la mesure où il les utilise pour son organisation : l'oppression de la femme est prise, sous le capitalisme, dans l'ensemble des rapports sociaux dont il se soutient. Politiquement, la lutte des femmes pour l'égalité dans tous les domaines doit s'attaquer aux rapports sociaux capitalistes. Et le référent permanent de la lutte des femmes est la lutte des classes.

Mais comment établir l'articulation ?

Pour les communistes, la lutte des femmes est subordonnée à la lutte contre l'exploitation capitaliste sur le terrain de la production, et ils réservent la solution des autres problèmes pour un stade ultérieur ; il y a une contradiction principale et des contradictions secondaires comme l'exposait Lénine dans ses entretiens avec Clara Zetkin (3). Le souci de respecter cet enchaînement des contradictions conduit à la limite à dissoudre complètement la spécificité des secondes dans la première. Cet attachement aux « véritables problèmes » en reléguant au second plan les « revendications petites-bourgeoises », — c'est-à-dire celles concernant le statut de la femme dans la famille et la société et dépassant l'approche en termes de classes de la séquence femme/re/productrice —, ne permet guère de se libérer de l'emprise du discours dominant sur le rôle de la femme dans la famille et la société, sur la question des relations hommes-femmes. Et c'est sur ce point que des changements importants sont intervenus dans les organisations d'extrême-gauche à partir des années 1970 (4).

Mais, pour le parti communiste, tout le problème est d'articuler les fronts de lutte particuliers au front de lutte principal ; la subordination de la lutte des femmes à la lutte des classes lui pose le problème suivant, notamment depuis les années 1970 : quelle est la place du « féminisme » dans l'approche des revendications sur l'égalité économique, sociale, politique, juridique et sexuelle ? Cette question est de plus en plus sensible dans la mesure où des mouvements féminins spontanés s'emparent des problèmes concernant la femme dans la vie quotidienne, (comme récemment la contraception et l'avortement, la prostitution, le viol, les femmes battues, la sexualité des mineures, etc.). Elle est sensible parce qu'elle dépasse le simple cadre « économiste » et parce qu'elle met en cause le discours dominant sur le statut de la femme ; or, ce discours a imprégné la classe ouvrière tout comme il s'est imposé dans les classes moyennes

(3) LÉNINE, *Sur l'émancipation de la femme*, Recueil d'articles, Ed. du Progrès, Moscou, 1973, pp. 99 à 128.

(4) Par exemple : — Pour le P.S.U. : Manifeste du P.S.U., *Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, Téma-Éditions, 1972, pp. 181 à 186. — Pour la Ligue Communiste : *Ce que veut la Ligue Communiste*, Poche Rouge, Maspero, 1972, pp. 35 et s.

traditionnelles que le parti communiste cherche à gagner à lui à certaines époques.

D'une part, le parti se situe dans le cadre démocratique issu de l'installation d'un régime bourgeois. Il ne conteste pas de façon radicale le système politique et son idéologie : il doit investir l'appareil d'Etat et se concilier différentes catégories sociales en se référant sur certains points à l'idéologie dominante. Or, les notions de liberté et de droit que celle-ci véhicule masquent et reproduisent une inégalité et une oppression dont les femmes sont victimes.

D'autre part, le parti récupère les questions quotidiennes que nombre de femmes soulèvent en dehors de toute organisation ainsi que leurs revendications, sans analyse de fond et sans changement réel de sa pratique politique et de son discours. Cette récupération vise à renforcer sa position en se présentant comme « le parti de la libération de la femme » ; il répond par avance à des problèmes qu'il avait éludés, en invoquant « les mentalités rétrogrades » et « les retards du parti » (5). A côté d'une proposition de loi « tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société » (6), d'articles de *L'Humanité* sur la situation des ouvrières dans la période de crise économique et sociale, on trouve une réflexion sur les questions touchant la femme en tant que femme, comme le viol, les femmes battues, voire des propositions de loi (7). Le parti communiste s'empare de ces questions pour les ramener à une stricte analyse en termes de classes, avec le souci de ne pas laisser les courants féministes, « liés aux gauchistes ou au parti socialiste », intervenir seuls sur des problèmes auxquels une partie de sa base militante est sensibilisée.

L'approche de la question féminine par le parti communiste français peut se caractériser par une double constatation (8) : d'une part, le parti communiste défend des revendications très progressistes en ce qui concerne la femme au travail, son statut politique et juridique, la maternité, l'éducation des enfants. Pour lui, l'égalité de la femme dans un certain nombre de domaines passe par l'abolition des rapports sociaux capitalistes. Par ailleurs, la libération de la femme ne saurait être disjointe de son entrée dans la vie productive ; si cette position correspond à une thèse classique défendue par diverses organisations, les communistes vont cependant plus loin : le travail fait de la femme un être humain à part entière. Aussi avancent-ils des revendications concernant le travail féminin qui englobent les conditions de travail, la promotion et la formation professionnelles, la condition de la mère au travail etc. D'autre part, la question des relations hommes-femmes, la question de la sexualité féminine, est considérée comme secondaire. Les communistes proposent des mesures concernant la femme au travail, la place de la

(5) Voir, par exemple, *La condition féminine. Recherches*, Ouvrage collectif sous la direction du C.E.R.M., Ed. sociales, Paris, 1978.

(6) Proposition de loi n° 228, Assemblée nationale, Seconde session ordinaire de 1977-1978.

(7) Proposition de loi relative à la protection des victimes d'agressions sexuelles et notamment de viol ; Proposition de loi tendant à la protection des femmes victimes de violences ou de sévices de la part de leur conjoint ; Proposition de loi destinée à combattre le sexisme dans les manuels scolaires de l'école élémentaire, etc.

(8) Voir M. GARBEZ, *Le parti communiste français et la condition de la femme*, Mémoire de D.E.S. de droit public, Université de Picardie, 1976, inédit.

femme dans la famille et la société, mais des mesures qui correspondent à une amélioration de la condition féminine sans mettre en question les rôles qui sont traditionnellement dévolus à la femme ni son statut sexuel dans notre société ; le parti communiste campe sur des positions classiques, traditionnelles, qui reproduisent le discours dominant.

Cette dualité des positions communistes peut s'expliquer par trois ordres de considérations : idéologique, politique et sociologique.

Sur le plan idéologique, elles correspondent à une façon d'interpréter et d'analyser la question féminine, la théorie marxiste-léniniste et le matérialisme historique rapportant la condition de la femme à la séquence femme/re/productrice ; si la femme est opprimée et exploitée dans la société et la famille, c'est le système capitaliste qui en est responsable. Le parti communiste s'intéresse aux revendications quotidiennes de la travailleuse, qui est également une mère et une ménagère, et il prend en considération une certaine spécificité de la condition féminine dans les domaines de la famille et de la société dans la mesure où elle peut s'intégrer dans l'analyse en termes de classes. La femme est dotée d'un statut économique, social, politique et sexuel ; ce statut est conforme à celui qui lui est dévolu dans la société et tel qu'on peut l'analyser en termes de classes ; sa remise en cause n'est pas possible puisqu'elle aboutit à dépasser la dialectique première de la lutte des classes : le parti communiste ne peut recourir qu'à des aménagements parfois ambigus comme le révèlent les notions de droit au travail et de droit à la maternité de la femme. Aussi, le discours dominant sur le statut de la femme, tant sur le plan économique, social et politique que sur le plan sexuel, imprègne les positions communistes, et cela d'autant plus que le sujet concerné ne s'inscrit pas dans les analyses marxistes-léninistes classiques. Par exemple, la sexualité est un sujet tabou pour les communistes ; s'il est « privatisé » dans l'opinion publique, si les ouvriers et les ouvrières en discutent peu, ou jamais, le parti communiste ne fait rien non plus pour amorcer une réflexion sur ce problème.

Sur le plan politique ensuite, le parti ne s'adresse pas seulement aux « travailleuses », mais également aux femmes de travailleurs, aux paysannes, aux commerçantes, c'est-à-dire aux « Françaises de toutes conditions » ; il se tourne vers les femmes des « couches antimonopolistiques ». Or, même si elles sont considérées comme une simple force d'appoint et cantonnées à la périphérie du parti, celui-ci tient compte dans une certaine mesure de l'idéologie de ces catégories sociales que l'on retrouve d'ailleurs chez les ouvrières. Aussi, la reprise d'un certain discours dominant sur le statut de la femme, et dans des domaines qui concernent les rôles traditionnellement dévolus à la femme, permet-il au parti de ne pas s'opposer à la majorité de ses adhérent(e)s et aux couches qu'il tente de mobiliser à certaines époques. Cet opportunisme politique le conduit à prendre des positions susceptibles de réduire les tensions créées à la base par d'autres questions, comme ce fut le cas pour la contraception et l'avortement au moment du rapport Khrouchtchev. Il lui permet de se mêler aux débats politiques du moment sans effaroucher les femmes de la périphérie du parti, en jouant sur les ambiguïtés des notions de droit et de liberté (libre choix travail/foyer ou enfant/pas d'enfant), c'est-à-dire de développer son action dans le cadre dit « démocratique ». Tout en maintenant son assise dans la classe ouvrière, le parti communiste s'ouvre aux couches moyennes traditionnelles en les

maintenant sur le pourtour. Mais il recrute aussi parmi les catégories plus récemment prolétarisées, et notamment dans les couches moyennes intellectuelles atteintes par la crise et la restructuration de l'appareil idéologique du capitalisme. Aussi, les positions du parti communiste sur certains rôles tenus par la femme dans la famille et la société, sur la question des relations hommes-femmes, donnent-elles naissance à des tensions avec ces nouvelles adhérentes. Mais dans la mesure où elles sont maintenues à la périphérie du parti, elles le quittent facilement, perdant ainsi toute influence. Si certaines d'entre elles restent et contestent la politique féminine du parti, elles se retrouvent minoritaires et marginalisées.

Enfin, sur le plan sociologique, le parti communiste est un parti ouvrier qui maintient un caractère « masculin » ; il est dans une certaine mesure indifférent à la question féminine, et cette tendance est perceptible dans la place accordée aux femmes dans le parti. Les ouvrières sont intégrées en nombre très restreint dans les rouages du parti, et encore moins dans les organes décisionnels ; quant aux femmes des autres catégories sociales, elles sont considérées comme une « force d'appoint ».

Cette analyse néglige néanmoins le fait que le parti communiste est un parti qui se destine à l'exercice du pouvoir, pour promouvoir l'avènement à moyen ou long terme d'un type de société radicalement différent. Elle néglige aussi le fait que ses prises de position, qui varient dans le temps, doivent s'expliquer en tenant compte de la stratégie suivie par le parti à telle ou telle époque, de sa proximité ou de son éloignement relatif du pouvoir. Ceci, alors même qu'il n'a jamais réellement exercé de responsabilités gouvernementales, sauf dans les circonstances particulières de la Libération.

La période allant de 1920 à 1934 aboutit à l'organisation d'un parti de type bolchevik qui élabore une idéologie de rupture par rapport à l'environnement français. L'expérience « soviétiste » modifie le discours socialiste traditionnel de la question féminine en lui donnant une nouvelle dimension : le nouveau parti communiste reproduit la conception marxiste-léniniste de la question féminine. Dans un premier temps, le parti marque, comme l'ancien parti socialiste, son indifférence à l'endroit de l'organisation féminine ; pour un parti que se présente comme un parti ouvrier, il recrute peu chez les « travailleuses », et sa propagande est plus axée vers la femme/mère/ménagère. Seule une minorité de militantes, de la « gauche » du parti, essaie en vain de rompre cette tradition que dénonce l'Internationale. Cette dernière impose au parti communiste sa stratégie en intervenant dans l'organisation et la mobilisation des femmes, alors que la base, dans son immense majorité, considère ces dernières questions comme secondaires. Après la réorganisation du parti sur la base des cellules, qui lui permet de se présenter dès 1928 comme le parti d'avant-garde des « couches les plus exploitées » — parmi lesquelles figurent les ouvrières —, son action parmi les femmes perd toute spécificité, tandis que son discours sur la question féminine reproduit purement et simplement les thèses marxistes-léninistes. Ce parti bolchevik, appliquant la tactique « classe contre classe », se borne à mobiliser les ouvrières, conformément aux injonctions de l'Internationale, qui ne préconise plus, comme dans la période précédente, de recruter et d'organiser les femmes en général, mais les travailleuses. Quant à l'approche marxiste-léniniste de la question féminine, elle passe

sous silence tout ce qui ne s'insère pas dans une analyse en termes de classes. Les revendications formulées au nom des femmes n'ont plus de spécificité ; elles s'adressent à la prolétaire qui subit la même exploitation que le prolétaire : elle fait partie des « couches les plus prolétarisées » vers lesquelles le parti se tourne.

La période qui débute en 1934 marque un tournant pour le parti communiste dans la mesure où, après s'être organisé en parti du type bolchevik en se coupant de plus en plus de l'environnement sociétal national, il s'ouvre à cet environnement en pratiquant des stratégies de type « front populaire ». Ce modèle stratégique situe le parti à la fois dans et hors de la société française, repoussant à plus tard la révolution mondiale qui n'a pas eu lieu, malgré la crise économique qui a touché les pays européens. Le parti communiste n'est pas au pouvoir mais il soutient le gouvernement. Il entame une propagande envers toutes les couches moyennes — paysans, partisans, commerçants et intellectuels — et essaie de les mobiliser contre le fascisme ; parallèlement il s'efforce de mobiliser les femmes appartenant à ces couches contre les conséquences de la crise économique et contre les dangers du fascisme. Avec l'ascension des fascismes en Europe occidentale et l'application de la doctrine stalinienne de la construction du « socialisme-dans-un-seul-pays », si l'objectif de la prise du pouvoir en France par la voie révolutionnaire reste théoriquement valable, la voie parlementaire devient la préoccupation réelle, les périodes de transition, ayant nom, suivant le cas, « démocratie populaire » puis « socialisme aux couleurs de la France » (9). D'un côté, par conséquent, la filiation bolchevique du parti préserve sa radicale extériorité vis-à-vis de la société française, et son originalité, où s'enracine la société socialiste de l'avenir, en même temps qu'elle l'intègre au mouvement communiste international. De l'autre, l'environnement sociétal français absorbe le parti au fur et à mesure qu'il s'approche de la « ligne du pouvoir », avec la collaboration d'alliés, dans une stratégie d'unité. Deux dimensions que l'on ne peut distinguer que de façon théorique. L'invariant, qui maintient l'identité du parti communiste, correspond à l'analyse marxiste-léniniste et à l'exemple soviétique dans ce qu'il a de mythique-révolutionnaire ; il s'est greffé de façon complexe sur le socialisme français. L'autre dimension correspond aux relations avec l'environnement français. Etrangeté ou/et intégration à la quotidienneté française : le parti communiste mène toujours un combat contre le système capitaliste, mais sous différentes formes, et selon une stratégie qui met au premier plan, sans les dissocier totalement, l'une ou l'autre de ces dimensions, entraînant un rapport différent aux « masses », notamment « féminines ».

Le parti communiste, doit donc être envisagé dans une double perspective, synchronique et diachronique. Il participe à la fois au mouvement communiste international et à l'environnement français ; et son discours se structure en fonction de l'évolution des stratégies interna-

---

(9) J. BAUDOIN, *Le P.C.F. et le « socialisme aux couleurs de la France » : Evolution et contradictions du communisme. 1968-1978*, Thèse pour le doctorat d'Etat en sciences politiques, Université de Rennes, Faculté des sciences juridiques, inédit, juin 1978.

tionalistes, d'un côté, et de l'évolution de la réalité sociétale française de l'autre (10).

\*  
\*\*

Parler du discours communiste de la question féminine suppose de définir la notion de discours, et notamment son rapport à l'idéologie. L'unité du parti est forgée, entre autres, par une idéologie qui existe et fonctionne, à un moment donné, par rapport à des objectifs stratégiques et des valeurs idéales (anticipations à partir d'une analyse dite scientifique de la société), selon une logique et une rigueur propres assurant la cohésion et la mobilisation des membres du parti dans la lutte pour la conquête du pouvoir : l'idéologie est « historiquement nécessaire » (11). Si elle structure des comportements et oriente des pratiques, elle est aussi une réponse à un ensemble de situations qui sont analysées à travers une « vision du monde ». Elle est en relation déterminée et déterminante avec les environnements qui constituent son champ de production ; elle résulte d'une relation dynamique entre l'environnement français — social, politique et idéologique — et le mouvement communiste international.

L'idéologie s'exprime dans un discours, et une des manifestations de l'idéologie communiste est le discours qu'elle engendre sur la question féminine. C'est un discours qui a réponse à tous les problèmes relatifs à la condition féminine, qui inclut une conception de la question féminine, et qui tient compte également des intérêts du parti et de ses objectifs stratégiques. Aussi, le discours a-t-il deux fonctions. D'une part, il traduit une perception de la question féminine au travers d'une analyse en termes de classes ; d'autre part, il maintient la cohésion, l'unité du parti par l'organisation et la mobilisation des femmes. Le discours communiste fournit une interprétation et une explication de la question féminine ; il ne s'embarrasse pas des contradictions apparentes avec la réalité immédiate sur tel ou tel problème car il s'agit avant tout de préserver la cohérence de l'interprétation globale en termes de rapports de classes. Il interprète et hiérarchise les problèmes à l'intérieur d'une certaine lecture du monde qui se raccroche à la conception marxiste-léniniste de la question féminine. Mais il renvoie aussi à la vie quotidienne, aux intérêts des femmes, en fonction d'une vision des rapports femmes-société-pouvoir politique ; le discours est un « rapport vécu » qui tend également à intégrer les femmes à la vie économique, politique et sociale.

Aussi, le parti communiste recourt-il à un schéma interprétatif — l'analyse en termes de classes — qui rapporte automatiquement tout fait nouveau à lui et à lui seul ; dans les discussions théoriques sur le statut sexuel de la femme, le parti renvoie à un référent permanent, la lutte des classes, comme le montrent les analyses récentes sur la

(10) La même démarche se retrouve dans les problèmes littéraires et la question des intellectuels. Voir notamment *Revue française de science politique*, volume XVII, juin 1967, n° 3. « Le P.C.F. et les intellectuels (1920-1939) ». Avant-propos de J. Touchard, pp. 468 à 483 ; N. RACINE, « Les écrivains communistes en France (1920-1936) », pp. 484 à 519 ; J.P. BERNARD, « Le P.C.F. et les problèmes littéraires (1920-1939) », pp. 520 à 544.

(11) A. GRAMSCI, *Œuvres choisies*, Ed. sociales, Paris, 1959, p. 74.



prostitution, le viol, les femmes battues, etc., et il en arrive à dénier toute spécificité à ces différents problèmes. Par ailleurs, il reprend à son compte une série de valeurs traditionnelles, comme la nation, l'intérêt national, la morale sexuelle, que la bourgeoisie est, selon lui, incapable de défendre, pour leur donner leur « véritable » signification. De plus, lors des stratégies d' « union », il identifie parfois ses propres objectifs avec la réalisation de ces valeurs comme le montrent les discussions autour de la morale sexuelle qui ont précédé le XXII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen (février 1976) (12). Dans ce cadre, la majorité des femmes sont considérées comme opprimées et exploitées par le système capitaliste ; elles représentent une masse d'électrices pouvant concourir à la victoire de la gauche, le parti communiste étant le premier parti de l' « union » et le seul qui défende « réellement » leurs intérêts. Il se tourne alors vers les femmes des classes moyennes, niant les contradictions entre les « travailleuses manuelles et intellectuelles » et ces dernières ; ces catégories et leur préoccupations disparaissent derrière telle ou telle entité abstraite, les classes moyennes, les couches antimonopolistiques, la paysannerie, le petit commerce et le petit artisanat. Et il développe un certain nombre de thèmes qui cachent le fait que, par essence, ces catégories ne sont pas des alliées de la classe ouvrière ; il existe un prolétariat mythique... féminin opposé au capitalisme.

Le discours a pour fonction d'organiser et de mobiliser les femmes en vue de la réalisation d'une stratégie, et le parti communiste écarte tout ce qui pourrait entraver cette mobilisation, afin de maintenir l'unité du parti. Compte tenu de la stratégie suivie par le parti, ce dernier organise et mobilise les femmes afin de conserver, par le biais de l'électoratisme, les avantages acquis dans le partage du pouvoir au sein de la société française, tout en restant relativement proche du mouvement communiste international. Si le parti communiste mène une stratégie d' « union », il organise et mobilise les femmes des différentes catégories sociales. Il poursuit alors des objectifs limités qui sont l'accession au pouvoir politique par une participation à une majorité parlementaire de gauche dans une union qu'il peut à tout moment contrôler. A l'inverse, dans les périodes de repli, il abandonne momentanément ces objectifs. Il organise et mobilise les « travailleuses » de la même manière qu'il organise et mobilise les travailleurs, c'est-à-dire sans mener une action spécifique parmi les femmes. L'unité du parti se réalise autour d'un noyau central « ouvrier », et de plus en plus « travailleur » ; aussi intègre-t-il des ouvrières et des « travailleuses intellectuelles » dans ses organes décisionnels, avec une périphérie rassemblant toutes les autres femmes. Ces dernières sont utilisées lors des périodes d' « union » afin que le parti puisse prétendre à la première place dans cette union, en contrebalançant l'influence du parti socialiste. Mais elles ne sont utilisées que dans la mesure où leur idéologie, qui reproduit l'idéologie dominante, ne met pas en cause la cohérence du discours du parti communiste — et donc son unité —, puisque celui-ci reprend le discours dominant qui imprègne la classe ouvrière intégrée à la société française, alors même qu'il prétend combattre l'ordre politique, économique et idéologique du système capitaliste.

---

(12) V. *L'Humanité* et les hebdomadaires du parti de décembre 1975 et janvier 1976.

La stratégie de type « front populaire » élaborée dès 1934 par le parti communiste donne un caractère complexe à son discours. Il reste un parti marxiste-léniniste protégeant son extériorité par rapport à un environnement social auquel il s'ouvre pourtant dans le cadre de la nouvelle stratégie ; à partir de cette époque, le discours de la question féminine se structure autour de deux pôles, l'un se référant à l'étrangeté du parti par rapport à la société française, l'autre la prenant en charge dans la mesure où elle est compatible avec la stratégie élaborée. A mesure que la question féminine se pose dans la société, et notamment depuis les années 1970, les femmes sont intégrées dans les organes décisionnels, mais en tant que travailleuses ; les femmes des autres catégories sociales restent confinées, même pendant les périodes de stratégie d' « union », à la périphérie du parti. Il en résulte une non-spécificité de l'activité en direction des femmes, renforcée par le fait que le parti reproduit un conformisme militant ouvrier qui renvoie à un comportement ouvrier et à une morale ouvrière uniformisants, et élude toute nouvelle question touchant la condition féminine. Ainsi, il mobilise les femmes sur des thèmes et sur des revendications qui ne leur sont pas propres ; les revendications sont intégrées aux revendications générales, plus particulièrement pendant les périodes où, s'éloignant de « la ligne du pouvoir », il se tourne vers les travailleuses.

L'approche de la question féminine — sur la base de la séquence femme/re/productrice, mais sans articulation entre ces trois termes — laisse apparaître un décalage entre la pratique et la théorie dans le rapport du parti communiste aux femmes. Le parti analyse le statut de la femme en tant que travailleuse en menant une réflexion conciliant l'analyse marxiste-léniniste et le discours traditionnel du rôle de la femme dans la société et la famille ; il est donc amené à défendre le droit au travail de la femme comme le droit à la maternité en s'enfermant dans un raisonnement recourant à la notion de libre choix dans son seul aspect positif, le droit de travailler et le droit d'avoir des enfants : la femme est une mère dont la fonction reproductrice est conciliée avec la fonction productrice, avec toutes les ambiguïtés que soulève cette conciliation, dans la mesure où elle met en jeu les intérêts de la société et ceux de la femme, le statut traditionnel de la femme dans la famille et la société. Le parti communiste adapte son analyse classique à l'évolution des mentalités, sans dépasser une interprétation « économiste » de la condition féminine. Mais il est contraint, depuis quelques années sur le plan théorique, et plus récemment sur des problèmes spécifiques, de s'intéresser aux relations hommes-femmes. Il développe une réflexion en termes de classes, s'efforçant de concilier ses analyses du statut de la femme et la nouveauté des questions soulevées ; ces dernières sont ramenées à des problèmes de société qui s'appuient sur des réalités économico-sociales et sur un « retard des mentalités ». Le parti communiste élude la question de l'articulation lutte des classes/lutte des femmes en les ramenant à des problèmes socio-économiques, et en évitant toute réflexion approfondie qui aurait des conséquences tant sur le plan théorique — la mise en cause de l'analyse en termes de classes — que sur le plan politique — la mise en cause de l'activité militante.

## I. — L'ATTITUDE DU PARTI COMMUNISTE A L'EGARD DES FEMMES

Le « Front populaire », nouvelle stratégie de conquête du pouvoir politique, et notamment la Libération qui en est l'aboutissement, réalise une certaine osmose du mouvement communiste avec la réalité politique et idéologique française, parallèlement à l'intégration progressive de la classe ouvrière à la société, à son discours... Ces stratégies conduisent à une évolution des conceptions du parti communiste sur la question féminine en posant le problème de l'articulation « masse des femmes »/ « noyau des ouvrières », et elles entraînent une emprise plus importante du discours dominant qui renforce les mentalités et les comportements des cadres et des militants.

L'organisation des femmes se réalise selon le schéma suivant : le parti s'intéresse au « noyau » des ouvrières et ne prend en considération les femmes des autres catégories tenues sur le pourtour que lorsque la stratégie l'exige. Cette attitude du parti se prolonge jusqu'aux années 1970 où la question féminine est à nouveau posée au grand jour, par le Mouvement de Libération des Femmes, avec un malaise récent parmi les nouvelles adhérentes tenues à la périphérie du parti. Quant à la mobilisation des femmes, elles également menée selon la stratégie du parti : elle s'appuie sur des thèmes nationaux et sur des revendications qui, si elles touchent plus particulièrement les femmes, peuvent toujours être confondues avec les revendications générales.

### A. — L'ORGANISATION DES FEMMES

L'organisation des femmes dépend des stratégies élaborées, tant au niveau international qu'au niveau national. Quand le parti communiste élabore la tactique du « front populaire », il tient compte de la situation française dans la mesure où elle est conciliable avec les nécessités du communisme international. Les stratégies de conquête du pouvoir politique conditionnent la place accordée aux femmes dans le parti — travailleuses ou femmes des autres catégories sociales.

#### 1) L'ORGANISATION DES TRAVAILLEUSES... ET DES FEMMES.

L'organisation des femmes obéit aux objectifs stratégiques du parti, déterminés par le mouvement communiste international. Dans le prolongement de la période de la tactique « classe contre classe », le parti se considère comme un parti ouvrier d'avant-garde, recrutant parmi les travailleuses comme parmi les travailleurs par une activité dans les cellules d'entreprises. Mais il s'ouvre aussi à d'autres couches sociales, et cette ouverture ne manque pas de poser des problèmes quant à la place que le parti entend laisser aux femmes de ces autres couches sociales.

a) *Stratégies de conquête du pouvoir politique et question féminine.*

Si la stratégie de conquête du pouvoir politique du parti communiste est étroitement dépendante de celle du mouvement communiste international, il s'établit, contrairement à la période précédente, une relation complexe entre le niveau national et le niveau international, le second primant le premier du fait de la filiation du parti communiste ; cette complexité rejaillit sur la conception de la question féminine du parti.

1° *La stratégie du type « Front populaire » et la question féminine.*

En 1935, la stratégie du parti communiste est toute entière dépendante du phénomène fasciste : Staline, face à la menace nazie, estime nécessaire une coopération avec les démocraties occidentales ; en ce qui concerne la France, sa principale préoccupation est le devenir du pacte d'assistance qui lie les deux pays. La situation allemande pousse l'Internationale et ses sections à marquer une pause dans le développement de la révolution, à dessiner des étapes et des objectifs intermédiaires, à dissocier deux types d'analyse : capitalisme/socialisme, fascisme/démocratie.

En juin 1934, la Conférence nationale d'Ivry, consacrée à « l'organisation du front unique de lutte anti-fasciste », proclame « l'unité d'action à tout prix » ; le parti communiste élabore, en direction des classes moyennes, un programme de revendications immédiates, quotidiennes, qu'il présente comme la base du « front populaire », se préoccupant du « panier de la ménagère » (1).

La stratégie de « front populaire » fait l'objet de discussions au VII<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale des 25 juillet-20 août 1935, qui n'adopte pas de résolution sur l'action parmi les femmes. Contrairement à ce qu'avait fait le congrès précédent. Il propose le « large front unique des masses ouvrières et paysannes, de la petite bourgeoisie, des intellectuels », amorcé par le mouvement contre la guerre du Congrès d'Amsterdam réuni à l'initiative de Romain Rolland et d'Henri Barbusse. L'Internationale ne considère pas cette stratégie comme une lutte pour les « intérêts réels du prolétariat et des masses travailleuses contre les exploités et les oppresseurs », mais simplement comme une lutte pour les « revendications immédiates des masses », répondant aux « aspirations nationales du peuple ». Un point est consacré dans ce programme à la place des femmes (2) ; le rapporteur constate que, par rapport à la propagande féminine nazie, le travail parmi les femmes fait l'objet de moins d'attention qu'auparavant, alors qu'il était déjà faible et connaissait de graves lacunes ; il cite, comme seule exemple positif, le cas français. Pour lui, les communistes français adoptent une ligne juste, au point de vue organisationnel, en collaborant à l'organisation d'un mouvement contre le fascisme et la guerre auquel adhèrent des femmes appartenant à des organisations pacifiques, à divers courants politiques

(1) V., par exemple, *L'Humanité*, 21-2-1935.

(2) VII<sup>e</sup> Congrès de l'I.C., *Compte rendu abrégé*, Ed. en langues étrangères, Moscou, 1939, pp. 402-403.

ou sans parti ; l'intervention dans les organisations existantes est jugée préférable à une organisation de femmes communistes « restreinte et sectaire ». Or, une telle approche instrumentale sous-estime la dimension politique du travail parmi les femmes, la dialectique entre la défense de la démocratie et l'organisation politique des femmes ; elle ne soude pas les luttes ouvrières et celles des femmes comme le montre la situation allemande, et n'instaure aucune nouvelle pratique politique. La stratégie de « front populaire » est guidée par le seul risque d'une nouvelle guerre (3) dont Staline voit les dangers pour l'U.R.S.S. ; (Marty, dans la discussion, rappellera les pourparlers avec Laval...).

Le Comité central du parti du 17 octobre 1935 (4) lance un appel aux travailleuses et tend la main aux travailleuses chrétiennes. Mais, le VII<sup>e</sup> Congrès national de Lyon-Villeurbanne des 22-25 janvier 1935 (5), ne convoque pas de commission consacrée à la question du travail parmi les femmes. Martha Desrumeaux, la seule élue et la seule intervenante sur la question féminine, rappelle qu'il n'est pas nécessaire de constituer une telle commission, le problème étant ailleurs, dans l'organisation du « front populaire » ; comme l'Internationale, elle s'appuie sur le fait que les femmes s'organisent depuis 1935 dans la lutte pour la paix dans le cadre du Comité mondial (6) qui rassemble des communistes, des non-communistes et des intellectuelles (7). Pour les communistes, le « Peuple français » rassemble les ouvriers, les employés, les paysans, les fonctionnaires, les petits commerçants et artisans, les intellectuels et les anciens combattants, les hommes, les femmes, les jeunes... (8).

Dans le cadre de la victoire du « front populaire » aux élections législatives de mai 1936, dans le contexte de « l'unité populaire », alliance de la classe ouvrière et des classes moyennes, il tend la main aux travailleurs catholiques, et même aux entraînés des « volontaires nationaux » et des « croix de feu » ; il proclame « l'union du Peuple de France » (9). Jacques Duclos, favorable à la main tendue aux femmes catholiques, préfère même la constitution d'une amicale des ménagères à la consolidation du Comité des femmes contre la guerre et le fascisme, la lutte contre la vie chère étant plus liée aux préoccupations quotidiennes des femmes (10) et plus mobilisatrice. Si la commission féminine est rétablie au IX<sup>e</sup> Congrès d'Arles des 25-29 décembre 1937, si le parti communiste insiste dans son rapport sur le rôle des femmes, peu nombreuses, dans le parti qui connaît, selon lui, un fort courant

(3) *Ibid.*, p. 547.

(4) *Pour la cause du peuple*, Rapport de M. Thorez au Comité central du P.C. du 17-10-1935, *En avant pour le pain, la paix et la liberté!*

(5) *Union du peuple de France pour une France libre, forte et heureuse!* VIII<sup>e</sup> Congrès national du P.C.F. (Lyon-Villeurbanne, 22 et 25-1-1936). Compte rendu sténographique (rapports, interventions, résolutions, élection des organismes dirigeants). Préface de J. Duclos, Ed. du Comité populaire de propagande.

(6) Les dirigeantes du Comité mondial des femmes comprennent les communistes Gabrielle Duchêne, Bernadette Cattaneo et Maria Rabaté.

(7) Selon elle, en 1935, le Comité mondial aurait placé 100 000 cartes parmi les femmes et en rassemblerait environ 500 000.

(8) *Pour le salut du peuple français*, (Manifeste du VIII<sup>e</sup> Congrès national du P.C., S.F.I.C.), *L'Humanité*, 28-1-1936, p. 8.

(9) J. DUCLOS, *Pour l'union des femmes de France*, Rapport présenté le 11-7-1936 à la Conférence nationale du P.C.F., Ed. du Comité populaire de propagande, 1936.

(10) *Ibid.*, p. 22.

d'adhésions, sa stratégie reste inchangée. Il s'agit de recruter les femmes des différentes couches sociales comme le montre l'article sur un concours d'enfants organisé par une municipalité communiste, mettant en concurrence « les enfants de chômeurs, de travailleurs manuels et intellectuels, de commerçants et d'artisans » (11). La préoccupation des communistes est le pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle, préoccupation immédiate de l'époque dans l'optique soviétique d'encerclement de l'Allemagne.

À la Libération, dans le souci d'éviter tout ce qui peut assombrir les relations entre les Alliés, la stratégie du parti reste « la politique d'union du peuple français pour renforcer l'effort de guerre du pays et accélérer la renaissance économique ». Dans les directives de préparation des élections municipales et cantonales provisoires du début de 1945, les communistes proposent des listes communes savamment dosées, associant les femmes qui représentent les différentes couches sociales et les organisations patriotiques locales (12) ; à l'époque, le parti communiste dispose de femmes actives dans les organisations de masse : la C.G.T., l'Union des Femmes Française, les associations familiales et divers comités, l'Union des Jeunes Filles de France au sein de l'Union des Jeunes Républicains Français —, et dans des organisations patriotiques (13).

## 2° Les stratégies nationales de conquête du pouvoir et la question féminine.

En 1947, le parti communiste se tourne de nouveau vers les travailleuses, se présentant comme leur « avant-garde » et comme le seul qui s'occupe « réellement » de leurs intérêts.

« Le parti communiste s'est toujours penché avec sollicitude sur le sort des femmes de notre pays, parce qu'il est le défenseur de tous les opprimés et que les femmes le sont doublement, parce que les travailleuses, ouvrières et paysannes, constituent une réserve de la classe ouvrière » (14).

Ce sont les signes révélateurs du repli imposé au parti communiste à la fin de 1947 par le Kominform lorsque l'Union Soviétique désigne l'ennemi commun, « l'impérialisme américain », dont les représentants vont en France des socialistes aux gaullistes.

En 1955, avec la fin du stalinisme, la question de l'unité est évoquée parallèlement à la campagne contre la paupérisation, contre l'appauvrissement de la classe ouvrière, et aux problèmes posés par le Maroc et l'Algérie. Le parti communiste reprend les slogans identiques à ceux de 1936, comme la « lutte pour le Pain, la Paix et la Liberté », s'appuie sur les revendications immédiates des travailleurs, revendications dites d'union puisque, les familles communistes, socialistes et catholiques sont

(11) *L'Humanité*, 31-12-1936, p. 8.

(12) *La vie du parti. S'unir, combattre, travailler*. Tels sont les problèmes du moment qui ont présidé aux travaux de la session du Comité central élargi du P.C.F. (Ivry, 21 et 23-1-1945), Brochure, pp. 19 et s.

(13) *Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg. Deux années d'activités pour la Renaissance économique et politique de la République française*. Rapports du Comité central pour le XI<sup>e</sup> Congrès national du P.C.F... Strasbourg, 25 et 28-6-1947.

(14) *L'Humanité*, 28-6-1947, p. 5. V. J. Vermeersch à propos du XI<sup>e</sup> Congrès de Strasbourg des 25 et 28-6-1947.

dans la même situation et luttent ensemble ; le parti s'adresse aux travailleuses en grève, aux femmes et aux mères d'ouvriers, aux femmes des ouvriers agricoles et des paysans pauvres, aux intellectuelles progressistes... Il se présente comme « le parti de la classe ouvrière qui lutte quotidiennement à la tête des travailleurs et des classes laborieuses... » (15).

Le parti communiste accuse les socialistes de n'engager aucune action commune dans le pays et au Parlement sur les problèmes algérien et marocain. Il espère en venir à l'unité d'action qui peut, selon lui, conduire à la perspective d'un nouveau « front populaire » (16) ; ainsi justifie-t-il le vote par son groupe parlementaire des pleins pouvoirs à Guy Mollet. D'une part, pour lui, l'unité d'action avec les socialistes est la condition préalable du règlement pacifique rapide du conflit algérien. D'autre part, le parti communiste ne veut pas rompre sur un problème ponctuel, aussi important soit-il. M. Thorez défend la politique de « front unique » avec vigueur devant le Comité central de mai 1956 (17), les communistes se tournant alors vers les paysans et la petite bourgeoisie commerçante.

En fonction des considérations internationales, le parti communiste soit s'adresse aux femmes des différentes catégories sociales, soit s'adresse aux travailleuses qui sont aussi mères et ménagères sans que ces deux pôles soient totalement exclusifs l'un de l'autre. Rapidement, le parti revient aux travailleuses qui sont « ménagères et mères de famille », dans la lutte pour « la paix, l'indépendance nationale et le progrès social » ; il insiste sur l'unité du mouvement communiste international après les problèmes soulevés par le XX<sup>e</sup> Congrès et ses suites, voulant éviter sa désagrégation ainsi que les atteintes à l'unité du parti et à son idéologie (18) ; dépositaire de la théorie marxiste-léniniste, il doit « montrer la voie juste », « aider les masses à s'organiser », c'est-à-dire redéfinir le contenu de son rapport avec ce qu'il appelle les « masses ». En critiquant toute tendance sectaire qui exclut les rapports avec les non-communistes dans les mouvements et organisations, le parti communiste porte son effort dans deux directions. D'une part, il tente d'organiser les femmes salariées, en particulier dans les syndicats. D'autre part, il tente de renforcer les organisations à côté du parti qui touchent l'ensemble des femmes en s'appuyant essentiellement, comme au sein de l'U.F.F., sur les « petites revendications concrètes des femmes » ; les femmes de ces organisations restent à la périphérie du parti, comme une « armée de réserve ».

Avec la naissance de la V<sup>e</sup> République, le parti communiste, parti d'opposition luttant contre « le pouvoir personnel » et « le pouvoir des monopoles », suit une stratégie qui n'embarrasse pas de manière systématique le général de Gaulle, selon les vœux de l'Union Soviétique. Devant le Comité central d'Ivry des 25-26 novembre 1961 (19), Maurice Thorez présente l'U.R.S.S. comme modèle futur de développement —

(15) M. Servin, secrétaire du P.C.F., s'adresse aux femmes de France ! Brochure de novembre 1955 (réunion publique organisée à la Mutualité le 26-10-1955 et présidée par J. Vermeersch).

(16) *L'Humanité*, 31-3-1956, p. 5.

(17) *L'Humanité*, 2-5-1956, pp. 1, 4, 5.

(18) M. SERVIN, membre du Bureau politique du P.C.F., *Le P.C. et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance et le progrès social, Rapport aux journées nationales des 2 et 3 février 1957* à Montreuil.

(19) *L'Humanité*, 30-11-1961, p. 7.

pour 1980 — et réaffirme que, si le passage du capitalisme au socialisme se réalise à travers des formes politiques variées, la dictature du prolétariat, dont l'exemple est, depuis la Seconde Guerre mondiale, le régime de démocratie populaire, reste nécessaire ; en France, un parlement « vraiment démocratique » peut jouer un rôle de passage pacifique au socialisme ; il n'est cependant qu'un moyen car des lois générales, partout identiques, de passage au socialisme existent. Le parti communiste, comptant peu d'ouvrières, développe son action dans les cellules d'entreprise. Et suite aux recommandations du XVI<sup>e</sup> Congrès de Saint-Denis des 11-14 mai 1961, il demande aux femmes communistes d'intervenir, comme précédemment, dans les organisations féminines telle l'U.F.F. et dans les journaux comme *Heures Claires*, « dans le sens (...) d'une organisation élémentaire de femmes, ayant des formes d'activité convenant à de simples femmes, mères de famille, ménagères » (20) qui restent à la périphérie du parti.

Il faut attendre 1964 pour que les liens avec le camp socialiste se relâchent et pour que soit abandonnée l'idée de l'existence nécessaire d'un parti unique comme condition nécessaire de passage au socialisme ; le parti communiste se rallie à l'hypothèse d'une démocratie pluraliste non seulement pendant l'instauration du nouveau régime mais également après. C'est la lutte pour l'unité d'action, notamment des travailleurs(SES), avec un programme tenant compte des revendications immédiates (21). Cette ouverture à la réalité française coïncide avec l'extension du travail féminin. Les communistes parlent du régime de « démocratie avancée » avec le Manifeste de Champigny élaboré à la suite du Comité central de Champigny de décembre 1968 ; elle repose sur l'alliance « capitale » de la classe ouvrière et des intellectuels, sans renoncer à l'alliance classique avec les couches moyennes traditionnelles. Cependant, suite à la Conférence internationale des partis communistes ouvriers de juin 1969 proclamant l'unité du mouvement ouvrier sur la base de l'« internationalisme prolétarien », et l'« indépendance des partis », le XIX<sup>e</sup> Congrès du parti communiste des 4-8 février 1970 reprend la notion de classe ouvrière qui ne doit pas être diluée sous prétexte d'élargissement et d'unité ; le noyau reste « les prolétaires des usines, des chantiers et des champs », le parti faisant une énumération détaillée des couches constituant le pourtour et des autres « couches sociales intermédiaires ».

Si l'on en arrive à la signature du programme commun de 1972, aboutissement d'un des objectifs du parti depuis 1962-1964, c'est que le parti socialiste a rompu avec toute tentation centriste ; pour le parti communiste, la stratégie d'alliance ne peut plus alors être défensive, avec une révolution possible « plus tard », car le programme commun ouvre une possibilité d'exercice du pouvoir. Se pose alors la question de la place de la théorie léniniste de conquête et d'exercice du pouvoir, du maintien ou de l'abandon du modèle soviétique de révolution et de société socialiste. Selon le parti communiste, le programme commun est une étape de transition dans l'accès au pouvoir ; et seul un parti communiste qui prédomine dans l'alliance peut garantir le passage à la société socialiste. Or, au cas où le parti communiste serait en position d'infériorité dans cette alliance, la situation aboutirait à une rupture

---

(20) *Ibid.*

(21) V. notamment le XVII<sup>e</sup> Congrès de Paris des 14-17 mai 1964.



avec le camp socialiste par la remise en cause du modèle socialiste soviétique ; les communistes n'ont alors qu'une solution : retourner à l'opposition, d'où ils protègent plus facilement leurs liens privilégiés avec le camp socialiste, et du même coup confortent leur position au sein du mouvement communiste international. Ainsi, depuis 1972, selon la place tenue par le parti communiste dans « l'union de la gauche », il fait appel soit aux femmes des différentes catégories sociales, et notamment aux ouvrières d'usines, aux employées, aux paysannes, aux intellectuelles, ..., et à celles de la petite bourgeoisie lors des élections (22), soit aux travailleuses (23), le « noyau du parti ».

Mais il ne s'agit pas d'une alternative systématique dans la mesure où la question féminine est de plus en plus posée au grand jour dans la société française. D'ailleurs, après l'échec de la gauche lors des élections législatives de mars 1978, si le parti se tourne prioritairement vers les ouvrières et les employées (24), renforçant son travail en direction des femmes au niveau des cellules d'entreprises, Georges Marchais (25) s'adresse aux « ouvrières, employées, femmes au foyer, paysannes, intellectuelles de toutes disciplines, créatrices », sans négliger les autres femmes, dont on veut éviter qu'elles ne soient recrutées par le parti socialiste à l'égard duquel le parti communiste mène une politique offensive (26). Cette politique est confirmée par le XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979 et la réunion du Comité central d'Ivry-sur-Seine du 21 juin 1979 dans la stratégie de « l'union à la base » : le parti prône « l'union dans l'action des travailleurs » — manuels et intellectuels —, organisés prioritairement au niveau des cellules d'entreprises.

#### b) La place des femmes dans le parti.

Le parti communiste n'intègre les femmes dans ses rouages que dans la mesure où elles apportent leur expérience de travailleuses, menant essentiellement une action dans les cellules d'entreprises, comme les travailleurs ; l'élargissement à certaines catégories sociales ne se réalise qu'au seul niveau des cellules sans être suivi d'un travail systématique en direction de ces nouvelles adhérentes.

(22) Le film du réalisateur communiste Maurice Dugowson, *Lily aime-moi*, (1974), montre, à travers la crise d'un couple dans le « capitalisme monopoliste », et l'amitié qui se noue autour de la femme d'un ouvrier spécialisé, les retrouvailles entre les classes moyennes et la classe ouvrière.

(23) *Le Monde*, 6-12-1977, p. 10. Lors du rassemblement des femmes de la région parisienne organisé par le parti communiste, un film, réalisé à partir de témoignages de femmes, *Changer votre vie*, est projeté ; parmi ces témoignages, ceux d'ouvrières d'usines, de femmes de chômeurs, tiennent la première place. Simultanément, toutefois, G. Marchais lance un appel à « toutes les femmes de France » afin qu'elles soutiennent le parti communiste.

(24) V. les articles de *L'Humanité* de l'époque qui concernent l'échec de l'union de la gauche et les femmes.

(25) V. la réunion des responsables fédérales du parti communiste chargées du travail parmi les femmes avec le Bureau politique et les élues communistes. *L'Humanité*, 13-6-1978, pp. 6 et s. et 14-6-1978, p. 4.

(26) *L'Humanité*, 22-6-1978, p. 4 et 24-6-1978, p. 4. V. les réactions des communistes à l'égard des propos de la socialiste F. Gaspard sur la possibilité d'une rencontre avec les femmes communistes, (*Le Monde*, 22-6-1978, p. 9).

(27) *L'Humanité*, 10, 11, 12, 14 et 15-5-1979 ; *L'Humanité*, 22-6-1979, pp. 6-7 ; *Le Monde*, 10, 11, 12, 13, 14 et 15-5-1979 ; *Le Monde*, 23-6-1979, p. 6.

## 1° Une action parmi les travailleuses.

L'Internationale, dans le cadre de la lutte contre le fascisme, s'émeut d'une lacune importante dans le travail des partis parmi les femmes, auquel d'ailleurs les rares sections qui s'y intéressent accordent moins d'attention qu'auparavant (28). Pour elle, dans le contexte de l'époque, la présence des communistes dans les organisations réunissant des non-communistes est préférable à la stratégie visant à les remplacer par des organisations communistes. Si elle loue l'action du parti français, Maurice Thorez la juge peu efficace (29). D'ailleurs, le VIII<sup>e</sup> Congrès de Villeurbanne de janvier 1936 (30) ne réunit pas de commission féminine, et si Maurice Thorez réclame la formation de cadres féminins et l'accès des femmes aux responsabilités à tous les échelons, aucune femme n'est élue au Bureau politique (sur onze membres), et seule une femme, déjà sortante, l'est au Comité central (sur quarante-sept membres). Au IX<sup>e</sup> Congrès d'Arles de décembre 1937 (31), le Bureau politique est reconduit et l'unique femme au Comité central disparaît, alors qu'il comprend un nombre plus élevé de membres ; la seule femme présente dans les instances du parti l'est à la commission de contrôle des finances. Juste avant la guerre, les écoles centrales accueillent moins de 10 % d'effectifs féminins, et pourtant les femmes ont leurs propres écoles (32) ; le poids des femmes dans les rouages du parti ne correspond pas au nombre d'adhérentes, ni d'ailleurs leur activité.

A la Libération, les femmes communistes ne sont pas organisées à part et « elles peuvent, si elles en ont montré les capacités, accéder aux postes de direction du parti » (33), c'est-à-dire qu'elles sont reconnues par rapport à leur place de la Résistance et par rapport à leur participation nouvelle à la vie publique. L'afflux d'adhérents nouveaux, le besoin de cadres et les problèmes politiques rendent nécessaires l'étude des questions d'éducation ; le parti donne des directives très strictes et très précises sur le travail d'éducation à chaque échelon, notamment dans le domaine idéologique en ce qui concerne la théorie marxiste-léniniste. Des écoles spéciales sont réorganisées mais accueillent peu de femmes dans leurs rangs (34). Elles participent peu à la vie des fédérations et des sections : sur 63 fédérations recensées, 52 femmes sont membres des secrétariats de sections et 7 de fédérations ; cependant,

(28) VII<sup>e</sup> Congrès de l'internationale communiste, Compte rendu abrégé, *op. cit.*, pp. 402-403.

(29) *Pour la cause du peuple*, Rapport de M. Thorez au C.C. du P.C. du 17 octobre 1935, *op. cit.*, pp. 34-35. Cette session du C.C. est élargie aux secrétaires des plus importantes régions et à un certain nombre de militants d'organisations.

(30) *Union du peuple de France pour une France libre, forte et heureuse !* VIII<sup>e</sup> Congrès national du P.C.F. (Lyon-Villeurbanne, 22 et 25-1-1936), *op. cit.*

(31) Le Congrès d'Arles, *op. cit.*

(32) 1937-1938. *Du Congrès d'Arles à la Conférence de Gennevilliers. Une année de lutte. Pour le Pain, la Paix et la Liberté*, Rapport du C.C. pour la Conférence nationale du P.C.F., P.C.F. S.F.I.C., pp. 207 et s. 14 et 26-2-1938, Ecole centrale de femmes : 24 élèves. 7 et 19-3-1938, Ecole centrale de jeunes filles : 22 élèves. 12 et 24-9-1938, Ecole centrale de femmes : 26 élèves. Sur 224 élèves depuis le Congrès d'Arles.

(33) *La vie du parti. S'unir, combattre, travailler*, *op. cit.*, p. 6.

(34) P.C.F., juin 1945-juin 1947. *Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg*, *op. cit.*, p. 340. 9 écoles centrales ne reçoivent que 38 femmes sur 243 élèves.

au Comité central, 8 femmes sont élues sur les 69 membres, et la Commission centrale du travail parmi les femmes est créée. Sans posséder de statistiques précises, l'on peut dire que le nombre de ménagères est élevé dans les rangs du parti par rapport au nombre d'ouvrières, mais qu'elles sont sous-représentées dans les congrès ; l'activité politique des femmes communistes reste faible, les ménagères « s'intéressant peu à la vie politique ». Le parti communiste marque, malgré ses déclarations, un désintérêt pour la question de la place des femmes dans le parti. La plupart des dirigeantes sont les compagnes ou les épouses de dirigeants : Jeannette Vermeersch, Claudine Chomet (compagne de Laurent Casanova), Lise Ricole (femme d'Arthur London) et Marie-Claude Vaillant-Couturier (compagne de Pierre Villon). Encore sont-elles cantonnées dans les mouvements féminins telles l'U.F.F., ou la Fédération Mondiale Démocratique des Femmes au plan international, dont Marie-Claude Vaillant-Couturier est présidente, et Lise Ricole secrétaire (35). Opportunité de l'après-guerre oblige. Mais aussi politique du parti « envers » les femmes. Le parti communiste ne vise pas à renverser et à poser la question du pouvoir ; il pose seulement le problème de son accession au gouvernement et de l'occupation de l'appareil d'Etat. Il ne s'appuie plus sur une perspective révolutionnaire de changement de la société, mais simplement sur une évolution de cette dernière : les conditions nécessaires — et notamment internationales — ne sont pas réunies pour mener des luttes radicales. Dans ce cadre, le parti ne mène pas une nouvelle politique en son sein, notamment vis-à-vis des femmes : la question féminine n'est pas posée en tant que telle, mais elle est « digérée » au nom du fonctionnement d'une organisation dans une stratégie électoraliste et progressiste, c'est-à-dire démocratique (36) ; le parti communiste en reste à une approche instrumentale de la question féminine. Avec la baisse des effectifs du parti en 1948, le pourcentage des femmes augmente pour atteindre plus de 20 % en 1954 (37), alors que le nombre des femmes au Comité central stagne en valeur relative. Pour un parti qui se tourne vers les travailleuses, il recrute une proportion importante de ménagères et peu d'ouvrières ; les organes dirigeants, « avant-garde ouvrière », comprennent alors peu de femmes, comme dans la période précédente. Et l'accession de quelques femmes aux bureaux fédéraux et aux comités fédéraux dans l'immédiat après-guerre, réalisée pour des raisons d'opportunité, connaît un recul dans de nombreuses fédérations, comme la participation des femmes aux écoles fédérales et centrales (38).

(35) D. DESANTI, *Les Staliniens. Une expérience politique 1944-1956*, Fayard, Paris, 1975, p. 42.

(36) Interview de M. Thorez du 18 novembre 1946 au *Times* : « Les progrès de la démocratie à travers le monde... permettent d'envisager pour la marche au socialisme d'autres chemins que celui suivi par les communistes russes. De toute façon, le chemin est nécessairement différent pour chaque pays. Nous avons toujours pensé et déclaré que le peuple de France, riche d'une glorieuse tradition, trouverait lui-même sa voie vers plus de démocratie, de progrès et de justice sociale. Cependant, l'histoire montre qu'il n'y a pas de progrès sans lutte... ». Cité in *L'Humanité*, 16-5-1956, pp. 6 à 8, (Projet de thèses pour le XIV<sup>e</sup> Congrès).

(37) A. KRIEGL, *Les Communistes français*, op. cit., pp. 29 à 31.

(38) M. SERVIN, ... *Le P.C. et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance et le progrès social*, op. cit. En 1956, 26 femmes sur plus de 200 élèves ont suivi les cours des écoles centrales.

Ainsi, en 1961, Jeannette Vermeersch constate le nombre peu élevé de femmes dans le parti, cinquante mille, et surtout le faible pourcentage des ouvrières d'usines ; pour elle, le parti ne se penche sur l'organisation des femmes qu'à l'occasion d'événements importants (39). Elle propose l'élargissement des comités fédéraux pour l'organisation des journées d'études, la désignation d'un responsable du travail parmi les femmes, le fonctionnement des commissions féminines dans lesquelles se rassemblent peu de femmes, et d'ouvrières, l'entrée de nombreuses femmes, et en particulier des ouvrières, dans les délégations, et le recrutement d'adhérentes, en premier lieu dans les entreprises ; il est décidé que le Comité central réunira pour le début de 1962 des journées nationales d'études sur le travail du parti parmi les femmes pour tenter d'élaborer une politique. Dans le rapport du Comité central au XVII<sup>e</sup> Congrès de Paris de mai 1964 (40), Waldeck-Rochet réclame une action plus efficace, surtout parmi les travailleuses et les employées, mettant en garde les militants communistes contre la sous-estimation de cette question. Si, au XVIII<sup>e</sup> Congrès de Levallois de juin 1967, G. Marchais fait remarquer qu'il y a plus de 25 % de femmes dans le parti (41), si, aux Etats généraux de la femme organisés par le magazine *Elle* en novembre 1970, il évalue le nombre des femmes à 26 % des effectifs du parti (42), il estime cette progression insuffisante. D'ailleurs, suite au XIX<sup>e</sup> Congrès de Nanterre de février 1970, le parti organise des journées, en mai 1970, sur le thème « La femme, aujourd'hui demain », préparées par des réunions avec les femmes dans les entreprises et les localités. Mais la proportion de femmes au Comité central ne varie guère depuis 1947 et il est remarquable que, en 1967, sept femmes sur les neuf sont ou ont été mariées à des membres du Comité central.

C'est seulement le XX<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen de décembre 1972 qui amorce une évolution. La proportion des femmes au Comité central s'accroît, 16 femmes sur 116 membres, et le Bureau politique compte désormais 2 femmes sur 20 membres. C'est l'époque où le nombre de ménagères parmi les déléguées de congrès régresse ; d'autre part, elles sont plus jeunes et la plupart d'entre elles ont adhéré après 1968 (43). Ce phénomène se confirme au XXII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen de février 1976 (21 femmes sur 121 membres au Comité central), le nombre de femmes au Comité central ayant presque doublé depuis 1970 (10 femmes sur 107 membres au Comité central du XIX<sup>e</sup> Congrès de 1970) (44).

(39) Rapport de J. Vermeersch au C.C. sur le travail parmi les femmes, (Ivry, 25 et 27-11-1961), *op. cit.*

(40) XVIII<sup>e</sup> Congrès du P.C.F., Paris, 14 et 17-5-1964, Rapports, interventions et documents, n<sup>o</sup> spécial des *Cahiers du communisme*, juin-juillet 1964.

(41) *L'Humanité*, 7-1-1967.

(42) *L'Humanité*, 23-11-1970.

(43) Aucune indication précise n'est donnée lors du XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979 : *L'Humanité* rapporte que certains journaux notent la présence de nombreuses déléguées que les photographies publiées dans *L'Humanité* mettent en valeur. Il y a 659 femmes sur les 1992 délégués présents, soit 33,1 % (le précédent Congrès de Saint-Ouen de février 1976 n'en comptait que 31,8 %).

(44) Après le Congrès de Saint-Ouen de mai 1979, le Comité central compte 30 femmes sur 145 membres (soit 20,7 %) ; sur les 38 nouveaux membres, on trouve 9 femmes ; quatre d'entre elles, ouvrières, employées et enseignantes, proches de G. Marchais, ont adhéré avant 1968, alors que cinq d'entre elles, parmi lesquelles ne se trouve aucune ouvrière, ont adhéré après 1968. Le Bureau politique compte quatre femmes sur 28 membres (soit 19,5 %) ; sur

Mireille Bertrand reconnaît que son élection au Bureau politique répond à une question d'équilibre dans un parti qui compte de plus en plus de militantes (45) et à une nécessité politique ; elle représente les nouvelles adhérentes et militantes par rapport à Madeleine Vincent, responsable de la politique du parti en direction des femmes (46). Si elle affirme que son opinion est prise en compte, les termes dans lesquels elle parle de sa place dans le parti traduisent un certain malaise tenant à une situation encore exceptionnelle. Il semble que, pour le parti, les nouvelles promotions de jeunes ouvrières et employées lui apportent beaucoup, mais seulement en tant que travailleuses ; lors du XIX<sup>e</sup> Congrès de Vitry d'octobre 1974, les responsables affirment que les femmes adhèrent en nombre important, 30 % environ, et que parallèlement le parti privilégie les ouvrières, même s'il ne limite pas son recrutement à celles-ci (47), le calquant sur le renouvellement et l'évolution de la composition sociologique du parti (48). Or, le parti compte actuellement, selon une étude officielle sur la répartition de ses adhérents par catégories sociales, 51 % d'ouvriers, 28 % d'employés et 13,5 d'intellectuels (49), et développe son action en direction des « travailleurs manuels et intellectuels » (50). Aussi, s'il insiste sur le fait qu'il rassemble plus de 250 000 femmes (51), s'il se présente comme « le parti de la libération de la femme » (52), pense-t-il surtout aux travailleuses, et notamment aux ouvrières (53), même s'il ne néglige pas les autres femmes (54).

C'est au niveau des organes supérieurs, le Comité central et le Bureau politique, les « noyaux dirigeants », que se joue la politique communiste

---

les cinq nouveaux membres, deux femmes proches de G. Marchais sont des communistes d'avant 1968. Le secrétariat du Comité central compte une femme parmi les six secrétaires (soit 16,6 %), qui figure parmi les deux nouveaux membres. (*L'Humanité*, 14-5-1979, p. 6 ; *Le Monde*, 15-5-1979, pp. 10 et 11.

(45) A. HARRIS, A. de SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du parti communiste*, Ed. du Seuil, Paris, 1974 ; G. Plissonnier, secrétaire du C.C. du P.C.F., in *France nouvelle*, n° 1576, 26-1-1976, p. 14.

(46) Madeleine Vincent est remplacée par Gisèle Moreau, proche de G. Marchais, qui entre au secrétariat du Comité central.

(47) *Le Monde*, 5-7-1974, p. 6.

(48) *L'Humanité*, 9-4-1975 et 4-12-1975. — M. VINCENT, « Ouvrières, employées, intellectuelles », p. 6. Colette Coulomb insiste même sur le fait que, si les femmes communistes représentent à peu près la composition sociale française, on y trouve quand même davantage d'ouvrières. La dernière étude officielle de la composition sociale du parti date de 1966.

(49) *L'Humanité*, 28-4-1979, p. 4 ; *Le Monde*, 29 et 30-4-1979, p. 6. Il faut noter que :

- les pourcentages sont calculés par rapport aux personnes actives du parti ;
- la catégorie « ouvriers » représente « les ouvriers spécialisés, les ouvriers professionnels, les ouvriers agricoles, plus certaines catégories de techniciens, de cadres de production et d'employés qui sont partie intégrante de la classe ouvrière » ;

- l'étude ne donne pas une répartition sociale des femmes ; elle signale seulement que parmi les 8,8 % de personnes sans activité professionnelle, autres que les chômeurs, se trouvent essentiellement des femmes.

(50) V. le XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979 et la réunion du Comité central d'Ivry-sur-Seine du 21 juin 1979.

(51) Elles représentent 35,7 % des adhérents. *L'Humanité*, 28-4-1979, op. cit.

(52) V. le préambule des nouveaux statuts du parti communiste. (*L'Humanité*, 15-5-1979, p.12).

(53) V. l'importance accordée à l'action dans les entreprises lors du XXIII<sup>e</sup> Congrès et lors de la réunion du Comité central d'Ivry-sur-Seine.

(54) V. la promotion des intellectuel(le)s dans les organes du parti et la place des employé(e)s depuis le XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979.

en direction des femmes. Ils ne s'ouvrent aux femmes qu'en tant qu'ouvrières censées apporter au parti, comme leurs « compagnons », leur expérience de travailleuse, et, s'il prend en compte l'organisation des femmes lorsqu'il s'ancre plus dans la société française, il se garde de les intégrer dans les rouages dirigeants. L'organisation des femmes aux niveaux inférieurs est une question seconde dans la mesure où le parti communiste encourage les commissions féminines, instances non statutaires, dans le cadre d'une activité limitée, sous l'œil indifférent de l'ensemble du parti. Cette attitude est à l'origine du malaise latent en son sein depuis 1974 alors que l'ouverture à la société française est vécue comme une réalité par nombre de militantes qui sont de nouvelles adhérentes.

Si le parti communiste se targue de réunir plus de deux cent cinquante mille femmes, si le groupe parlementaire communiste compte dix-huit femmes, il n'envisage ces faits que sous l'angle de sa stratégie politique du moment. Les élections législatives de mars 1978, avec la mise en cause de la ligne politique suivie par le parti, font resurgir la question féminine ; des femmes communistes contestent la politique féminine du parti (55), tandis que des femmes socialistes, qui critiquent celle du parti socialiste, tentent de se rapprocher des femmes communistes (56), mettant en porte-à-faux la tactique du parti communiste de « l'union à la base » entre socialistes et communistes ; mais ce sont surtout les intellectuelles qui portent ces questions au premier rang, alors que, pour les communistes, il s'agit « d'intégrer » (57) la question féminine aux questions générales, à la lutte contre le régime en place et contre le « réformisme ».

## 2° Une activité faible en direction des femmes.

Pour l'Internationale, le « front unique » passe par les revendications économiques et politiques immédiates des « masses », et des femmes. Ainsi, lors du Comité central du parti communiste d'octobre 1935 (58), M. Thorez reproche aux militantes de ne pas comprendre les « petites revendications » des femmes et de ne se soucier que de la « haute politique ». En réponse à la lettre d'une militante sur la nécessaire éducation des ménagères et des travailleuses pour qu'elles comprennent qu'elles font de la politique malgré elles, il s'élève contre cette fausse conception du travail en direction des femmes (59). Il considère ces remarques comme du « bavardage » alors que le rôle du parti est de comprendre et de prendre en charge les aspirations, les besoins des femmes et de diriger leurs luttes ; d'ailleurs, l'intervention de Martha Desrumeaux au VIII<sup>e</sup> Congrès de Lyon-Villeurbanne de janvier 1936 est ponctuée de l'expression « Finissons-en avec les bavardages ! » (60).

Il ne s'agit plus de discuter de la création d'une commission féminine et encore moins de réunir un nombre relativement faible de femmes sur des questions comme l'avortement car « si elles ne savaient pas ce

(55) *Le Monde*, 26 et 27-4-1978, *op. cit.*, p. 7.

(56) *L'Humanité*, 22-4-1978, p. 4.

(57) *L'Humanité*, 13-4-1978.

(58) *Pour la cause du peuple*. Rapport de M. Thorez au C.C. du P.C. du 17 octobre 1935, *op. cit.*, pp. 34-35.

(59) *Ibid.*

(60) *Union du peuple en France pour une France libre, forte et heureuse !* VIII<sup>e</sup> Congrès national du P.C.F., *op. cit.*

que c'était, elles prendraient un dictionnaire pour le savoir » (61). Les militantes doivent parler le plus simplement possible aux femmes de leur situation et de ses conséquences sur les enfants qu'elles élèvent. Ainsi, dans les réunions, M. Desrumeaux n'explique pas aux femmes ce qu'est le marxisme, le léninisme ou le stalinisme, mais s'intéresse à leurs préoccupations, à leurs problèmes et à leurs aspirations afin de ne plus parler « au milieu de vingt camarades membres du parti » (62). Ce sont les mêmes thèses que reprend Jacques Duclos dans son rapport devant la Conférence nationale du parti de juillet 1936 (63). La propagande parmi les femmes n'obtient pas les succès escomptés si elle n'est pas liée aux préoccupations quotidiennes ; prétextant les succès de la presse du cœur et de la presse féminine, il répond à certaines militantes que ce n'est pas parce que « vous êtes communistes que vous ne devez pas vous occuper de la mode, des problèmes sentimentaux et psychologiques qui intéressent vos sœurs » (64).

À la Libération, le parti demande de nouveau aux femmes de lui accorder leur confiance, comme « parti de l'union », « parti de l'émancipation intégrale de tous les travailleurs », d'autant qu'elles votent pour la première fois. Cependant, parmi les brochures éditées, aucune ne concerne les femmes en tant que telles ; seuls quelques tracts de propagande (65) et quelques affiches s'adressent aux femmes (66). Après le X<sup>e</sup> Congrès de Paris de juin 1945, aucun document intérieur ni aucune brochure ne sont sortis sur la femme ; par contre, de nombreux tracts, sur les objectifs immédiats du parti, comme de nombreuses affiches, concernent les femmes. Le parti communiste affirme se préoccuper « naturellement » (67) des femmes et mener « un bon travail » par la connaissance de leurs revendications et de leurs aspirations ; les femmes — les ouvrières et les « simples femmes, mères de famille et ménagères », selon la stratégie du moment (68) — lui font confiance dans la défense de leurs droits. Il tente de faire prendre conscience aux militantes de l'importance du travail parmi les femmes qui doit être réalisé selon des formes accessibles à « la plus grande masse des femmes » ; la propagande doit être menée avec des arguments mobilisateurs tant dans les tracts et les réunions spéciales que dans *L'Humanité*, en y ajoutant les conseils juridiques, les problèmes de l'enfance, les conseils pratiques, les contes et nouvelles, c'est-à-dire en adaptant les initiatives du parti à la situation des femmes concernées. Enfin, il privilégie le combat avec les non-communistes, notamment au sein de l'U.F.F., et réclame la création, auprès de chaque direction fédérale, d'une « commission pour le travail parmi les femmes » sous la responsabilité d'un militant, membre du secrétariat.

(61) *Ibid.*, pp. 358-359.

(62) *Ibid.*

(63) Le journal du Comité central tire à la fin de décembre 1935 à 10 000 exemplaires et en janvier 1936 à 50 000 exemplaires. (J. DUCLOS, *Pour l'union des femmes de France*, op. cit.)

(64) *Ibid.*, pp. 20 à 22.

(65) Pour la protection de l'enfance française.

(66) Affiche de janvier 1945 : *Femmes, lisez ceci* (3 500 affiches sur un total de 13 500 affiches diffusées).

(67) M. Servin, ..., *s'adresse aux femmes de France!* op. cit.

(68) Rapport de J. Vermeersch au C.C. sur le travail du Parti parmi les femmes, (Ivry, 25 et 27-11-1961), op. cit.

Cependant, au XVII<sup>e</sup> Congrès de Paris de 1964 (69), toutes les congressistes ne partagent pas l'opinion de M. Thorez qui renvoie les femmes aux problèmes considérés comme typiquement féminins (70), d'autant qu'elles reprochent au parti de ne pas adapter la vie des cellules à leur participation en se retranchant derrière les contraintes qu'elles connaissent comme épouse, comme mère et comme travailleuse ; la femme, c'est une carte de plus de placée, et les hommes nient l'intérêt des femmes pour les problèmes politiques. Ainsi, peu avant le XVIII<sup>e</sup> Congrès de Levallois de janvier 1967, J. Vermeersch préconise la présence des femmes aux assemblées de remise des cartes en tenant compte de leurs possibilités matérielles, et aux réunions spécialement organisées pour elles et consacrées à l'exposé du programme et des actions du parti (71) ; de nombreuses journées nationales d'études consacrées aux questions féminines sont organisées. Cette préoccupation transparait dans le rapport de Madeleine Vincent au Comité central d'octobre 1970 (72) ; elle demande que les femmes participent à la vie des organisations du parti, et tout d'abord au niveau des cellules ; elle pose la question de la formation politique des cadres féminins et de la conciliation des activités militantes avec la situation de chaque adhérente. Mais si le parti communiste s'arrête à ces questions, il les intègre de façon « absolue » aux objectifs généraux du parti, sans les évaluer politiquement et culturellement, en menant son action dans les organisations, dans la C.G.T., et dans l'U.F.F., par rapport aux « femmes de toutes opinions » (73).

Depuis la fin de 1977, il insiste sur l'importance du travail dans les cellules d'entreprises pour toucher les ouvrières, et lance des campagnes de discussion à la porte des entreprises ; il organise des campagnes de recrutement, des actions lors des remises de cartes, des fêtes, des interventions des responsables fédéraux, des conférences de presse du Bureau politique... ; il propose des discours (74), des pétitions, des sessions du Comité central (75), des lois-cadres (76), des interventions sur le plan parlementaire (77) et gouvernemental (78), des manifestations (79), des

(69) XVII<sup>e</sup> Congrès du P.C.F., Paris, 14 et 17-5-1964, *op. cit.*

(70) *Ibid.*, pp. 131 et 186.

(71) *L'Humanité*, 18-11-1966, p. 1.

(72) *L'Humanité*, 17-10-1970, *op. cit.*

(73) *L'Humanité*, 16-1-1975. V. ouvrières, femmes d'ouvriers, femmes des cités populaires, paysannes, intellectuelles.

(74) V., par exemple, G. Marchais au Palais des Congrès (in *L'Humanité*, 5-12-1977, pp. 1, 4 et 5).

(75) V., par exemple, la session du Comité central des 9 et 10 novembre 1976 consacrée à la lutte des femmes, (in *L'Humanité*, 12-11-1976, pp. 6 et 7).

(76) Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et de la famille, n° 1007, *Assemblée nationale*, Seconde session ordinaire de 1973-1974.

Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société, n° 2982, *Assemblée nationale*, Seconde session ordinaire de 1976-1977.

Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société, n° 228, *op. cit.*

(77) *L'Humanité*, 15-6-1978 : proposition de création d'une commission d'enquête parlementaire sur la promotion de la femme.

*Le Monde*, 19 et 20-11-1978, p. 25 : proposition de création d'une commission spéciale de l'Assemblée nationale « chargée d'examiner toutes les questions ayant trait à l'égalité de la femme ».

(78) *Le Monde*, 19 et 20-11-1978, p. 25.

(79) *L'Humanité*, 20-11-1978, pp. 1 et 5 ; *Le Monde*, 21-11-1978, p. 13.



actions (80). Dans le dernier point d'un chapitre du rapport du Comité central du 26 avril 1978, intitulé « L'immense travail de notre parti », le parti communiste s'estime satisfait de son travail parmi les femmes qui peut être « enrichi » et « amélioré » (81). Par contre, il reste discret sur les deux rassemblements organisés à la Mutualité avant les élections législatives de mars 1978, la seule action entreprise en direction des femmes à la veille des élections, et qui a attiré peu de militantes. Pas un mot dans *L'Humanité* sur la réunion animée par des discussions ouvertes entre femmes communistes et femmes non-communistes et à laquelle participaient Jean Ellenstein et Christine Buci-Glucksmann. Le parti n'aborde jamais la question de la participation des femmes dans les réunions, notamment à travers les prises de parole : leur nombre ; le temps ; Les sujets... (82). Il se contente de reconnaître que des retards ont existé « il y a quelque vingt ans » (83), comme simplement dans la mise à jour de la politique et de la théorie du parti (84). D'autre part, le parti communiste entoure son activité en direction des ouvrières d'une large publicité. S'il se proclame « le parti de la libération de la femme » depuis le XXII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979, il se tourne essentiellement vers « les travailleuses manuelles et intellectuelles », tant dans les promotions du parti (85) que dans les candidatures aux élections (86). Le parti communiste fait des adhésions, recrute, promeut, présente des ouvrières, des employées et des intellectuelles — les deux dernières catégories prenant en fait une place de plus en plus importante, le parti les considérant comme des travailleuses. Le parti communiste est un parti féminin, mais son activité en direction des femmes n'a pas une dimension politique et culturelle dans la mesure où la réalisation de « la voie démocratique au socialisme » est entreprise par la classe ouvrière, notion élargie qui comprend les techniciens, les employés, les ingénieurs et cadres, les intellectuels.

La question de la conquête du pouvoir politique détermine la place laissée aux femmes et l'activité du parti dans leur direction. Il ne laisse accéder aux échelons supérieurs qu'un nombre restreint de travailleuses, et ne mène une activité soutenue que dans les cellules d'entreprises. Il ne s'ouvre aux femmes de « toutes opinions » et de toutes couches sociales que lors des périodes pendant lesquelles il se rapproche du pouvoir, et sans leur accorder une place réelle : il néglige, et leur organisation dans les « commissions féminines », et leur recrutement en privilégiant les revendications immédiates, concrètes, qu'il s'empresse d'intégrer dans les revendications générales. Stratégies qui désorientent nombre de nouvelles militantes.

(80) *Le Monde*, 15-12-1978, p. 11 ; *Le Monde*, 6-2-1979, p. 10, (campagne lancée auprès des jeunes femmes par le Mouvement de la Jeunesse Communiste de France). *L'Humanité*, 20-11-1978, p. 5, (rassemblement des femmes immigrées).

(81) *L'Humanité*, 28-4-1978, p. 7.

(82) *L'Humanité*, 13-6-1978, p. 6. Est-ce que le travail des militantes communistes est toujours pris au sérieux par les militants ? Qui s'occupe essentiellement de certaines responsabilités comme les tombolas, les trésoreries, les repas, ... etc ?

(83) *L'Humanité*, 13-6-1978, p. 6.

(84) *Ibid.*

(85) *L'Humanité*, 14-5-1979, p. 6 ; *Le Monde*, 15-5-1979, pp. 10 et 11.

(86) V. liste présentée par le parti communiste français au scrutin du 10 juin 1979 pour les élections à l'Assemblée européenne.

## 2) UNE PRATIQUE MILITANTE UNIDIMENSIONNELLE.

A travers une organisation des femmes qui privilégie les travailleuses, le parti communiste structure un comportement et une morale communistes, ouvriers, qui sont portés au grand jour lorsque le parti est « juste en deçà de la ligne du pouvoir », c'est-à-dire lorsqu'il accentue sa dimension nationale.

a) *Un comportement ouvrier.*1° *Un militantisme masculin.*

« Nous avons fait du Parti une grande et belle famille, la famille des communistes. Nous pouvons, sans forfanterie, nous montrer en exemple aux autres partis » (87).

Le parti, une grande famille. La femme communiste, une épouse et une mère de famille. Comme dans la société, l'homme dirige la famille. A la Libération, selon Dominique Desanti (88), si nombre de femmes communistes espèrent, du fait de la place qu'elles ont occupée dans la Résistance, jouer un rôle à part entière dans le parti, elles sont vite déçues ; elles sont traitées comme « compagnes » ou « épouses » de tel militant ou sont cantonnées dans les places considérées comme secondaires par les militants. Et, pour expliquer cette présence peu importante des femmes, les communistes avancent comme obstacle le plus important les difficultés résultant des tâches familiales. Après les élections de novembre 1946, on ne trouve aucune femme communiste à la présidence des commissions de l'Assemblée nationale ou du Conseil de la République, et seulement une femme vice-présidente de la commission de l'Éducation nationale au Conseil de la République et une de la commission de la Famille et de la Population à l'Assemblée nationale (89). Au XI<sup>e</sup> Congrès de Strasbourg des 25-28 juin 1947, qui met à son ordre du jour « Les femmes dans la Nation », le rapport condamne le fait de refuser l'accès des femmes aux responsabilités en mettant en doute leurs capacités ou, pire encore, en discutant de l'opportunité de leur présence dans le parti (90) ; il est bien mis en évidence que les obstacles rencontrés par les femmes du parti viennent des militants, et notamment des dirigeants qui préfèrent des femmes effacées sur lesquelles ils exercent une supériorité (à l'exception peut-être de Maurice Thorez qui, selon Dominique Desanti, se préoccupe personnellement de la question, et ne met pas plus en doute, en général, les capacités des femmes que celles des hommes) (91). Pour les communistes, « les femmes, avec leur bon sens et leurs qualités de cœur, reconnaissent que dans cette

(87) M. GITTON, *V. le Congrès d'Arles*, préface de F. Bonte, *op. cit.*, p. 24.

(88) D. DESANTI, *Les Staliniens*, *op. cit.*, p. 42.

(89) P.C.F., *juin 1945-juin 1947 : Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg*, *op. cit.*

(90) V. les extraits du rapport du Comité central in *Femmes : l'âge politique*, *op. cit.*, p. 108. Y est mis sérieusement en cause la misogynie des responsables communistes.

(91) D. DESANTI, *Les Staliniens*, *op. cit.*, pp. 54-55 et 198.

bataille pour une meilleure vie les communistes se sont montrés les plus ardents » (92) ; cette sollicitude envers les femmes est une attitude constante de J. Vermeersch (93), et de nombreux articles expliquent que la conscience révolutionnaire n'existe pas ou est en retard chez les femmes. Le parti communiste s'adresse aux femmes sur la base des problèmes sociaux les plus immédiats, les plus quotidiens et les plus « typiquement féminins » (94) ; la grande majorité des militants se montrent hostiles à l'évocation des problèmes politiques par les femmes, et dans les luttes, le plus souvent, les travailleuses sont écartées. Le parti communiste nie tout rapport entre la question du pouvoir et la question féminine.

« On dit parfois que la politique est actuellement réservée aux hommes. Si l'on a en vue l'exercice du pouvoir, il serait plus conforme à la vérité de dire qu'elle est réservée à certains hommes » (95).

A travers les interviews réalisées par André Harris et Alain de Sédouy en 1974 (96), on voit des femmes communistes mettre en cause l'idéologie implicite de la femme gardienne du foyer qui se cache derrière la justification par les tâches familiales de la faiblesse du militantisme féminin, ou encore l'opposition du mari, ou les entraves dont il assortit son accord, à l'activité militante de la femme. Dans les milieux ouvriers, cette situation est acceptée comme une fatalité du pouvoir des hommes (97), le parti ne devant pas intervenir dans la vie privée afin de ne pas « violer les consciences » (98). Par contre, dans les milieux intellectuels, sont mis en avant les problèmes de mentalités, que ce soient les comportements de certains militants et de certaines militantes, que ce soit l'indifférence aux problèmes de temps et de charges familiales, que ce soit le problème de l'intégration à un univers masculin dans lequel il faut prouver ses capacités et dans lequel on pardonne moins les erreurs aux femmes qu'aux hommes (99). D'ailleurs, les femmes, en général, ne discutent pas des problèmes généraux dans les réunions ; elles se consacrent aux tâches pratiques ; par exemple, elles n'osent pas s'exprimer ou sont l'objet d'une misogynie qui les contraint à se retirer de la discussion (100). Si les cadres se renouvellent et si de nouvelles militantes viennent au parti, « comme ailleurs le pouvoir appartient aux hommes » (101).

(92) P.C.F., juin 1945-juin 1947 : *Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg*, op. cit., p. 194.

(93) V. les réflexions de J. Vermeersch sur la conscience de classe de sa mère et des ouvrières de son époque. (A. HARRIS, A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, Seuil, 1978, pp. 52 et s.).

(94) *L'Humanité*, 21-7-1956, p. 8. Cf. le XIV<sup>e</sup> Congrès du Havre de juillet 1956 et le rapport du Comité central présenté par Waldeck-Rochet au XII<sup>e</sup> Congrès de Paris du P.C.F., op. cit.

(95) *L'Humanité*, 23-11-1970, op. cit.

(96) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du P.C.*, op. cit.

(97) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, op. cit., p. 140.

(98) V. les enquêtes de *L'Humanité-Dimanche* de mars 1975, n<sup>o</sup> 208-209.

(99) *La Nouvelle Critique*, n<sup>o</sup> 82, mars 1975, pp. 13 à 21. C. BUCI-GLUKSMANN, « Pour un féminisme communiste », *Les nouvelles littéraires*, n<sup>o</sup> 2639, 8 et 15-6-1978, p. 22.

(100) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du P.C.*, op. cit., pp. 313 à 328.

(101) *Ibid.*, p. 129.

Le militantisme féminin pose de nombreux problèmes : d'une part, par rapport aux attitudes, aux comportements des autres militants du parti, c'est-à-dire de la « famille communiste », et d'autre part, par rapport au cadre dans lequel la femme est enfermée, la famille (102). Le parti parle de l'intégration des femmes comme si elles devaient y entrer sans militer, en tant que femmes, d'une manière différente des hommes (103).

« Être féministe dans le bon sens du terme — c'est-à-dire agir efficacement, réellement pour faire progresser jusqu'au bout la promotion de la femme — ce n'est pas lutter contre les travailleurs masculins... » (104).

## 2° *Le (la) militant(e) communiste, un exemple.*

Lors du VIII<sup>e</sup> Congrès de Villeurbanne de janvier 1936, le parti communiste trace le modèle de la militante communiste dans une adresse en mémoire d'Anna Pauker dirigeante communiste roumaine (105). Pour la militante, le parti est celui « qui m'a donné les possibilités de faire ce que je fais parce que c'est lui qui m'a montré le chemin de la lutte contre le capitalisme ». Le parti donne tout au militant qui doit en revanche tout lui apporter, dans la conception léniniste du rapport du militant au parti, « avant-garde ». Le militant communiste n'est pas un travailleur comme les autres (106) car « être un ouvrier irréprochable, c'est à la fois servir son idéal et son parti » ; il doit tendre toutes ses énergies pour devenir « un ouvrier modèle » à la fois sur le plan technique et sur le plan des contacts humains (107). De plus, les affaires de famille du militant communiste, et notamment du cadre, sont traitées comme des affaires de parti quand elles revêtent une certaine importance ; la vie privée et l'organisation du parti sont alors confondues. Ainsi, après que M. Thorez ait réglé les questions de son divorce avec sa première femme et de son remariage avec J. Vermeersch, le « bonheur » de J. Vermeersch et de M. Thorez est régulièrement proposé en exemple (108). Il y a dans le parti de l'époque une remarquable concordance entre l'appel aux sources nationales et le culte du militant exemplaire (109), pour un parti « juste en-deçà de la ligne du pouvoir ».

« Nous ne sommes pas un Parti tombé du ciel. Nous sommes des gens solidement enracinés à la terre de France. Les noms de nos militants de tête ont les saines et fortes saveurs de nos terroirs.

(102) *France Nouvelle*, n° 1704, 10-7-1978, pp. 27 à 31.

(103) *Ibid.*, A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, *op. cit.*, notamment pp. 137-138 au sujet de la contraception et de l'avortement et p. 139 au sujet des revendications « spécifiques » aux femmes en tant que femmes.

(104) *L'Humanité*, 13-6-1978, *op. cit.*

(105) *Union du peuple de France pour une France libre, forte et heureuse !* VIII<sup>e</sup> Congrès national du P.C.F., *op. cit.*, p. 364.

(106) *Le Congrès d'Arles*, préface de F. Bonte, *op. cit.*, p. 26.

(107) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, *op. cit.*, p. 58. V. J. Vermeersch parlant de sa vie d'ouvrière d'usine.

(108) D. DESANTI, *Les staliniens*, *op. cit.*, pp. 52-53.

(109) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, *op. cit.*, p. 66. J. Vermeersch : « C'est possible qu'il y ait eu des excès, c'est possible. Il est difficile de me reprocher ça à moi personnellement, puisque j'ai vécu en concubinage avec Maurice Thorez pendant dix ans, que j'ai eu trois enfants sans être mariée. Je ne me suis mariée avec Maurice Thorez que parce qu'il a beaucoup insisté... Avoir une concubine, pour lui, c'était gênant quand il était au gouvernement ».

Nous prenons la suite de l'histoire. Si notre propagande est bien accueillie par le peuple, si elle suscite des sacrifices qui font sa force, c'est parce qu'elle répond à quelque chose de profond qui est en ce peuple, et que nous délivrons. Quelque chose de spécifiquement français (...). Notre discipline et notre amour de l'ordre répondent dans ce pays si facilement et parfois si dangereusement individualiste à ce dont il a le plus besoin pour trouver son équilibre : la mesure. Notre parti, par son intelligence des situations et de la complexité des problèmes, par son attachement aux valeurs morales et aux valeurs culturelles, par le dévouement joyeux et l'intégrité inattaquable de ses militants, par son bon sens, sa générosité, son exaltation du travail, son goût de la netteté et de la clarté, est nécessairement un moment de la France éternelle » (110).

Le problème des relations entre les hommes et les femmes, qui n'est pas à l'ordre du jour dans la société, ne peut être qu'un facteur subversif pour l'organisation du parti qui est obligé de lutter, même encore après la Seconde Guerre mondiale, contre la propagande de « la mise en commun des femmes » et de « la dissolution des mœurs », considérant la jouissance de la vie comme une théorie anarchisante de libertinage et de dérèglements (111).

Le militant et la militante sacrifient au conformisme moral (112). Si, en 1960, il est encore mal vu dans les organes du parti de vivre ensemble sans être marié (113), actuellement, il ne condamne plus ceux de ses militants et celles de ses militantes qui tentent d'accéder à un nouveau type de relations sexuelles. Cependant, il ne veut pas se couper de sa base militante qui n'est pas prête à recevoir ces expériences ; dans les réactions aux propos d'un jeune lycéen communiste sur la sexualité, dans un reportage de *L'Humanité-Dimanche* (114), il est dit qu'il faut inspirer le respect pour mener une lutte politique efficace, qu'il faut donner l'exemple aux autres par son comportement quotidien, que les propos d'un communiste doivent cadrer avec la morale (115) ; pour beaucoup de militants, il faut avoir une vie et une conduite exemplaires quand on est communiste (116). Par contre, un certain nombre d'intellectuelles (117) reprochent au parti de ne pas faire allusion à ces problèmes de peur de perdre une certaine « clientèle féminine ». En 1978, la militante fait des « sacrifices » — ou un « choix », terme qui élimine plutôt les connotations religieuses de l'expression — ; le parti encourage le militantisme féminin en montrant ce qu'il apporte à la femme en détruisant son image traditionnelle, mais sans intervenir de façon active (118). Pour un parti qui se dit révolutionnaire et qui veut changer la société établie, le parti communiste impose à ses militant(e)s une conformité aux normes de cette société ; et cette attitude se renforce quand le parti accentue sa dimension nationale : il évite les comportements nouveaux

---

(110) *L'Humanité*, 2-7-1936, « Des Capétiens aux communistes », P. Vaillant-Couturier.

(111) D. DESANTI, *Les staliniens*, op. cit., p. 245.

(112) *Ibid.*, p. 235.

(113) *Ibid.*, p. 306.

(114) *L'Humanité-Dimanche*, n° 208, 5 et 11-3-1975, pp. 21 à 27.

(115) *L'Humanité-Dimanche*, Franchise Postale, n° 211, 214, 224.

(116) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du P.C.*, op. cit., pp. 35, 36, 77, 161, 376 à 403.

(117) *La Nouvelle Critique*, n° 82, op. cit.

(118) *France-Nouvelle*, n° 1704, 10-7-1978, op. cit., pp. 27 et s.

mal compris de la base — masculine — et prêtant flanc à la critique lorsqu'il recrute parmi les catégories sociales non-ouvrières.

### b) Une morale communiste.

En 1935, les communistes fustigent le « droit au chaos sexuel » (119), le « dévergondage », apanage de l' « anarchisme individualiste et bourgeois » et de la moralité « petite-bourgeoise fasciste », la « morale petite-bourgeoise égoïste » ; la liberté sexuelle est synonyme de la « théorie du verre d'eau » vivement critiquée par Lénine dans les entretiens de 1920 avec Clara Zetkin (120). D'ailleurs, en 1956, dans sa condamnation du « Birth Control », J. Vermeersch rappelle que le droit aux relations sexuelles libres pour la femme sans crainte de la maternité, la « revendication d'amour libre », n'est pas une revendication prolétarienne, comme l'ont montré Lénine et Clara Zetkin (121). Il règne dans le parti un conformisme moral qui fait qu'on n'aborde pas les sujets tabous concernant la sexualité : du militant de base au cadre, tous doivent respecter une norme morale qui en fait des personnes sacrifiant tout au parti, notamment leur vie personnelle.

A la Libération, la situation évolue peu.

« L'affrontement quotidien entre victimes et bourreaux nous avait obligés à élaborer une morale provisoire que nous baptisions " prolétarienne " dans nos moments d'euphorie. A l'époque, le moralisme, presque puritain et assez hypocrite, en usage au Parti m'ahurissait encore. Au Parti, on masquait les naufrages, élans, déchirements, sous une pudeur qui s'accrochait aux propos de Lénine sur " l'amour qui n'est pas un verre d'eau qu'on avale ", rampe, garde-fou, que je traitais de " pudibonderie russe " — mais en secret. J'ignorais encore, connaissant peu de " cadres " de l'appareil, l'inquisition de la vie privée, les amours décapitées sur ordre, les responsables " remis à la base " pour liaison dangereuse... ou simplement parce que l'épouse, bonne militante, s'était plainte des " mœurs indignes d'un communiste " » (122).

Sortir de la norme ainsi définie, c'est « la bohème intellectuelle et les déclassés » qui vivent dans la licence, le libertinage, l'anarchie des mœurs la plus bourgeoise ; c'est l'asservissement aux instincts qu'une société de progrès, comme la société socialiste, ne peut admettre.

Il existe donc une morale qui fait appel aux idées puritaines fondées sur la thèse implicite de l'incompatibilité de la société socialiste et du plaisir : si les communistes affirment que le socialisme n'est ni l'austérité ni la fête libertaire, ils ne mettent pas en question les valeurs passées

(119) *L'Humanité*, 21-11-1935.

(120) LÉNINE, *Sur l'émancipation de la femme*, op. cit., pp. 109-110.

(121) J. Vermeersch, ... *Conférence faite le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale*. Contre le néo-malthusianisme réactionnaire. Nous luttons pour le droit à la maternité. V. les réflexions de Lénine à Inessa Armand au sujet de la « revendication de l'amour libre » pour les femmes (LÉNINE, *Sur l'émancipation de la femme*, op. cit., pp. 38 à 43).

(122) D. DESANTI, *Les staliniens*, op. cit., pp. 15-16. V. également l'interview de J. Vermeersch in A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, op. cit. pp. 70-71.

sur la sexualité, dont la classe ouvrière est imprégnée (123). Cette morale est de la même nature que celle qui sous-tend toutes les actions qu'il entreprend « dans l'intérêt du peuple et du pays ».

« A cette morale, les femmes sont particulièrement sensibles. Elles ont été touchées par la grandeur des communistes dans la lutte contre l'occupant. Dans la bataille actuelle, pour la renaissance du pays, pour la sauvegarde de la liberté et de la paix, elles sont touchées par le courage, le dévouement inlassable, la concordance entre la parole et les actes dont les communistes font preuve pour défendre leurs droits et les droits de ce qu'elles ont de plus cher : les enfants » (124).

Morale « vraiment supérieure » et d' « absolu désintéressement » (125). « Réalisme socialiste » ! L'absence d'analyse de la morale conduit le parti à penser que les mœurs sont une question secondaire, c'est-à-dire un simple appoint dans la lutte politique du parti ; le discours communiste ne concourt pas à les dégager de l'emprise du discours dominant, auquel il oppose simplement une morale dite communiste, ouvrière. D'ailleurs, parallèlement, le parti communiste insiste sur l'immoralité introduite par les films et les journaux d'enfants de provenance américaine, et contraire à la nécessité de « préparer une jeunesse saine et forte, physiquement et moralement » (126). Le projet de thèse pour le XIV<sup>e</sup> Congrès de juillet 1956 exige, « pour le salut du pays », l'éducation de la jeune génération dans « une atmosphère de santé morale, de lutte active contre la démoralisation et la dépravation des milieux parasitaires de la société » (127).

Il faut attendre le XXII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen de février 1976 pour que la question soit posée en des termes différents. Faute d'une position suffisamment élaborée et d'une position commune des membres du parti, le débat est remis à plus tard. Le parti communiste se place sur le terrain de la sexualité en parlant de l' « immoralité » et de l' « étalage de la perversion » (128). Cette dénonciation de l'immoralité et de la perversion soulève des questions des militants de la base comme en témoignent les tribunes de discussion de *L'Humanité* (129). La première lettre, d'un militant parisien, condamne, dans cette dénonciation de la pornographie et de la sexualité « anormale », la référence à la morale bourgeoise ; pour lui, c'est ou de la démagogie, qui consiste, sur la base d'une idéologie des plus traditionnelles, à se concilier les chrétiens, ou une incapacité du parti communiste à mener une analyse matérialiste et dialectique des mœurs, à éliminer toute référence à des concepts antiscientifiques, à

(123) V. art. 7 des statuts de 1964 du parti. La référence à « la morale du parti » disparaît dans les nouveaux statuts adoptés par le XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979. D'ailleurs, J. Vermeersch reconnaît qu'il y a eu des excès dans la rigueur des mœurs, dans le moralisme, dans la pudibonderie, et notamment vis-à-vis des femmes. (A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, op. cit., pp. 65-66).

(124) P.C.F. juin 1945-juin 1947 : *Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg*, op. cit., p. 196.

(125) J. Vermeersch : « — Je crois que, dans un parti, il faut tout de même avoir un certain contrôle, parce que la lutte des classes, c'est très difficile... » (A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, op. cit., p. 70).

(126) P.C.F. juin 1945-juin 1947 : *Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg*, op. cit., p. 196.

(127) *L'Humanité*, 16-6-1956, pp. 6 à 8.

(128) Avant-projet de document préparatoire au XXII<sup>e</sup> Congrès du P.C.F. de Saint-Ouen des 4 et 8-2-1976. (*L'Humanité*, 12-11-1975, p. 8).

(129) *L'Humanité*, 6-1-1976, p. 5.

montrer l'aggravation des difficultés du système capitaliste et l'apparition d'aspirations nouvelles annonçant une société d'un type nouveau : il propose de parler, au lieu de l' « immoralité », du « mépris de la femme », et, au lieu de l' « étalage de la perversion », de l' « exploitation commerciale de la misère sexuelle ». La seconde lettre, également d'un militant parisien, montre qu'il n'y a pas de morale marxiste, mais une théorie marxiste de la morale ; cependant, il y a une « morale prolétarienne » et elle ne doit pas réhabiliter, sous une forme nouvelle, tout le discours traditionnel de la sexualité. Guy Poussy, membre du Comité central, proche de Georges Marchais, répond que les valeurs que ces deux militants repoussent sont celles dont les travailleurs, les simples gens, prennent la défense contre la grande bourgeoisie. En s'appuyant sur leur indignation devant la crise morale du capitalisme, il condamne « certaines » perversions, le débordement des instincts, la mise au premier plan de la sexualité (130). Cette position reflète les réactions indignées publiées après le reportage sur la conception des relations sexuelles d'un jeune lycéen communiste (131) ; des lecteurs parlent de morale communiste, de comportements dépourvus de toute morale, de la nécessité d'être le meilleur sous tous les rapports. Face à l'intransigeance de G. Marchais (132), des questions sont soulevées dans les milieux intellectuels, et dans de nombreuses conférences de section, de la région parisienne essentiellement ; quelques fédérations amendent le projet de résolution. Pour couper court au développement de la discussion, à la veille des conférences fédérales de la région parisienne, le Bureau politique rétablit le huis-clos des débats, et demande aux membres du Bureau qui président aux travaux des communistes de la région parisienne d'obtenir que le projet de résolution soit voté avec un minimum d'amendements. La reprise en main organisationnelle d'un débat sur une question considérée comme secondaire crée un malaise parmi les militants de la région parisienne dont certains s'élèvent contre cette situation ou refusent de se laisser convaincre. Car cette discussion se greffe sur celle de l'abandon de la notion de « dictature du prolétariat », qui intéresse les mêmes militants. Certaines fédérations sont mandatées pour modifier le projet de résolution, mais le sujet est ignoré lors des débats du XXII<sup>e</sup> Congrès. G. Marchais ne dit aucun mot sur la question dans son rapport. Elle n'est abordée que le troisième jour et provoque, lors de la première intervention, des rumeurs dans les rangs des délégué(e)s ; les trois orateurs, tous trois de la région parisienne, approuvent le projet de résolution. Mettant en avant l'unité du parti, G. Marchais s'adresse implicitement à certains militants et surtout aux jeunes (133) pour repousser le débat. Jean Kanapa, membre du Bureau politique, dans son rapport au nom de la commission des amendements propose de maintenir en l'état le texte du projet de résolution, alors adopté à l'unanimité (134). Pour lui, la morale communiste reconnaît les valeurs morales que la classe ouvrière reprend à la bourgeoisie comme faisant partie du patrimoine français et qu'elle enrichit ; le parti « des humbles, des opprimés,

---

(130) *L'Humanité*, 16-1-1976, p. 6.

(131) *L'Humanité-Dimanche*, n° 208.

(132) *Le Monde*, 4-11-1976, p. 8.

(133) *Le Monde*, 7-11-1976, p. 7.

(134) *Le Monde*, 10-11-1976, p. 6.



des travailleurs » (135) est le garant de ces valeurs, à travers ses militants ouvriers.

Quelques mois plus tard, dans l'appel de Lyon aux catholiques (136), Georges Marchais pose la question de savoir si la pudeur est une « valeur bourgeoise » ; pour lui, elle fait partie des valeurs morales qu'il faut reprendre à la bourgeoisie, en ajoutant que les communistes ne sont ni pudibonds, ni puritains, ni ascétiques, ni petits bourgeois anarchisants, comme le disait Lénine dans les entretiens avec Clara Zetkin. Ainsi, lors des discussions du XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979, Jean-Michel Catala, responsable des jeunesses communistes, dénonce fermement « la banalisation d'une consommation généralisée de drogues dites douces » (137), le développement de la petite délinquance juvénile auquel certains tentent de prêter des vertus révolutionnaires pour mieux dévoyer leurs luttes : l'extension de la prostitution juvénile et de « la violence pour la violence » (138). Cette « guerre idéologique » s'imisce, selon lui, dans les divers domaines culturels avec la complicité d'intellectuels pour démobiliser la jeunesse ; d'ailleurs, Jack Ralite était intervenu la veille dans les mêmes termes en analysant la place de la culture dans la crise (139).

A travers ce débat sur la morale se profile la conception léniniste du rapport du militant au parti. Le parti « avant-garde », auquel le militant identifie sa personne, impose une unité et une uniformisation des comportements par le respect de normes ; il élude les problèmes les plus subversifs et menaçants pour ces normes, comme les rapports hommes-femmes, la sexualité féminine, en imposant à ses militants de se conformer aux valeurs d'une société qu'ils combattent. Les mettre en cause, c'est ébranler l'unité du parti, et détruire une idée léniniste de la conception du parti, d'autant plus impensable que le parti communiste vient d'abandonner la notion de « dictature du prolétariat » dans la stratégie de conquête du pouvoir (140).

---

(135) Les termes sont employés par L. Salini dans un éditorial de *L'Humanité* du 3-11-1976, p. 1.

(136) *Le Monde*, 12-6-1976 ; *L'Humanité*, 12-6-1976, pp. 5 à 7.

(137) A. de Benoist dénonce à travers le problème de la drogue « la légèreté d'une intelligentsia négativiste, son goût du paradoxe et son profond mépris du peuple » ; il parle également de ces pollutions idéologiques « qui réclament des « hygiénistes qualifiés ». (*Le Figaro-Magazine*, 7-7-1979, pp. 66-67). Les termes, sous la plume, d'un membre de « nouvelle droite », ne sont pas sans rappeler, toutes proportions gardées, ceux qu'employaient les communistes après la guerre au sujet de la culture américaine et ceux qu'emploient certains membres actuels du parti.

(138) *L'Humanité*, 12-5-1979, p. 6 ; *Le Monde*, 13 et 14-5-1979, p. 6.

(139) *L'Humanité*, 11-5-1979, p. 7 ; *Le Monde*, 11-5-1979, p. 10. *L'Humanité* ne rapporte pas les propos de Jack Ralite qui, dans un élan nationaliste, compare le bilinguisme à la bigamie en mettant en cause l'importance donnée à la culture américaine.

(140) Voir les nouveaux statuts du parti adoptés lors du XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen, en mai 1979. Le XXIII<sup>e</sup> Congrès entérine la décision prise lors du XXII<sup>e</sup> Congrès, en février 1976 : il supprime même la référence aux « principes du marxisme-léninisme » et ne parle plus que de « l'acquis théorique du parti » (*L'Humanité*, 15-5-1979).

## B. — LA MOBILISATION DES FEMMES

Les thèmes utilisés sont subordonnés aux revendications générales et aux objectifs stratégiques du parti. D'une part, le parti communiste s'appuie sur des revendications immédiates, qui ne sont pas propres à la femme. D'autre part, il s'attache à des revendications considérées comme féminines — revendications d'égalité, revendications familiales ou revendication du « droit au bonheur » — mais qui perdent toute spécificité quand le parti communiste se tourne vers les seules « travailleuses ».

### 1) LES THÈMES DE MOBILISATION.

Le parti communiste mobilise les femmes sur des thèmes qui ne sont pas spécifiquement féminins. En fonction d'une stratégie partisane, d'une part, il s'attache aux revendications immédiates des femmes, d'autre part, il prend position sur un certain nombre de problèmes intéressant les femmes.

#### a) *Le thème des revendications immédiates.*

Le « Front Populaire » dissocie les objectifs de l'action immédiate des objectifs du devenir révolutionnaire ; la stratégie de lutte révolutionnaire contre le capitalisme cède le pas à la stratégie de lutte pour la démocratie contre le fascisme. Le VI<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale de juillet-août 1935 présente le thème des « revendications immédiates des masses » comme prioritaire dans cette stratégie, afin de mobiliser le maximum de monde en répondant aux aspirations nationales. Le parti communiste rompt avec le sectarisme envers les socialistes, et se tourne vers toutes les « couches exploitées » par la société capitaliste ; pour réaliser l'unité d'action des travailleurs et des autres couches, il se réfère aux revendications immédiates, critiquant ainsi l'attitude du groupe Barbé-Célor et de Marceau Pivert (141) qui les avaient condamnées dans la période précédente dans la stratégie « Classe contre classe » appliquée en 1928. Le parti se « fonde jusqu'à un certain point » (142) dans la réalité française en luttant pour l'amélioration des conditions de vie, le maintien et l'amélioration des droits démocratiques ; il traite tout problème quotidien, toute question particulière dans l'optique de la réalisation du « front populaire ». M. Thorez parle des « petites revendications des femmes » (143), reprochant aux militantes communistes de les ignorer pour leur préférer la « haute politique » qui détourne les femmes du parti ; le parti communiste se révèle l'avocat des femmes des différentes couches qui doivent participer à l'unité d'action, l'avocat des préoccupations de la « masse des femmes ».

(141) *L'Humanité*, 24-1-1936, p. 7.

(142) *La politique nationale du P.C.F.*, Ed. du P.C.F., (1935-1956), p. 177.

(143) *Pour la cause du peuple*, Rapport de M. Thorez au Comité central du P.C. du 17-10-1935, *op. cit.*, pp. 34-15.

D'ailleurs, Martha Desrumeaux, au VIII<sup>e</sup> Congrès de Villeurbanne de janvier 1936, le Congrès du « Pain, Paix, Liberté », repousse toute discussion théorique pour les femmes pour s'attacher aux détails quotidiens de la vie de la femme/mère/épouse, condamnant la stratégie de la période de la tactique « classe contre classe ». M. Thorez (144), dans son discours de clôture, demande que le parti communiste fasse pour les femmes ce qu'il n'avait pas fait jusqu'alors en comprenant qu'il faut agir dans ce domaine avec beaucoup de modestie ; il faut toucher leur sensibilité en les organisant sur la base de leurs préoccupations quotidiennes, de leurs aspirations — femmes de la classe ouvrière, femmes des classes moyennes, femmes catholiques...

C'est ainsi qu'à la Libération des revendications féminines sont indissolublement liées aux objectifs immédiats du parti pendant cette période, aux préoccupations quotidiennes de l'après-guerre qui touchent les femmes, « ouvrières, paysannes, ménagères, intellectuelles, Françaises de toutes conditions ».

Dans les années 1955-1956 encore, le parti communiste, dans la lutte pour « le Pain, la Paix et la Liberté », slogan du « Front Populaire » de 1936, s'intéresse aux revendications immédiates des travailleurs et de leurs familles. Dans le cadre de sa stratégie d'unité avec les socialistes, il présente des revendications d'union, s'attachant aux « petites revendications concrètes qui tiennent au cœur des femmes » (145) ; il se présente comme le défenseur des femmes en ce qui concerne la famille et les enfants, ou encore, il parle des « revendications particulières, grandes et petites, des travailleuses » reliées aux revendications générales. Les problèmes typiquement féminins ne sont en réalité que des questions sociales concernant les conditions de vie de la femme et venant après les revendications d'ordre général de l'ensemble des travailleurs (146). Hors des stratégies d'union, à l'inverse si le parti communiste s'intéresse aux problèmes qui sont « à la portée de toutes les femmes », il s'attache essentiellement à défendre les intérêts des femmes comme travailleuses, citoyennes et mères, étant le « parti des travailleurs, de la mère et de l'enfant » (147).

Dans les stratégies d'union, les revendications immédiates revêtent un double aspect. Dans son rapport au Comité central d'octobre 1970, Madeleine Vincent (148) énumère, d'une part, un certain nombre de « revendications immédiates » des travailleuses qui s'ajoutent aux objectifs généraux du parti. Mais, d'autre part, le parti communiste se tourne également vers les femmes « victimes du pouvoir des monopoles », se préoccupant de leurs problèmes « les plus grands mais aussi les plus "terre à terre", les plus petits en apparence » (149) ; il tente de mobi-

(144) *Union du peuple de France pour une France libre, forte et heureuse !* VIII<sup>e</sup> Congrès national du P.C.F., *op. cit.*, p. 564.

(145) M. Servin, membre du Bureau politique du P.C.F., *Le P.C. et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance nationale et le progrès social*, brochure.

(146) *Avec les communistes. Pour le bonheur et l'avenir de nos enfants.* Recueil de propositions et réalisations du P.C.F. en faveur de la femme, de la famille et de l'enfant, 1966, Brochure.

(147) *L'Humanité*, 26-11-1961, *op. cit.*

(148) *L'Humanité*, 17-10-1970, *op. cit.*

(149) *Le Petit Varois* (Toulon). 19-5-1970 : « La femme, l'enfant et les communistes ».

liser les femmes non communistes sur des problèmes précis, concrets, avec la possibilité de les intégrer ultérieurement aux objectifs du programme du parti. Le thème des revendications immédiates revêt d'autant plus d'importance que la stratégie actuelle du XXIII<sup>e</sup> Congrès, « la voie démocratique au socialisme », procède de « notre volonté de répondre sans aucun doute aux intérêts de la classe ouvrière, de tous les travailleurs, mais encore aux intérêts généraux du peuple et de la nation ; ... » (150). En mobilisant les femmes — et notamment les travailleuses — sur ces revendications, le parti communiste n'entame aucune analyse de fond spécifique de la condition féminine. Les revendications immédiates sont considérées comme une étape dans la stratégie démocratique du parti, leur contenu évoluant suivant les périodes.

#### b) *Des prises de position françaises.*

Les prises de position du parti sur des thèmes concernant la femme, sans en faire pour autant des problèmes typiquement féminins, correspondent plutôt à des époques de stratégies d'union ; elles s'appuient alors sur des images traditionnelles de la femme.

#### 1<sup>o</sup> *Le pacifisme.*

Le parti communiste perpétue une double image de la femme ; d'une part, il est dans la nature de la femme d'être favorable à la paix ; d'autre part, la femme est opposée à la guerre parce qu'elle est mère. Cette double image est exploitée pendant les périodes où le parti prétend présenter une dimension nationale.

Le VII<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale de juillet-août 1935 s'appesantit sur le travail des partis parmi les femmes en ce qui concerne la lutte contre la guerre ; il tire les leçons des succès de la propagande national-socialiste parmi les femmes et de l'échec du parti communiste allemand. Le parti communiste fait donc appel aux sentiments pacifistes des femmes dans les comités de femmes contre la guerre et le fascisme, dans le Comité mondial. Et, à la Libération, le slogan du « front populaire », « le Pain, la Liberté et la Paix », slogan de lutte contre le fascisme, est repris pour marquer la volonté pacifique des femmes à un moment où la guerre se termine (151). Ce ne sont que des mots d'ordre ordinaires qui ne recouvrent pas une lutte autonome, une initiative des femmes dans le combat pour la paix et contre le fascisme ; il est difficile de discerner la place tenue par cette lutte sachant que, par exemple, Jacques Duclos préfère une amicale des ménagères à un comité des femmes contre la guerre et le fascisme, car, dans la perspective de la réalisation du « front populaire », une amicale lui semble plus proche des préoccupations quotidiennes des femmes (152). L'appel au sentiment pacifique des femmes ne sera repris qu'en 1961, contre le « oui » à

(150) *L'Humanité*, 10-5-1979, p. 3.

(151) *Femmes, lisez ceci... La vie du parti. S'unir, combattre, travailler*, op. cit., pp. 21 à 23.

(152) J. Duclos, *Pour l'union des femmes de France*, op. cit., p. 22.

de Gaulle (153) et lors de la guerre américaine au Viêt-nam, sans réellement mobiliser les femmes.

Par contre, dans la dénonciation des guerres coloniales, le parti communiste se tourne vers l'amour maternel qui lie toutes les femmes et transcende leurs intérêts de classe (154). Il lance pour la fin de la guerre en Algérie les *Cahiers de la Paix*, tout en rappelant que l'Union Soviétique, par sa politique de désarmement, pratique une politique de paix. Déjà en 1955, dans le cadre de l'« union des femmes », le parti communiste s'adressait « aux mères, aux fiancées et aux jeunes épouses », pour l'ouverture de négociations en Afrique du Nord, essayant par ce biais de développer une action commune entre socialistes et communistes sur les questions du Maroc et de l'Algérie. Marcel Servin (155), qui rapporte la lettre d'une mère, comme le fait le journal *Femmes Françaises*, s'adresse au « sentiment maternel » comme lors du Congrès mondial des mères réuni à Lausanne en juillet 1955 (156). Pour le parti communiste, c'est un moyen de rassembler toutes les femmes, l'amour maternel se situant au-dessus des classes. Il se présente d'ailleurs comme un parti vigilant contre les guerres, comme les autres partis communistes, et tente d'entraîner les femmes dans toutes les manifestations contre la guerre d'Algérie : organisation de semaines de propagande, participation au Mouvement de la Paix avec l'U.F.F. et la C.G.T., participation aux manifestations du Comité paysan pour la paix.

Puis, dans les années 1961-1964, « la force de la paix » des femmes est mobilisée contre la bombe atomique, pour le désarmement général, car « il y va de la vie de leurs enfants, de leurs foyers, de leur patrie commune » (157) ; c'est l'appel de Stockholm et l'affaire de la C.E.D. D'ailleurs, lors du XVII<sup>e</sup> Congrès de Paris de mai 1964, des congressistes s'élèvent contre le fait que le parti ne parle que peu aux femmes de la politique d'armement, de la force de frappe, de la politique militaire et étrangère du général de Gaulle, et ce sur un plan strictement maternel sans aborder l'aspect politique (158).

## 2° La question nataliste.

Avant la guerre, les communistes élaborent un véritable réquisitoire contre la dénatalité considérée comme la question la plus importante du moment ; à plusieurs reprises, ils tentent de justifier leur revirement

(153) Rapport de J. Vermeersch au Comité central sur le travail du Parti parmi les femmes (Ivry, 25 et 27-11-1961), *op. cit.*

(154) J. Vermeersch — Discours à l'Assemblée de l'Alhambra — Paris, 9-11-1959. *Femmes... Rassemblez-vous pour vous défendre, pour défendre vos enfants, ... vos foyers, ... la paix*, Brochure, pp. 18-19.

(155) M. Servin, ..., *s'adresse aux femmes de France!*, *op. cit.*

(156) M. Servin, membre du Bureau politique du P.C.F., *Le P.C. et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance nationale et le progrès social*, *op. cit.*, pp. 10-11. Rapport aux journées nationales des 2 et 3 février 1957 à Montreuil.

(157) Rapport de J. Vermeersch au Comité central sur le travail parmi les femmes (Ivry, 25 et 27-11-1961), *op. cit.*

(158) XVIII<sup>e</sup> Congrès du P.C.F., Paris, 1964, *op. cit.*, (par exemple, pp. 131 à 136).

par rapport aux positions de 1933 (159) en se basant sur les aspirations des « plus larges masses ». Il s'agit plutôt de tirer les leçons de l'échec du parti communiste allemand face à l'installation du fascisme. D'une part, il ne veut plus mettre à son programme l'avortement (160), comme l'a fait le parti communiste allemand en le présentant comme un point essentiel, ce qui a été « une erreur tragique » les nazis ayant accusé les communistes de contribuer à affaiblir le pays au profit de l'étranger. D'autre part, il veut pouvoir répondre à tout instant aux fascistes qui propagent l'idée selon laquelle ils s'opposent, eux, gardiens de la tradition familiale, aux communistes destructeurs de la famille. C'est dans ce cadre que *L'Humanité* lance la fameuse campagne pour la protection de la famille (161).

« Le premier patriotisme devrait consister à sauver la vie des mères et à assurer de beaux enfants, sains et vigoureux, au pays » (162).

M. Thorez, dans son rapport au VIII<sup>e</sup> Congrès de Lyon-Villeurbanne de janvier 1936, présente, dans le cadre de « l'union de la nation française », la dénatalité comme un des effets sociaux de la crise morale du capitalisme. Selon lui, pour un parti « qui veille aux intérêts de la classe ouvrière et du peuple de France », « qui a l'ambition de les conduire vers de nouvelles et hautes destinées, vers un avenir radieux de prospérité et de bonheur », il faut s'inquiéter du phénomène de diminution de la population qui ferait du pays « une nation de vieillards, un peuple affaibli, diminué, en voie d'extinction » (163) ; il fait remarquer que les ouvriers aimeraient avoir des enfants, mais que les familles nombreuses ne trouvent aucun appui (164). Des catholiques dénoncent d'ailleurs la politique du parti communiste (165) qui reprend, selon eux, une partie de leur programme. Dans son rapport au Comité central de novembre 1938, M. Thorez justifie cette préoccupation insistante des communistes « parce qu'il ne peut venir à l'idée que le Parti prenne une ligne différente, adopte une théorie anarchisante, au moment même où il fait de grands pas en avant comme guide de la nation, en portant l'espoir de notre peuple » (166). *L'Humanité* revient sans cesse sur ce problème (167) ; le parti défend la famille nombreuse et fait l'éloge du prix Cognac-Jay.

À la Libération, il réclame une aide à la famille, et en particulier à la famille nombreuse. Mais, depuis 1947, il mène une politique nataliste

(159) Dès 1932, le parti communiste demande, dans une proposition de loi déposée à la Chambre des députés, la reconnaissance légale de l'avortement. (*L'Humanité*, 19-2-1932, p. 4). Et, il dépose un an plus tard une proposition de loi se référant au « Birth Control » : elle demande l'institution de l'éducation sexuelle, la liberté de propagande anticonceptionnelle, la reconnaissance légale de l'avortement.

(160) Dans deux articles de janvier 1936, l'avortement est dénoncé de façon ferme par tous les arguments. (*L'Humanité*, 1-1-1936, pp. 1-2 et 2-1-1936, pp. 1-2).

(161) *L'Humanité*, 31-10-1935. Au secours de la Famille ! Aidez-nous à lancer pour le 19 novembre notre grande enquête sur le droit à l'amour.

(162) *L'Humanité*, 2-1-1936, pp. 1 et 2.

(163) *L'Humanité*, 23-1-1936, p. 7

(164) *Ibid.*

(165) V., par exemple, Ch. BÉNARD, *Le Communisme... « au secours de la famille »*, Fédération nationale catholique, ..., 1935-1936.

(166) *L'Humanité*, 22-11-1938, p. 3.

(167) *L'Humanité*, 1-7-1939, pp. 1 et 2 ; M. Thorez est parrain du quinzième enfant d'une famille ; 8-8-1939, p. 4 ; 12-7-1939, pp. 1 et 2.

moins agressive, plus orientée vers la protection de la mère et de l'enfant, élaborant des propositions de lois en faveur de l'enfance et de la mère. Les communistes parlent beaucoup plus de l' « intérêt de la famille » et de l' « intérêt national », et beaucoup moins de natalité et de dénatalité ; s'ils ne négligent pas les familles nombreuses, pour lesquelles des efforts doivent être consentis, ils s'attachent à l'aspect qualitatif de la protection de la famille en termes d'intérêt national. Le problème de la natalité se pose de manière différente dans la société et les communistes sont obligés de tenir compte de l'évolution des mentalités ouvrières, du phénomène d' « embourgeoisement » de la classe ouvrière.

### 3° *Le néo-malthusianisme et la contraception.*

Dans la période de l'avant-guerre, la condamnation du néo-malthusianisme se fait dans un contexte précis ; le parti communiste, en revenant sur la proposition de loi de M. Thorez de 1933, inscrit son action dans un cadre national en fonction de la stratégie du « front unique », du « front populaire » ; à travers la contraception, il vise l'avortement considéré à cette époque comme un moyen contraceptif imposé par la société (168). Le parti communiste se déclare opposé, comme Lénine, au renforcement de la législation réprimant la propagande anticonceptionnelle et l'avortement à cause de l'hypocrisie de l'avortement clandestin, mais s'élève contre la « liberté complète de l'avortement », « pratique anti-nationale et anti-sociale », dangereuse « moralement et physiquement » pour la femme (169). Pour les communistes, l'avortement sera de moins en moins souhaité par les femmes si les conditions économiques de vie changent. Ainsi, il sera de moins en moins nécessaire dans une société socialiste, comme en Union Soviétique (170), contrairement à ce qu'affirmait M. Thorez en 1933. Les communistes estiment devoir rompre « une fois pour toutes avec la vieille tradition petite-bourgeoise — individualiste et anarchiste — qui fait de la stérilité un idéal » (171). Les « intérêts de la classe ouvrière et du peuple de France » passent par la réalisation du « front populaire » qui nécessite un rapprochement politique de la classe ouvrière avec d'autres couches sociales, qui est aussi un rapprochement idéologique allant dans le même sens, d'autant que l'idéologie nationale gagne la classe ouvrière et que le parti communiste fait de la question de la natalité une question « nationale ».

La querelle qui a opposé néo-malthusianistes et socialistes au début du siècle rebondit en 1956 (172) ; Jacques Duclos retrouve une brochure officielle socialiste de 1910 condamnant le néo-malthusianisme et M. Thorez rappelle les positions de Jules Guesde et de Jean Jaurès sur ce point (173). En octobre 1955, un journaliste communiste de *Libération*, Jacques Derogy, publie une enquête sur les conséquences de l'avortement clan-

(168) Rapport de J. Vermeersch au Comité central sur le travail parmi les femmes (Ivry, 25 et 27-11-1961), *op. cit.*

(169) *L'Humanité*, 19-12-1935. La seule méthode contraceptive citée est la méthode Ogino-Knauss.

(170) *L'Humanité*, 1-1-1936, *op. cit.*

(171) *L'Humanité*, 31-10-1935.

(172) V., par exemple, l'intervention de M. Thorez devant le Comité central du P.C.F. du 9 mai 1936 in *L'Humanité*, 2-5-1956.

(173) *Ibid.*

destin (174). Il montre que, aux raisons psychologiques et matérielles, il faut ajouter avant tout la loi interdisant la propagande pour les moyens anticonceptionnels. Il soutient que le contrôle des naissances, aujourd'hui indispensable, ne doit pas être confondu avec la théorie néo-malthusienne qui en est à l'origine, toutes deux considérées par les communistes, comme d'ailleurs par l'Eglise, comme visant à freiner les naissances par crainte de la surpopulation alors qu'il y a assez de richesses exploitables pour nourrir tous les enfants à condition qu'elles soient mieux réparties. Le 31 janvier 1956, Jacques Derogy publie un livre préfacé par le docteur Andrée Lagroua Weill-Hallé, tiré des enquêtes publiées dans *Libération* (175). Il en adresse un exemplaire à Maurice Thorez avec la dédicace qui se termine comme suit : « ... Avec le sentiment de contribuer modestement à la libération de la femme, qui ne s'achèvera que dans le communisme ». *Combat* et *L'Express*, ce dernier par la voix de Françoise Giroud, soutiennent Jacques Derogy (176). Entre-temps, deux propositions de loi sont déposées : l'une, du 23 février, émane de trois députés progressistes, D'Astier de la Vigerie, Dreyfus-Schmidt et Ferrand, l'autre, du 16 mars, du député radical Charles Hernu (177), demandant l'abrogation des articles de la loi de 1920 interdisant la propagande anticonceptionnelle. Or, le 2 mai 1956, Maurice Thorez rend publique la lettre qu'il a écrite le 30 avril à Jacques Derogy (178) ; il assimile le « *Birth Control* » et la propagande anticonceptionnelle au néo-malthusianisme et à la limitation des naissances, les condamnant au nom d' « un parti qui a conscience de ses responsabilités à l'égard de la classe ouvrière et à l'égard de la nation », en rappelant la position qu'il a prise dès 1935 et en s'appuyant sur Marx, Engels et Lénine : c'est une condamnation ferme de l'éducation sexuelle et de l'usage des moyens anticonceptionnels, malgré l'espoir de nombreux militants et des médecins qui attendaient que le parti prît la tête d'une campagne en faveur de la contraception. M. Thorez s'étonne que la lettre à Jacques Derogy ne soulève que six interventions de la région parisienne, de membres du parti en majorité d'origine sociale non ouvrière, prenant fait et cause pour le « *Birth Control* » tout en condamnant le néo-malthusianisme (179). Le 4 mai, devant le groupe parlementaire communiste à l'Assemblée nationale, J. Vermeersch (180) dénonce le « *Birth Control* » en s'appuyant sur les mêmes arguments que M. Thorez. Les communistes réclament uniquement l'abrogation des lois réprimant l'avortement, c'est-à-dire la possibilité de recourir à l'avortement pour les seules raisons thérapeutique et sociale, aux frais des assurances sociales. Cette position est reprise par M. Thorez devant le

(174) *Libération*, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26-10-1965, p. 5.

(175) J. DEROGY, *Des enfants malgré nous. Avortement ou contrôle des naissances*, Ed. de Minuit, Paris, 1956.

(176) *L'Express*, 15-2-1956, p. 16.

(177) La proposition de loi est signée d'autres députés radicaux. V. la lettre de F. Giroud à C. Hernu (*L'Express*, 23-2-1956). Les députés socialistes déposent une proposition de loi identique le 25 mai 1956.

(178) « Contre le néo-malthusianisme réactionnaire, nous luttons pour le droit à la maternité et pour l'avenir de la France », *L'Humanité*, 2-5-1956, pp. 1 et 6.

(179) V. également les deux lettres de militants, un homme et une femme, in *France-Nouvelle*, n° 548, 16-6-1956, p. 5.

(180) J. Vermeersch, Conférence faite le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale, *op. cit.*



Comité central du 9 mai 1956 (181) et dans le rapport devant le XIV<sup>e</sup> Congrès du parti de juillet 1956 (182) ; il répond avec les mêmes arguments au docteur Weill-Hallé qui défend sa position contre les attaques communistes dans *France-Observateur* (183).

Cette position intransigeante du parti communiste est une affaire politique à la veille de la préparation du XIV<sup>e</sup> Congrès du P.C.F. du Havre de juillet 1956. Pour la base ouvrière, les deux problèmes essentiels sont l'Algérie et l'unité avec les socialistes (184) ; le vote inconditionnel, par les députés communistes, des pouvoirs spéciaux à Guy Mollet dans la semaine du 12 mars entraîne la réaction de certaines cellules (185). Pour les intellectuels, c'est avant tout la question du rapport secret Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> Congrès du P.C.U.S. de février 1956 dont le *New York Times* parle dès le 16, et *Le Monde*, dès le 19 avril, ce qui provoque une réunion du Comité central du parti le 22 mars. Le parti communiste met en doute l'existence de ce rapport et envoie une délégation à Moscou pour demander des explications, mais dont on parlera très peu ; il faut attendre le XIV<sup>e</sup> Congrès de juillet 1956 pour que M. Thorez dénonce « le culte de la personnalité » et « les fautes » de Staline, mais non « ses crimes ». Selon Jacques Derogy (186), cette situation crée des tensions au sein des cellules parisiennes. Ainsi, la condamnation de l'éducation sexuelle et de la contraception est le ballon d'oxygène pour les dirigeants du parti : elle détourne les discussions des cellules, même si elle amène des tensions comme, par exemple, au sein des *Lettres Françaises*, entre Claude Morgan, qui soutient Jacques Derogy, et Marcel Servin, et cela dans un climat d'exclusion né en 1955. Les événements de Hongrie et l'Octobre polonais sont en préparation ; il y a aussi le profond malaise né en Europe de l'Est avec la réhabilitation des « traîtres » comme Tito à partir de mai 1955 et d'anciens dirigeants hongrois et bulgares exécutés. En outre, en septembre 1955, Moscou reçoit Adenauer alors que le Mouvement de la Paix et le parti communiste luttent contre « le réarmement des revanchards nazis ». Se greffent sur ces événements les problèmes français qui touchent la classe ouvrière plus que les événements de l'Est ; c'est aussi le moment où les dirigeants s'aperçoivent que la campagne contre la « paupérisation absolue » de la classe ouvrière commencée en 1955 est un échec. Cette prise de position contre la contraception tient également à la personnalité des dirigeants du parti. Etant donné les problèmes politiques posés au parti tant au plan national qu'au plan international, J. Vermeersch a l'idée de lancer une campagne sur le caractère réactionnaire de la contraception. Selon Dominique Desanti (187), elle ajoute dans le privé deux autres considérations : d'une part, plus les prolétaires ont d'enfants, plus ils trouvent leur misère insupportable et plus ils sont combattifs ; d'autre part, aux communistes sûrs, elle prétend qu'en discutant de l'avortement et de la contraception, les cellules oublient Staline, Khrouchtchev et le F.L.N. Elle avoue que

(181) *L'Humanité*, 25-1956.

(182) *L'Humanité*, 19-7-1956.

(183) *L'Humanité*, 18-5-1956.

(184) *L'Humanité*, 31-3-1956, *op. cit.*

(185) V. l'interview aimablement accordée par J. Derogy au siège de *L'Express* à Paris, le 4 août 1975.

(186) *Ibid.*

(187) D. DESANTI, *op. cit.*, pp. 321-322.

le parti recherche également l'union la plus large possible et qu'il aurait les catholiques contre lui s'il ne prenait pas cette position (188). Le poids de J. Vermeersch dans la bataille est d'autant plus décisif qu'elle est issue, comme M. Thorez, des milieux ouvriers du Nord et qu'elle veut ignorer la contraception ; ainsi, face à Dominique Desanti qui lui parle du diaphragme dont elle ne connaît pas la technique, elle ne fléchit pas (189). Selon cette dernière, cet obscurantisme au niveau des cadres se retrouve chez des militantes de la base, qui signent la pétition condamnant la proposition de loi des députés progressistes alors qu'elles cherchent désespérément à se faire avorter.

La question de la contraception garde son actualité jusqu'à la campagne présidentielle de 1965. Jacques Derogy suggère à François Mitterrand, à Toulouse, le 21 octobre 1965, de parler du contrôle des naissances ; il traite de ce sujet dans son discours de Nevers trois jours plus tard et dépose une proposition de loi en ce sens le 18 novembre. L'actualité de la question de la contraception tient à trois faits. Depuis 1961, date à laquelle il a ouvert son premier centre à Grenoble, le planning Familial mène une campagne vigoureuse. Dans l'Eglise, la question des méthodes contraceptives est soulevée par certains membres du Concile Vatican II de 1964 alors que le Conseil national de l'Eglise réformée de France leur est favorable, la pilule étant commercialisée en France depuis 1963.

Les communistes suivent l'évolution des idées. D'une part, s'ils s'appuient sur les mêmes textes fondamentaux et reprennent les mêmes arguments, ils se prononcent pour la libéralisation de la contraception : les problèmes politiques soulevés en 1956 ayant disparu, le parti communiste ne peut adopter des positions moins libérales que celles d'institutions ayant une influence dans le pays. Le parti communiste est obligé de constater que la limitation des naissances devient un fait en France. D'autre part, il met en avant la question des conditions matérielles et sociales ; il se méfie d'une campagne pour le contrôle des naissances qui ne serait pas un contrôle médical, mais une propagande malthusienne fondée sur l'asservissement de la maternité au capitalisme par le mécanisme de la paupérisation. La prudence du parti communiste tient

---

(188) Lors d'une émission télévisée d'*Antenne 2* du 28 juin 1978, J. Vermeersch a tenté de justifier la campagne qu'elle avait lancée en 1956. Elle a fait son « autocritique » en expliquant pourquoi elle avait combattu la contraception alors qu'elle n'y était pas opposée : selon elle, la contraception était dirigée contre le peuplement des pays sous-développés, et notamment l'Algérie. (*Le Monde*, 30-6-1978, p. 8). J. Vermeersch n'apporte rien de nouveau. Dans la Conférence devant le groupe parlementaire communiste le 4 mai 1956, elle avait déjà développé cet argument : la contraception est employée contre les peuples coloniaux car les pays colonisateurs craignent que la famine n'entraîne la révolution, (J. Vermeersch, Conférence faite le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale, *op. cit.*) ; mais elle étudie tous ces arguments dans une interview accordée à A. Harris et A. de Sédouy, (A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite ?*, *op. cit.*, p. 71).

(189) J. Vermeersch déclare à D. Desanti : « Ecoute, je ne pourrais pas leur dire, mais tu sais bien que chez nous, dans le Nord, les filles ne les prennent jamais leurs précautions, elles n'ont pas de salles de bain et elles font l'amour n'importe où ! ». (*In* D. DESANTI, *Les Staliniens*, *op. cit.*, pp. 321-322). Par ailleurs, quand J. Derogy demande à J. Vermeersch ce qu'elle entend par « vice bourgeois » en parlant de la contraception, elle lui répond qu'il faut pratiquer la sodomie, signe de « décadence bourgeoise », pour ne pas avoir d'enfants quand on fait l'amour. (V. interview de J. DEROGY, *op. cit.*).

à la croyance à un essor démographique nécessaire au potentiel économique de la France et à la crainte que la question du contrôle des naissances et de la contraception ne mette en cause ses analyses sur la condition féminine en ouvrant une réflexion sur les rapports hommes-femmes. Aussi, critique-t-il vivement le Planning Familial et s'oppose-t-il à l'ouverture de centres du genre Planning Familial qui atténuent l'emprise du pouvoir médical. Enfin, le parti communiste se résigne à rejoindre les positions des autres partis de gauche afin que son soutien à la candidature de F. Mitterand ne pose pas de difficultés, et notamment vis-à-vis d'une partie de ses militants. Ainsi, lors de la campagne présidentielle, il dépose une proposition de loi (190) qui étend l'avortement aux mères de trois enfants pour raisons sociales, aux femmes seules dont l'état de santé est déficient ou qui constituent des cas sociaux.

## 2) LES REVENDICATIONS FÉMININES.

Les revendications féminines s'adressent aux femmes en tant que revendications particulières subordonnées aux revendications générales ; ce sont soit des revendications d'égalité, soit des revendications concernant la condition de la femme dans le couple.

### a) *Les revendications d'égalité.*

Les revendications d'égalité sont intégrées aux revendications communes des travailleurs et des travailleuses tout en gardant leur caractère de revendications féminines.

#### 1° *L'égalité économique.*

Les communistes se contentent le plus souvent de relater la participation des femmes aux grèves, notamment aux côtés des hommes. *L'Humanité* s'attache à reprendre l'exemple des héroïnes soviétiques (191).

A partir de 1955, avec le début de la campagne sur la « paupérisation de la classe ouvrière », le parti communiste, invoquant l'exemple soviétique de l'égalité de la femme dans tous les domaines, lance une campagne pour l'égalité économique des femmes. Il reprend avec vigueur le thème « A travail égal, salaire égal », soulevant le problème de l'infériorité des salaires féminins et dénonçant parfois l'indifférence des ouvriers et des militants. Il s'attache également à combattre les conditions de travail des femmes.

Le phénomène d'arrivée massive des femmes sur le marché du travail dans les années 1962 redonne vigueur aux revendications com-

(190) « Proposition de loi relative à l'abrogation des lois réprimant l'avortement et la propagande anticonceptionnelle et à la commercialisation des moyens anticonceptionnels ». Présentée par R. Ballanger, Mesdames J. Prin, M.C. Vaillant-Couturier, ... (*France-Nouvelle*, n° 1050, 1 et 7-12-1965).

(191) *L'Humanité*, 24-11-1935, p. 8. V. photographie de la Kolkhoziennia Maria Demtchenko battant les records dans la culture de la betterave. *L'Humanité*, 6-12-1935, p. 4. V. conductrices d'élite des machines agricoles.

munistes, d'autant que les causes des disparités sociales sont mises à nu : le cloisonnement des métiers dits féminins, la sous-évaluation des emplois dits féminins, l'inadaptation de la qualification des femmes, l'absence de promotion des femmes. Mais les revendications sont toujours ajoutées aux revendications communes des travailleurs pour lutter contre l'ennemi commun, le capitalisme. Les communistes insistent cependant sur un point nouveau : l'égalité des travailleuses avec les travailleurs ne signifie rien d'autre que réclamer le droit d'être exploitées, aliénées au même titre que l'ouvrier ; il s'agit donc, tout en proclamant l'égalité des femmes, de s'attaquer aux causes de l'inégalité dues au système capitaliste mais touchant de façon particulière les femmes. Si l'entrée des femmes dans la production se poursuit de 1962 à 1973, elles accèdent peu aux postes de responsabilité et d'autorité dans le monde professionnel ; même dans les secteurs où elles occupent une grande proportion d'emplois, elles sont cantonnées dans des postes généralement peu qualifiés et subalternes. Les communistes se penchent sur les revendications touchant au droit au travail des femmes qui réalise leur indépendance économique, c'est-à-dire les revendications concernant les conditions de travail, la formation et la qualification professionnelles, tout en avançant des revendications à court terme dont les formules, comme « A travail égal, salaire égal », n'éliminent pas totalement le discours dominant du salaire d'appoint féminin.

Les ouvrières et les employées (192) posent dans leur majorité le problème des conditions de travail ; il semble que la femme de milieu ouvrier travaille pour rapporter au foyer un complément de ressources permettant un certain mieux-être, la réalisation de tel projet coûteux, l'acquisition de l'équipement ménager, la poursuite des études par les enfants, ... ; parfois, des calculs s'en mêlent pour fixer le seuil minimum de salaire à percevoir afin que cela en vaille la peine. Elle n'a pas choisi le métier déqualifié qu'elle exerce dans des conditions difficiles pour elle et pour le couple ; ses revendications se limitent alors à des revendications concernant les conditions de travail et communes à tous les ouvriers. Chez les salariées circulent des idées confuses au sujet du salaire d'appoint, notion encore largement ancrée qui élude la question de l'indépendance économique de la femme, et encore plus celle de l'indépendance de la femme en tant que femme. Par contre, l'analyse des réponses des intellectuelles (193) montre l'importance décisive pour ces femmes d'avoir un métier qu'elles ont la plupart du temps choisi, et cela quelles que soient les difficultés auxquelles elles se sont heurtées et auxquelles elles se heurtent dans son exercice. Bien entendu, elles ont le même salaire que les hommes, et elles estiment être traitées, dans leur profession, à égalité ; mais elles ressentent une discrimination dans la lutte pour obtenir une qualification élevée, dans les obstacles posés pour la continuation d'un travail intellectuel de haut niveau pour lequel elles doivent fournir plus de travail pour prouver leur égalité. Elles ressentent plus la pesanteur de l'idéologie dominante que les contraintes matérielles inhérentes à leur profession ; elles oublient les mesures concrètes à court terme tenant compte de la situation actuelle

(192) V. les enquêtes de *L'Humanité-Dimanche* de janvier à mars 1975, n° 201, 203, 204, 205, 207 et 209.

(193) V., par exemple, *La Nouvelle Critique*, n° 83, *op. cit.*, pp. 13 à 21.

de l'ensemble des travailleuses pour mettre en avant la lutte pour un changement des rapports sociaux grâce auquel chaque femme aura des chances accrues d'épanouissement.

## 2° *L'égalité politique.*

Les candidatures féminines aux différentes élections sont abandonnées à partir de 1927 par le parti communiste qui se contente de faire figurer dans les programmes électoraux le droit de vote des femmes ; aucun engagement n'est cependant pris dans le programme du « Front populaire », et, dans un article de Marcel Cachin sur le suffrage des femmes, on n'y trouve qu'une fois l'expression de « droit de vote des femmes » (194) ; les communistes, dès 1935, se contentent de demander la reconnaissance de tous les droits égaux pour les hommes et les femmes, droits civils et civiques, droits politiques, droits juridiques et droits sociaux, comme cela est réalisé en Union Soviétique.

En 1944, à la suite de leur participation à la Résistance, le député communiste Fernand Grenier présente à l'Assemblée consultative d'Alger un amendement reconnaissant aux femmes le droit de vote et l'éligibilité, adopté le 24 mars. Dès les élections municipales et cantonales provisoires de 1945, le parti communiste en tire les conséquences en faisant appel au patriotisme des femmes qui leur vaut ce droit, « patriotisme populaire » depuis Jeanne d'Arc (195), dans la veine des traditions nationales. Il en tire deux conséquences : l'utilisation et la signification de ce droit, et l'accès des femmes aux charges publiques.

Il lutte depuis la Libération contre la non-inscription des femmes sur les listes électorales et contre leur non-participation aux élections, notamment aux élections législatives. D'une façon didactique, il a essayé de montrer aux non-inscrites et aux abstentionnistes que leurs propres problèmes sont des problèmes politiques qui demandent une solution politique, et que les problèmes politiques, même au niveau le plus élevé, les concernent également. Les femmes sont intéressées au changement de régime pour des raisons qui sont celles de tous les salariés et elles y sont intéressées pour des raisons supplémentaires qui tiennent à leur statut de mère/épouse ; d'autre part, pour les communistes, si elles participent de plus en plus nombreuses aux élections, ce phénomène peut faire boule de neige et gagner les indifférentes. Pour la gauche, la politisation des femmes ne s'est effectivement réalisée qu'après 1968 et surtout aux dernières élections présidentielles qui ont vu un décalage du vote des femmes vers la gauche dans les couches les plus jeunes de la population, et essentiellement dans les catégories des ouvrier(e)s qualifié(e)s. Les préoccupations électoralistes du parti, et la volonté de plus en plus grande des femmes de participer aux élections tant à gauche qu'à droite, l'amènent à présenter un pourcentage plus

---

(194) *La Française*, 20-6-1936. Marcel Cachin s'était opposé en 1924 aux candidatures féminines sous le prétexte qu'elles ne pourraient être acceptées sur les listes, étant interdites par la loi. (*L'Ouvrière*, n° 81, 2-2-1924). Il semble que ce soit la position de la tendance « centriste » de l'époque, attachée à l'électoralisme.

(195) V. le discours de M. Thorez prononcé au meeting du « Vel' d'hiv' » le 11 avril 1945. (*Les communistes et la condition de la femme*, op. cit., pp. 28 à 30).

élevé de femmes dans les élections municipales et cantonales que dans les élections législatives considérées comme plus politisées. Il suffit de se pencher sur la propagande communiste faite autour des candidatures féminines, et notamment les affiches qui vantent (vendent) les candidatures dans une sorte de « marketing politique » (196).

L'attitude du parti communiste ne peut être isolée du système politique en place qui, par le scrutin majoritaire, renforce l'idée de la prétendue incapacité des femmes aux fonctions électives ; et au sein du parti communiste, des femmes refusent ces fonctions soit à cause des obstacles matériels soit à cause des barrières idéologiques dont elles sont encore victimes sans en avoir véritablement conscience.

### 3° *L'égalité juridique.*

Les communistes parlent depuis toujours, sans insister, de l'égalité des droits juridiques pour les femmes. Après les lois des 5 juillet 1965 sur les régimes matrimoniaux, du 4 juin 1970 sur l'autorité parentale et du 3 juillet 1972 sur la filiation, ils critiquent les dernières mesures consacrant encore l'inégalité de la femme dans la famille et la société ; ils réclament « un régime matrimonial fondé sur la cogestion et accordant des droits égaux au mari et à la femme dans la gestion des biens communs, avec leur double accord pour tous les actes de disposition et d'administration de la communauté » (197) ; malgré les différentes réformes, le mari garde toujours le titre de chef de la communauté et reste l'administrateur légal des biens de l'enfant mineur. En ce qui concerne la filiation, ils mettent en cause les limitations apportées au droit de la mère de contester la paternité et l'inégalité entre les enfants légaux, naturels et adultérins en matière de succession. La situation d'infériorité juridique de la femme est essentiellement consacrée dans la séparation du couple et dans le divorce, préoccupation des communistes en 1973-1974 (198) puisqu'elle est posée dans la société (199). Selon eux, les causes de divorce sont essentiellement les difficultés quotidiennes, la « misère moderne ». Pour une part importante, la crise dans le couple correspond à une crise structurelle que l'on ne peut résoudre que par un changement de régime social ; ils constatent que les conditions économiques, sociales et culturelles contribuent au divorce, autant et parfois plus que les incompatibilités de caractère. Ainsi, le parti communiste veut rompre avec les notions de faute, de culpabilité, en supprimant les défauts de la législation, sans examiner le statut de la femme à travers l'institution ; ne compare-t-il d'ailleurs pas le divorce à une simple « opération chirurgicale » ! (200).

(196) V. la campagne communiste pour le scrutin à l'Assemblée européenne du 10 juin 1979 faisant appel aux femmes : « Quelle Europe par les femmes ? ». Sur les 81 candidats présentés par le parti communiste, il y a 22 femmes (soit 27 % des candidats) ; la première candidate se trouve en deuxième position derrière G. Marchais.

(197) *Femmes, aujourd'hui, demain*, Edité par le Comité central du P.C.F., n° spécial, La condition féminine, p. 13.

(198) Proposition de loi, n° 1222, 8-10-1974, Assemblée nationale ; Proposition de loi, n° 199, 14-2-1975, Sénat.

(199) La loi sur le divorce est votée en 1975.

(200) V. par exemple, l'enquête d'Andrée Audoin, *L'Humanité*, 14-1-1975, p. 2 - Condamner ou comprendre.

Le parti communiste se montre très prudent sur la question du divorce. D'une part, il lui est difficile d'amorcer une réflexion sur le fait que ce sont les couples où la femme est active qui ont un taux de divorcialité quatre fois plus élevé que les couples où la femme n'exerce aucune activité professionnelle, et que c'est la femme qui est demanderesse dans plus de soixante pour cent des cas, jusqu'à trente cinq ans au moins (201). D'autre part, il met en avant la question des enfants. Le divorce touche la famille, et la femme est au cœur de la famille la reproductrice du patrimoine, l'enfant, « le bien commun des époux » (202) et « le futur producteur ».

« Le divorce n'est pas et ne sera pas — même dans une société socialiste — une décision souhaitable. La famille au stade historique où nous vivons est quelque chose de très fort, un élément de sécurité pour le couple et pour les enfants » (203).

L'accent est mis non seulement sur la continuité biologique mais aussi sur la prolongation des valeurs familiales fondée sur une famille comprenant deux partenaires libres, égaux et responsables dans « l'intérêt national ». Les valeurs de paternité et de maternité ne se détachent pas de la famille, restent des images moralisantes et juridiques ; il y a à travers l'enfant une prolongation de l'institution familiale, de type socialiste peut-on dire. C'est l'aspect moralisant et légaliste de la laïcisation de la pensée chrétienne, même si les communistes ne conçoivent pas le mariage comme un lien indissoluble.

#### b) *Les revendications familiales.*

Ce sont les revendications qui touchent la femme à travers le couple. Les communistes, se référant à l'exemple soviétique, pensent que les travaux ménagers comme l'éducation des enfants doivent être socialisés afin de résoudre tous les problèmes posés par le statut de la femme-mère/épouse.

##### 1° *La mécanisation des travaux domestiques.*

Pour les communistes, les travaux de la ménagère sont des travaux improductifs et abrutissants, une perte de temps pour la femme et la société. A l'instar de l'Union Soviétique, la mécanisation de ces travaux libérerait du temps pour la femme qui pourrait entrer en contact avec la vie hors du foyer et qui serait mieux à même de comprendre les luttes ouvrières. D'autre part, le parti communiste ne cherche pas à mettre en cause le partage des tâches au sein du couple : s'il parle de la double journée de travail de la femme, la question des travaux ménagers n'est qu'effleurée et n'est pas analysée. Il se réfère surtout à l'exemple soviétique et aux exemples des démocraties populaires pour parler de la « grande économie socialiste », du transfert du poids de

(201) *Ibid.* Un divorce pour huit mariages.

(202) H. Constans, *L'Humanité*, 29-5-1975.

(203) *L'Humanité*, 15-1-1975, p. 2 - Enquête d'Andrée Audoin, Tricher pour tourner la loi, v. Roland Weyl.

ces travaux sur la société, des revendications immédiates touchant les possibilités matérielles de leur mécanisation.

Le problème n'est réellement abordé que vers les années 1970. Répondant aux multiples études et analyses sur la condition de la femme dans la famille, le parti communiste dénonce la double journée effectuée par la femme travailleuse (204) pour affirmer purement et simplement que le partage des tâches est réalisé dans de nombreux couples ; cependant, il condamne sa généralisation qui, dans la société actuelle, aboutirait à une répartition de l'oppression et non à une disponibilité plus grande de la femme comme de l'homme ; c'est le même raisonnement lorsqu'il parle de l'égalité de l'homme et de la femme dans le travail productif : il ne s'agit pas de réaliser une égalité d'exploitation, d'oppression. La solution repose sur la société qui doit développer les possibilités de réduire le temps consacré aux travaux domestiques. Elle passe par l'utilisation des appareils ménagers en grand nombre, par le développement des réseaux de cantines, de restaurants et de services communs par groupes d'immeubles comme les centres de raccommodage ou les entreprises de grand nettoyage de logements ; par exemple, en 1965, Jeannette Vermeersch propose les restaurants populaires comme solution aux problèmes de préparation des repas. Mais que fera la femme de ce temps libéré ? Et le minimum de travaux domestiques, les fera-t-elle seule ? Autant de questions laissées dans l'ombre et qui touchent la femme, d'autant qu'elle reste pour la famille, aux yeux de J. Vermeersch, la « cuisinière du dimanche ». Lors de la semaine de la Pensée marxiste des 16-22 janvier 1974, Christine Buci-Glucksmann (205) faisant référence à des enquêtes sociologiques sans citer les budgets-temps respectifs de l'homme et de la femme, parle de ce fameux double travail dû à l'absence d'équipement collectif et à l'idéologie de la supériorité masculine. Or, le parti communiste ne propose qu'un développement — quantitatif — de cet équipement ; le progrès est toujours positif. Il n'attaque pas l'image de la femme ; il ne présente pas les équipements collectifs comme un moyen de contrebalancer les rapports hiérarchisés dans le couple, fondés sur la prédominance du rôle masculin, comme un moyen de créer un embryon de rapports que l'on pourrait qualifier d'« horizontaux » ; la femme et l'homme doivent simplement lutter ensemble contre l'infériorité de la femme pour obtenir la prise en charge des travaux ménagers par des organismes spécialisés tandis que la partie restante à la charge de la famille sera réalisée grâce au développement de l'équipement nécessaire... par la femme (206).

## 2° La maternité et l'enfance.

Pour les communistes, il s'agit de prendre des mesures pour protéger la maternité et l'encourager, pour éduquer et préparer l'enfant à son avenir ; la maternité et l'enfance ne peuvent être en aucun cas une cause de gêne et d'appréhension pour la femme, à quelque titre que ce soit, grâce aux mesures sociales appropriées.

(204) *Les communistes et la condition de la femme*, op. cit., pp. 43 et s.

(205) *Morale et Société*, Semaine de la pensée marxiste, 16 au 22 janvier 1974, Ed. sociales, Paris, 1974, p. 103.

(206) *Femmes : l'âge politique*, op. cit., p. 159.



Vers 1962, l'accent est mis sur le rôle primordial de la mère dès la naissance et pendant les premières années ; comme il y a de plus en plus de femmes qui travaillent, il se révèle nécessaire de concilier le travail professionnel et les tâches familiales par des mesures sociales et des équipements nouveaux. D'une part, ces revendications n'intéressent que la femme, de même que le congé pour soigner un enfant malade. D'autre part, la revendication des crèches et des maternelles en nombre suffisant est une revendication quantitative ambiguë en ce sens qu'elle ne combat pas vigoureusement la conception selon laquelle la crèche ou la maternelle n'est qu'un pis-aller, conception ancrée dans les milieux ouvriers, d'autant qu'une campagne contre les crèches est menée en culpabilisant la mère qui travaille hors du foyer.

Depuis 1970, à partir des études des psychologues sur les bienfaits du travail de la mère sur le niveau scolaire des enfants (207), il redonne vigueur à ses propositions concernant la création de crèches, de jardins d'enfants, ..., tout en insistant sur l'importance de la qualité des contacts entre la mère et l'enfant, la disponibilité — physique et culturelle — de la femme qui travaille hors du foyer. S'il réclame la création d'équipements collectifs (crèches et maternelles) dotées d'un personnel féminin qualifié, il encourage contradictoirement l'extension de la garde à domicile alors que le parti socialiste penche pour des formules comme la garde collective dans les groupes d'habitation, l'association des parents au fonctionnement des crèches et des maisons de l'enfance (208). Afin que la mère puisse travailler, le parti communiste semble se ranger derrière un comportement dominant en proposant le placement à domicile comme un palliatif, même s'il critique l'intense campagne gouvernementale en sa faveur et reconnaît qu'il n'est pas comparable à la crèche au point de vue de l'éducation et de la formation de l'enfant. Il en fait une revendication immédiate mieux acceptée que d'autres solutions qui semblent trop radicales pour la majorité des femmes. S'il prend en compte l'évolution des mentalités sur le partage des responsabilités vis-à-vis des jeunes enfants et les nouvelles recherches, s'il ne considère plus l'éducation des enfants et leur avenir comme un problème spécifiquement féminin, l'image des rôles de l'homme et de la femme n'est cependant pas remise en cause mais simplement transformée afin de ne pas effrayer les « larges couches antimonopolistiques » que l'on veut associer à la transformation de la société, afin de rassurer les milieux catholiques sur des sujets concernant essentiellement la famille à travers le rôle de la femme. Les revendications reposent sur des argumentations ambiguës ; ainsi, s'il propose un congé d'un an à la mère pour élever son enfant, avec notamment des garanties de réemploi (209), dans un premier temps, il considère la proposition d'étendre la mesure au père comme sans actualité (210). La culpabili-

(207) *Les communistes et la condition de la femme, op. cit.*, pp. 69 à 71.

(208) *Canger la vie, op. cit.*, p. 132.

(209) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la protection de la femme et l'amélioration de la vie des familles », Sénat, n° 194, II<sup>e</sup> session ordinaire de 1973-1974, p. 40.

(210) *Ibid.* Si le congé de dix jours par enfant pour soigner un enfant malade de moins de seize ans est également accordé au père dans les mêmes conditions dans le chapitre VI du titre II de l'exposé des motifs, il ne figure pas dans l'article 32 de la proposition de loi. Si le programme de gouvernement du P.C. et du P.S. propose que des congés spéciaux soient

sation de la mère/travailleuse vis-à-vis des enfants par la société permet de présenter la crèche comme un pis-aller, alors que le parti communiste essaie de montrer à la femme que la crèche est essentielle à la socialisation de l'enfant et qu'elle est une composante importante de son développement physique et psychique si elle est de qualité. Depuis les études du docteur Françoise Lazard-Levaillant (211), il montre que l'enfant de trois mois à trois ans ne court pas de risques si la mère travaille, d'autant que la socialisation des besoins exige une socialisation de leur satisfaction. Cependant, dans les enquêtes (212), transparaît chez beaucoup de travailleuses un sentiment de culpabilité vis-à-vis de l'enfant, même dans le cas où le mari et la femme partagent les responsabilités, et quel que soit le milieu ; mais il reste que, dans le milieu ouvrier, la crèche représente avant tout, pour la majorité des femmes, la possibilité de travailler (213).

c) *Le « droit au bonheur ».*

Le parti communiste aborde la question du bonheur dès l'instant où il défend la démocratie et les droits démocratiques. D'une part, c'est dans la lutte contre le fascisme que le parti communiste se réfère aux principes de 1789, et notamment à la démocratie ; il fait appel aux encyclopédistes, au rayonnement de la France révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle ; il évoque le droit au bonheur, le bonheur de vivre, le bonheur en général, le progrès, la liberté, la paix... (214). D'autre part, le bonheur, c'est pouvoir fonder un foyer (215) auquel seuls les communistes préparent « un avenir radieux de prospérité et de bonheur » ; c'est un « parti de gouvernement » qui veille « aux intérêts de la classe ouvrière et du peuple de France, et qui a l'ambition de les conduire vers de nouvelles et de hautes destinées » (216). Le droit au bonheur se situe dans le cadre de la défense de la famille pour laquelle *L'Humanité* entreprend une campagne en novembre-décembre 1935 (217).

---

accordés à l'un des parents pour soigner un enfant malade, le programme de gouvernement du P.C. de 1971 en restait à l'attribution de congés à la mère seule alors qu'à cette époque le programme de gouvernement du P.S. de 1972 proposait la création d'une prestation légale pour le père ou la mère interrompant son travail pour soigner un enfant malade.

(211) Docteur F. LAZARD-LEVAILLANT, *Le petit enfant, ce méconnu*, Ed. Sociales, Paris, 1975. V. également Irène LÉZINE, *Propos sur le jeune enfant*, Ed. Mame, Collection Education et Société, 1975.

(212) *L'Humanité-Dimanche*, v. enquêtes précitées ; *La Nouvelle Critique*, n° 83, *op. cit.*

(213) Actuellement, le parti communiste préconise simplement le développement des crèches. V. Les vingt mesures permettant d'améliorer la condition des femmes présentées par le parti à Madame Monique Pelletier. (*Le Monde*, 19 et 20-11-1978, p. 25).

(214) V. le discours de clôture de M. Thorez au IX<sup>e</sup> Congrès national d'Arles de décembre 1937. (*Le Congrès d'Arles*, F. Bonte, *op. cit.*).

(215) *L'Humanité*, 30-3-1936, p. 8. Affiche représentant un homme, une femme et un enfant : « Votez communistes. Pour que la famille soit heureuse ».

(216) Extraits du Rapport de M. Thorez au VIII<sup>e</sup> Congrès de Lyon-Villeurbanne de janvier 1936, *L'Humanité*, 23-1-1936, p. 7.

(217) *L'Humanité* du 17 novembre 1935 au 22 décembre 1935.

A la Libération, les communistes reviennent sur « la défense du bonheur » et « la sécurité du foyer » (218). Le droit au bonheur est somme toute une revendication démocratique qui concerne la famille ; mais il s'adresse à la femme, qui se marie pour fonder un foyer et avoir des enfants. Ce « bonheur des foyers » est implicitement une revendication propre aux femmes, le « privé » touchant plus les femmes, par opposition au « politique », l'affaire des hommes.

La participation des femmes aux activités professionnelles, sociales et politiques est, pour le parti communiste, un facteur positif pour l'entente du couple, pour l'équilibre de la famille, pour le bonheur des enfants... (219). La société socialiste apporte à la femme « l'émancipation totale et le bonheur dans la paix et la sécurité » (220) ; contrairement à la société capitaliste, elle met la science et la technique au service de l'homme, en développant de nouveaux rapports humains donnant au couple et à la famille leur pleine signification et permettant l'épanouissement de l'homme et de la femme ; comme en Union Soviétique, selon le mot de K. Marx, la nouvelle société amène « du pain et des roses » pour tous. Dans le manifeste du parti communiste sur « le socialisme pour la France aussi » par la « démocratie avancée », on retrouve les termes « bonheur », « avenir assuré », « sécurité ». Actuellement, les communistes parlent moins du « droit au bonheur », mais de l'épanouissement de la femme, comme de l'homme, par rapport à la « crise de la famille » (221) ; il y a une évolution de la conception de la famille qui se traduit par la recherche dans le couple d'une plus grande égalité. Pour les communistes, la famille n'est pas une entrave à l'épanouissement de la femme, comme de l'homme, dans la mesure où, dans une société socialiste, le couple jouira d'une vie plus facile, plus enrichissante, avec un niveau et une qualité de vie qui permettront à chacun des membres du couple de connaître « un épanouissement jusqu'alors inconnu de l'homme et de la femme » dans des « conditions de sérénité, d'harmonie et de sécurité ». Mais, pour les communistes, ce bonheur se pose d'abord en termes de conditions matérielles de la famille, conditions de vie, salaires, durée de la journée de travail, conditions de travail, conditions de logement, non-satisfaction de certains besoins, ... ; il passe également par des moyens matériels et culturels permettant aux femmes de « maîtriser la fécondité naturelle » et d'éduquer les enfants. Le bonheur est une référence à l'ancienne expression démocratique du « droit au bonheur » évacuant toute réflexion sur les relations sexuelles. Il s'inscrit donc dans la question sociale : il évacue toute solution individuelle, vieille crainte des communistes, et son expression « quantitative », élude toute mise en question du discours communiste de la condition féminine.

« Le mariage exprime de plus en plus souvent la volonté concordante d'un homme et d'une femme de vivre ensemble, d'avoir et

---

(218) P.C.F. juin 1945-juin 1947 : *Du Congrès de Paris au Congrès de Strasbourg*, op. cit.

(219) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. V. les propos d'Yvonne Dumont et d'André Barjonnet.

(220) *Avec les communistes. Pour le bonheur et l'avenir de nos enfants*, Brochure, op. cit.

(221) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », Sénat, n° 194, op. cit. (V. par exemple, pp. 11, 12, 16, 66).

d'élever des enfants. Association entre partenaires égaux, il résulte d'un choix librement consenti par chacun d'eux et constitue un moyen de réaliser l'épanouissement de leur propre personnalité, de rechercher le bonheur dans le couple et la famille » (222).

Depuis 1974, le parti communiste reconnaît le droit au plaisir sexuel en tant que composante du droit à l'épanouissement de l'individu, refusé aux couples du fait des conditions matérielles et culturelles de la société capitaliste qui retirent aux hommes et aux femmes toute disponibilité pour cet épanouissement ; c'est la revendication du « temps d'aimer et de vivre » que la fatigue, multipliée par le travail, les transports, le ménage, les soins aux enfants et les soucis, ôte aux hommes et aux femmes. Si le couple dispose d'autres conditions pour s'épanouir, le caractère de la famille se transformera, son rôle effectif grandira ; mais les mentalités forgées depuis des millénaires ne s'effaceront pas d'un coup de baguette pour reconnaître la femme comme un sujet sexuel..., dans « une famille moderne... sans commune mesure avec son rôle passé » (223). Mais il ne vas pas plus loin ; pour lui, les femmes « aspirent » au « bonheur », à « un certain mieux-être », à « un autre style de vie... ».

La période qui s'ouvre avec le « Front Populaire », dont l'aboutissement est la Libération, montre les rapports contradictoires établis entre les stratégies internationalistes et les spécificités françaises, la classe ouvrière s'intégrant progressivement à la société française. Si le parti communiste reste avant tout un parti ouvrier, s'il proclame, lors des « stratégies d'union », s'ouvrir à d'autres couches sociales, il néglige le travail en direction des femmes et leur organisation, en élaborant un discours et des comportements ouvriers. Il intègre des ouvrières dans les organes dirigeants, laissant sur le pourtour les femmes des autres couches sociales ; s'il mène une activité spécifique parmi les femmes, elles est accessoire et le recrutement des militantes se réalise sur les mêmes bases que celui des « travailleurs manuels et intellectuels ». Aussi, la mobilisation des femmes sur un certain nombre de thèmes et de revendications, si féminins soient-ils, passe par leur soumission aux préoccupations générales du parti ; le thème des revendications immédiates, les prises de position sur le pacifisme, la natalité, le néo-malthusianisme et la contraception, les revendications féminines, les revendications familiales, le « droit au bonheur », ne sont des thèmes développés de façon spécifique que dans les périodes de « stratégie d'unité ». Les femmes ne sont organisées et mobilisées que par rapport à une stratégie de conquête du pouvoir politique nécessitant soit un repli sur les travailleuses, et notamment les ouvrières, soit un élargissement du parti sur sa périphérie, c'est-à-dire vers les autres femmes.

(222) Sénat, n° 199, 1<sup>re</sup> session ordinaire de 1974-1975, « Proposition de loi tendant à instaurer une nouvelle législation du divorce », pp. 3 et 4.

(223) *Ibid.*, p. 6.

## II — L'ANALYSE COMMUNISTE DE LA CONDITION FÉMININE

La femme re/productrice. La conciliation de la maternité avec le travail productif de la femme. Une analyse de la condition féminine en termes de classes. Tels sont les trois axes de réflexion des communistes sur la question féminine. D'une part, pour le parti communiste, l'entrée de la femme dans le circuit productif détermine sa libération, comme celle de l'homme ; mais sur ses épaules reposent également tous les travaux domestiques : apparaît ainsi une opposition entre le travail productif, primordial, et les travaux ménagers, improductifs. D'autre part, la femme assume une fonction sociale, la maternité, qui est un facteur déterminant au même titre que le travail. Sur la femme repose la fonction reproductrice au sens large du terme, la maternité et l'élevage de l'enfant ; la fonction reproductrice devient un moyen d'oppression de la femme dans la mesure où les deux fonctions, la femme re/productrice, sont incompressibles dans le système capitaliste. La séquence femme re/productrice est donc enfermée dans une analyse en termes de classes. Enfin, la question longtemps secondaire des relations hommes-femmes est ramenée elle aussi à la dialectique première de la lutte des classes.

### A. — LA FEMME/PRODUCTRICE

Pour le parti communiste, la libération de la femme est liée à son entrée dans le circuit productif. Mais le travail entre en concurrence avec la cellule familiale, posant la question de l'harmonisation des tâches de la femme ou/et de leur mise en cause, et touchant à l'image traditionnelle de la femme dans le couple, la famille et la société.

#### 1) LE DROIT AU TRAVAIL DE LA FEMME.

Le parti communiste proclame le droit au travail de la femme qui ne peut être garanti que dans une société socialiste. Or, la notion de droit au travail dépend de la signification que le parti donne au travail féminin pour la femme et la société, et de la place tenue par le travail domestique.

#### a) *La signification du travail féminin.*

Pour les communistes, le travail féminin, résultant d'une nécessité économique dans le système capitaliste, est un fait historiquement positif, un facteur de progrès social. D'une part, la femme acquiert son indépendance économique tant dans le couple que dans la société. D'autre part, elle n'est plus bornée par les seules préoccupations quotidiennes et s'intéresse aux problèmes économiques, sociaux et politiques ; c'est là

un effet important de l'insertion des femmes dans la vie productive, pour les communistes prompts à mettre en évidence toute participation des ouvrières à certaines grèves. Le parti communiste dénonce le slogan « démagogique » de la femme au foyer, les préjugés tenaces sur l'élimination des femmes de la vie économique, s'appuyant sur la condamnation par Jules Guesde de la subordination économique de la femme. S'il parle de l'exploitation de la femme « à l'usine, au bureau, au magasin », il insiste surtout sur le droit au travail et sur l'égalité économique « complète » de la femme ; il mène campagne contre la notion de salaire d'appoint, « thèse antiscientifique et réactionnaire », contre la thèse du travail féminin intermittent ; la femme au foyer est une « femme-reflet », et seul le travail productif lui apporte une prise de conscience de classe, solidairement avec l'ouvrier, « son compagnon ». D'ailleurs, avant la guerre, se basant sur l'exemple soviétique, le parti communiste lie le chômage de la femme, sa non-insertion dans le circuit productif, à la prostitution (224) ; les filles sans travail se livrent à la prostitution, à la traite des blanches et aux stupéfiants (225), les hommes sans travail se livrant à l'homosexualité (226). Ce type de remarques s'estompe après la guerre (227).

Les années 1960, qui correspondent à un retour massif des femmes dans la production, obligent la presse féminine à s'intéresser à ce problème d'une importance croissante ; ce sont les travaux réalisés, dans le cadre du C.N.R.S., par la sociologue Evelyne Sullerot, et toutes les enquêtes réalisées sur la vie des femmes ; c'est l'époque où l'américaine Betty Friedan, par son livre *La femme mystifiée*, fait prendre conscience aux femmes américaines des conséquences du discours de l'après-guerre sur le retour de la femme au foyer. Le problème de la condition féminine se pose également dans les pays socialistes ; la question de la transformation de la situation de la femme est posée en U.R.S.S. par Khrouchtchev. Ainsi, en 1962, se tient à Prague un colloque sur « La femme dans la société moderne ». En 1965, la C.G.T. organise les « Assises nationales pour la réduction du temps de travail ». C'est à cette époque que les communistes se penchent réellement sur la question féminine en organisant à Paris en janvier 1965 une semaine de la pensée marxiste (228).

Le premier thème concerne « La femme et le travail ». Dans la préface, Roger Garaudy présente d'emblée ce thème sous deux angles ; d'une part, le travail de la femme est positif pour son épanouissement, son équilibre, son rôle social ; d'autre part, il est surexploité. Ainsi, pour les intervenants communistes, si le travail féminin est considéré comme « un fait historique objectif » qui résulte d'une nécessité historique irréversible, il est exploité et négatif dans les conditions actuelles ; réclamer l'égalité revient pour la femme à réclamer le droit d'être exploitée au même titre que l'ouvrier (229). C'est le raisonnement de J. Vermeersch

(224) V., par exemple, la brochure du professeur V. BRONNER, *La lutte contre la prostitution en U.S.*, Moscou, 1936.

(225) J. DUCLOS, *Pour l'union des femmes de France*, op. cit.

(226) *L'Humanité*, 23-11-1935.

(227) M. Servin, ..., *s'adresse aux femmes de France*, op. cit. Il parle alors de la femme en Union Soviétique, liant le droit au travail à la disparition de la prostitution.

(228) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, P.U.F., Paris, 1965.

(229) *Ibid.*, p. 211.

qui dissocie expressément, parfois de façon didactique, le caractère incontestablement positif du « travail en soi » des conditions dans lesquelles les femmes sont amenées à le réaliser. De nombreuses réunions consacrées à la condition féminine ont pour thème le travail féminin. En 1967, c'est la « Rencontre nationale pour l'égalité de salaire, de formation professionnelle et de promotion » ; le parti communiste se penche alors sur « le droit au métier » des jeunes filles (230), après avoir déposé fin 1966 une proposition de loi sur la formation professionnelle des jeunes filles et des femmes, leur accès aux emplois qualifiés (231).

Le droit au travail des femmes comprend également les conditions de travail, l'accès à la formation professionnelle et à la promotion (232). Dans la proposition de loi de 1978 qui tend à instaurer « la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société » (233), le premier développement « Promotion — Egalité — Liberté dans le travail » rappelle que le travail est à la fois création de richesses et un droit imprescriptible de tout homme ou de toute femme ; s'il insiste dans le cadre actuel sur les questions d'emploi, de formation professionnelle et de promotion, de salaires et de conditions de travail, sans négliger le sort des agricultrices, des femmes de commerçants et d'artisans, s'il situe ces questions par rapport aux problèmes sociaux, il néglige la dimension politique et culturelle du chômage des femmes à l'heure actuelle : elles ne retournent plus à la vie inactive quand elles perdent leur emploi ou ne se considèrent plus inactives quand elles cherchent un premier emploi, elles se situent d'abord comme demandeurs d'emploi, c'est-à-dire comme « travailleuses », sapant la traditionnelle image de la femme comme la thèse du libre choix entre le travail et le foyer. Le parti communiste se contente de parler de « vrai choix » et de lancer des campagnes qui sont motivées avant tout par la situation économique et sociale et par la crainte de laisser le terrain aux groupes féministes « liés aux gauchistes ou au parti socialiste » (234). Aussi tente-t-il de mobiliser les jeunes femmes en lançant une campagne dans l'hebdomadaire du Mouvement de la Jeunesse Communiste de France, *Avant-Garde*, qui aboutit à un rassemblement national. Là encore les lettres publiées marquent une préoccupation des conditions de travail et d'exploitation dont sont victimes les femmes comme les hommes, mais sans analyser la signification culturelle de la notion de travail pour

(230) *L'Humanité*, 5-1-1967.

(231) *L'Humanité*, 18-11-1966, p. 1.

(232) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et de la famille », n° 1007, Assemblée nationale, *op. cit.*

(233) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*

(234) *Le Monde*, 6-2-1979, p. 10.

— La Ligue Communiste Révolutionnaire mène une étude du féminisme et permet aux militantes de base de se réunir entre elles. En juin 1977, elle tient une « Conférence femmes » et lance en 1978 un journal, *Les cahiers du féminisme*, dirigé par le secrétariat des femmes.

— Des femmes socialistes militant au M.L.A.C. et au M.L.F. En 1978, Yvette Roudy et les femmes de la tendance majoritaire organisent « une convention sur les droits des femmes ». En juin de la même année, Françoise Gaspard, Cécile Goldet et Edith Lhuillier fondent un courant, le « courant III », au sein du parti ; il disparaît rapidement avec le Congrès de Metz.

ces jeunes femmes (235). D'autre part, pour les communistes, et dans le mouvement ouvrier, le travail est une valeur primordiale; or, de nombreux jeunes — et des jeunes femmes — mettent en cause le travail : même inscrit(e) au chômage, il y a refus de travailler, et derrière ce refus du travail, un refus d'une situation prédéterminée. Le parti communiste tente de les culpabiliser culturellement, c'est-à-dire de les marginaliser, en les présentant comme des « victimes résignées » des idéologues de la crise engendrée par la restructuration du système économique; il les ignore politiquement afin d'éviter une réflexion nouvelle sur la condition de l'homme et de la femme au travail.

#### b) *La surexploitation du travail féminin.*

Le parti communiste abandonne la notion de double exploitation de la femme; niant toute spécificité à ce fameux double travail, les femmes n'étant victimes que de la seule exploitation capitaliste, il préfère parler de l'exploitation domestique de la femme, de sa double journée, de sa surexploitation, de son infériorité économique. Il constate cette situation sans en entreprendre une analyse, la femme connaissant le même oppresseur dans le travail professionnel et le travail domestique; d'ailleurs, il faut attendre la semaine de la pensée marxiste de janvier 1965 pour que cette double journée soit chiffrée, et encore par une responsable cégétiste qui fait référence à des enquêtes sociologiques (236).

Lors de la semaine de la pensée marxiste de janvier-février 1975, dans le débat « Travail professionnel, travail domestique », Mireille Bertrand entame un début d'analyse du travail domestique. Elle le considère comme « un travail individuel pour soi et sa famille » (237); il ne produit pas de valeurs d'échange, de marchandises et de plus-values sortant de la famille. La production ménagère se distingue fondamentalement de la production extra-ménagère en ce qu'elle n'entre pas dans le réseau des échanges marchands. Exclue du monde de la valeur, la ménagère n'est donc pas soumise à une exploitation au sens strict du terme. D'autre part, comme cette « production de biens et de services » ne s'intègre pas dans le processus de production capitaliste, comme cette « force de travail » ne s'intègre pas dans la division sociale du travail, elle exclut la femme des rapports sociaux de production. Le travail domestique est un travail improductif qui dévalorise la femme au point de vue économique et social; c'est une reprise des analyses de F. Engels sur la situation de la femme depuis les sociétés primitives (238). Pour elle, « il est possible aujourd'hui de diminuer considérablement le travail domestique, de poursuivre la tendance timidement amorcée d'un meilleur partage des tâches entre l'homme et la femme, et d'envisager surtout dans une société débarrassée de la domination des grandes sociétés, puis dans une société socialiste, une recherche systématique en vue de tendre à supprimer tout ce qu'il y a d'astrei-

(235) *Le Monde*, 15-12-1978, p. 11 et 6-2-1979, p. 10.

(236) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 38. Les mêmes chiffres sont repris par des intervenants communistes. (*France-Nouvelle*, n° 1048, 17 et 23-11-1965, pp. 7 et 8).

(237) *Les femmes aujourd'hui, demain*, op. cit., p. 74.

(238) V., par exemple, *L'Humanité*, 8-5-1970.



gnant » (239) : le fait essentiel reste le travail social. Ainsi, au cours des débats, l'exemple des pays socialistes est abordée par une intervenante non-communiste qui tire de ses voyages dans les démocraties populaires le sentiment que beaucoup de choses sont réalisées pour améliorer la condition féminine sur le plan du travail et de la prise en charge des travaux domestiques, mais qu'il subsiste de nombreuses ambiguïtés dans les rapports au sein du couple qui font que le travail domestique repose sur les épaules de la femme ; Mireille Bertrand répond qu'elle y voit « un héritage des sociétés antérieures » (240) et élude la question : aucune analyse de la remarque n'a été conduite sur le terrain de la question posée.

Le détour théorique sur le travail domestique permet au parti communiste d'affirmer que le choix entre le travail et le foyer est un faux débat ; si seul le travail productif est libérateur, tant pour la femme que pour l'homme, le régime capitaliste impose des conditions de travail dans et hors de la famille telles que l'on ne peut parler de possibilité réelle de choix ; le problème sera résolu dans le régime socialiste dans lequel le travail domestique et le travail professionnel seront « conciliés ». Le droit au travail, c'est-à-dire le choix entre travailler hors du foyer ou rester au foyer, se poserait en des termes nouveaux ; il ne s'agirait plus d'un choix culpabilisant ressortissant d'une option quasi-morale, d'autant qu'il ne concerne pas de la même façon toutes les femmes. Le parti communiste ne résoud pas toute l'ambiguïté de la notion de droit au travail, de la notion de liberté, liberté réelle et liberté formelle, par rapport à la signification du travail, que l'on retrouve dans la proposition de loi-cadre sur la condition féminine de juin 1974 et dans la proposition de loi de juin 1978.

Le parti communiste refuse de prendre en compte la double exploitation de la femme, comme salariée et comme femme, dans ses aspects culturels et politiques ; ce refus est lié à celui d'analyser les aspects culturels et politiques du droit au travail : le parti communiste élude le problème des mécanismes de pouvoir et leur actuelle restructuration dans notre société ; pour lui, il n'y a pas exercice d'un pouvoir sur la femme dans la famille, micro-société, mais il y a oppression de la femme dans la société par « une petite caste de monopoles » ; et seule cette oppression est mise en cause. Il n'y a qu'un pouvoir, le pouvoir d'Etat. Il n'y a qu'une oppression, l'oppression capitaliste. Il n'y a qu'une seule analyse de ces phénomènes, l'analyse en termes de classes.

### c) *La thèse soviétique de l'élimination du travail domestique.*

Pour le parti communiste, le partage des tâches domestiques entre l'homme et la femme dans la société capitaliste est une solution individuelle qui ne résoud pas la question au niveau social ; ce partage ne peut se réaliser qu'à travers une solution générale dans laquelle sont créées toutes les conditions matérielles nécessaires à l'élimination du travail domestique par la diffusion d'appareils ménagers et la création

(239) *Les femmes aujourd'hui, demain, op. cit.*, p. 73.

(240) *Ibid.*, p. 177.

de services sociaux — comme en Union Soviétique (241). Pour J. Vermeersch, il s'agit de « nationaliser » les travaux ménagers (242) ; ainsi, les communistes dénoncent le partage des tâches ménagères (243), d'autres répondent de façon évasive, et certains proposent même de « trouver un truc » pour faire participer l'homme à ces dernières (244). La revendication du partage des tâches ménagères entre mari et femme est considérée comme une thèse féministe que le parti communiste critique vigoureusement, comme l'article d'un journal féminin qui cite en exemple un couple suédois dans lequel l'homme reste au foyer (245).

Depuis 1974, les communistes nuancent leur position ; sans condamner le fait que le mari et les enfants aident la femme dans les tâches domestiques, ils considèrent que la double journée de travail — de quatre-vingts à cent heures par semaine —, que la femme effectue (246), correspond à un phénomène idéologique résiduel lié à sa situation de dépendance affective, matérielle et intellectuelle, situation qui disparaît progressivement par l'adoption de mesures concrètes (247). Selon eux, ils n'ont pas à intervenir dans la vie privée du couple pour régler le partage des tâches auquel ils ne s'opposent plus ; par ailleurs, ils se présentent eux-mêmes comme « un peu plus évolués que les autres » sans être coupés d'eux, « enracinés qu'ils sont dans la classe sociale appelée à en finir avec toute société de classes » ; ce partage des tâches se réalisera, à mesure que progressera la création d'équipements sociaux, de services sociaux, et à mesure que les mentalités évolueront. Les communistes ne publient pas d'enquêtes posant explicitement la question de la répartition des tâches à l'intérieur du couple ; dans les seules lettres et discussions rapportées dans les hebdomadaires du parti, les femmes acceptent cette fatalité de la responsabilité des travaux ménagers et ne demandent qu'une aide de la société par un équipement individuel et collectif adéquat. Pour la plupart des intellectuelles, le problème est résolu par l'emploi d'une femme de ménage ; dans les milieux de condition modeste et de condition moyenne, seules quelques jeunes femmes, et surtout des militantes, posent le problème comme un problème de couple. Ainsi, les revendications concrètes du parti communiste sont proches de celles de la base, n'intervenant pas dans la vie des couples militants. Il faut attendre la proposition de loi de juin 1978 pour que le parti communiste prenne acte d'une évolution des mentalités. S'il rappelle que le droit au travail de la femme comprend une élimination étatique d'une grande partie des tâches ménagères, « avec l'accord des intéressés », il entreprend aussi « une campagne de persuasion concernant le partage des rôles et des tâches entre les hommes et les femmes dans la famille et à l'égard des enfants » (248).

(241) Rapport de J. Vermeersch au Comité central sur *le travail du Parti parmi les femmes* (Ivry, 25 et 27-11-1961), *op. cit.*, p. 6.

(242) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 216.

(243) *Ibid.* p. 44.

(244) Semaine de la pensée marxiste de Bruxelles, 16 et 21-2-1967. *Les femmes, la vie et l'amour*, Les Editions du Pavillon, Paris, 1968. V. les propos de Francette Lazard.

(245) *L'Humanité*, 8-5-1970.

(246) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », n° 194, Sénat, *op. cit.*, p. 10.

(247) *Femmes : l'âge politique*, *op. cit.*, pp. 175 à 177.

(248) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 9.

## 2) UNE APPROCHE ÉCONOMISTE DE LA CONDITION DE LA FEMME.

Le matérialisme historique est appliqué à l'analyse de la condition de la femme, tandis que l'Union Soviétique est présentée comme l'exemple de sa libération. Si le parti communiste se rallie de plus en plus à une certaine spécificité de la condition de la femme, il n'en enferme pas moins cette dernière dans le seul cadre de l'exploitation de la femme dans la production.

a) *La place seconde de l'égalité civile et politique de la femme.*

Dans l'anthologie des textes du marxisme de 1938 (249), les grandes lignes de la politique du parti en la matière sont fixées. De l'interprétation du *Capital* de K. Marx, il ressort que la lutte commune ouvriers-ouvrières est nécessaire pour vaincre le capitalisme, que la victoire de l'ouvrier débarrasse les femmes des entraves posées par ce régime et met fin à leur infériorité juridique et politique. Dans cette conception de la lutte, les femmes servent de réserve pour certaines actions ou pour certaines revendications sociales ; la « grande politique » ne les concerne pas, elle est la « chasse gardée » des hommes. Ainsi, lorsque le parti communiste présente la révolutionnaire Alexandra Kollontaï, il occulte le fait qu'elle a lutté pour modifier l'attitude de nombreux dirigeants qui pensaient que l'établissement d'un pouvoir révolutionnaire allait résoudre obligatoirement le problème de la femme ; elle est présentée uniquement comme celle qui fut Commissaire du Peuple à l'Assistance Publique dans le premier gouvernement révolutionnaire, comme celle qui fut la première femme ambassadrice en 1924 ; les femmes communistes n'existent qu'en suivant les voies tracées par les hommes en faisant la preuve de leurs facultés d'adaptation ; le pouvoir, à quel-que échelon que ce soit, se mérite. Les communistes considèrent comme vaine à long terme la lutte des féministes qui réclament l'égalité politique et civile sans mettre en cause la nature de la société. Dans la société capitaliste, l'obtention des droits politiques et civils pour la femme peut avoir un côté positif. Elle lui montre les limites de leur exercice dans la société ; elle se trouve dans la position de l'ouvrier qui obtient dans la société capitaliste des droits ; cette situation lui démontre que la « véritable » lutte n'est pas pour les droits mais en dernier ressort contre le capitalisme. Ce qui mobilise le parti communiste sur ces revendications, c'est le rôle potentiel des femmes dans le succès d'un changement de régime, préoccupation de Lénine dans la période de consolidation de la Révolution ; il ne peut oublier que « comme "révolution" et "guerre civile" ne font qu'un dans l'esprit de beaucoup de femmes, elles se laissent plus aisément séduire par cette perspective de changement sans bouleversement » (250).

(249) *Les grands textes du marxisme sur la famille*, K. MARX-F. ENGELS. V. I. LÉNINE, Ed. Sociales, Paris, 1938.

(250) *Les communistes et la condition de la femme*, op. cit., p. 120. V. également la remarque de J. Vermeersch au sujet de l'attitude de sa mère. (In A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Qui n'est pas de droite?*, op. cit., p. 54).

Louissette Blanquart a fait une mise au point récente sur les positions communistes (251). Le parti communiste propose de s'attaquer à la nature économique du statut d'infériorité de la femme par des mesures sociales concrètes pour lutter contre les préjugés et les habitudes ; les mentalités, l'idéologie dominante, ne sont pas l'obstacle le plus important, qui reste les conditions de travail et de vie quotidienne, dont la transformation immédiate est la condition nécessaire et, semble-t-il, suffisante à une évolution. Ainsi, lors des élections présidentielles de 1974, il dénonce un article du *Nouvel Observateur* qui affirme, en présentant un sondage de la SOFRES, que le vote féminin est avant tout un vote de femme, avant d'être celui d'une ouvrière ou d'une bourgeoise (252). Il rappelle que ce sont les ouvriers qualifiés et les ouvriers hautement qualifiés qui votent le plus à gauche, hommes et femmes votant de la même façon. C'est la même analyse qui explique la quasi-absence des femmes à l'Assemblée nationale : les femmes, comme les ouvriers et les employés, sont rejetées à cause de la ségrégation sociale et du découpage électoral, et c'est cela qui est avant tout le facteur déterminant. Si le scrutin majoritaire personnalise l'élection et joue contre les femmes, il reste un facteur secondaire qui joue contre toute candidature nouvelle, masculine ou féminine.

La semaine de la pensée marxiste de janvier-février 1975 n'a pas approfondi cette question des droits civils et politiques de la femme. Lors de la cinquième soirée « Démocratie, socialisme et promotion de la femme », René Piquet, membre du Bureau politique, secrétaire du Comité central, réaffirme la ligne suivie par le parti (253). Selon lui, il faut replacer l'exemple soviétique à son point de départ pour juger des problèmes qui demeurent. Il ne souligne pas que la présence des femmes aux échelons supérieurs du gouvernement et du parti, comme dans les postes de direction de l'économie, n'est pas une réalité, et que, si la femme accède à un poste supérieur, elle s'occupe de secteurs réservés tels la santé, l'enseignement et les affaires culturelles. Quant à un futur socialisme français, il adopte une position prudente. En premier lieu, il y a toujours retard de la conscience sur les changements structurels qui créent les conditions d'un changement superstructurel. En second lieu, l'avènement du socialisme crée les conditions concrètes d'une évolution par toute une série de mesures concernant le travail des femmes hors de la maison et dans la maison ; à partir de là, la situation de la femme ne peut évoluer que dans un sens positif dans les autres domaines. Pour l'instant, les femmes peuvent apporter quelque chose de positif à la vie politique en tant que travailleuses, en tant que mères de famille... ; en retour, elles acquièrent une expérience qui se répercute sur leur conception des luttes. Pour le parti communiste, cette spécificité ne peut en aucun cas conduire à un féminisme ; il ne s'oppose pas au regroupement des femmes dans les syndicats, dans des organisations pour la défense d'intérêts propres, à condition de ne pas masquer le fait qu'il n'y a pas identité totale entre les intérêts de toutes les femmes, qu'il ne peut y avoir que certains points d'identification au-delà des problèmes politiques ; il s'oppose à toute création d'un courant féminin comme à toute collaboration des femmes communistes

(251) *Femmes : l'âge politique, op. cit.*

(252) *Ibid.*, pp. 78-79.

(253) *Les femmes aujourd'hui, demain, op. cit.*, pp. 233-234.

à un courant féminin de gauche (254)..., d'autant que « l'union de la gauche » est rompue : les groupes femmes sont, pour lui, « manœuvrés » par l'extrême-gauche, et notamment les trotskystes, et par les socialistes ; le parti communiste refuse ainsi de reconnaître leur autonomie et de développer les actions unitaires « à la base » qui sont pourtant la stratégie du XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979. Ce refus politique permet d'éviter la question de l'articulation luttes ouvrières/luttes des femmes, de recourir aux pratiques politiques traditionnelles et aux mêmes discours.

Pour le parti communiste, les femmes ont intérêt à participer à tous les rouages de la vie politique, sociale et associative, pour y apporter leurs expériences afin de conquérir la « promotion » de leurs droits dans le cadre de « la démocratisation de la vie économique, sociale, politique » ; l'objectif n'est plus « la démocratie avancée définie par le programme commun » comme en 1974 (255), mais celui de l' « avancée démocratique au socialisme » (256).

b) *Un référent permanent : la situation de la femme dans le travail.*

Des traces d'évolution dans l'analyse du travail des femmes dans et hors du foyer apparaissent en 1974. A l'analyse en termes économiques qui réduit le problème à l'antagonisme des classes s'ajoute une prise en compte de la spécificité de la situation de la femme que ne recouvre pas toujours l'analyse en termes de classes ; elle est le fait d'intellectuel(le)s du parti qui tentent d'approfondir les analyses classiques, de les repenser. Comme Christine Buci-Glucksmann (257). Certes, elle reste dans la ligne orthodoxe en affirmant que l'exploitation de l'homme par l'homme existe principalement hors du cadre familial (258). Somme toute, la famille a une fonction principalement idéologique. Mais ce qui est nouveau, c'est que, quelques lignes plus loin, elle reconnaît l'oppression spécifique de la femme (259). Une seconde indication pleine de potentialités est fournie par l'affirmation selon laquelle le parti communiste ne se limite plus à une analyse économique de la question féminine et qu'il étudie aussi « l'inconscient social, l'idéologie dominante et son influence, bien au-delà de ses bases de classes d'origine » (260). Il existe une idéologie de l'infériorité des femmes dans les rôles intérieurs à la famille, dans le partage des tâches domestiques, dans le travail ; cette infériorité fait l'objet d'une prise de conscience par le développement du salariat féminin. Mais, à partir de ces deux indications, Christine Buci-Glucksmann revient au schéma classique ; le fameux

(254) *L'Humanité*, 22-6-1978, p. 4 et 24-6-1978, p. 4.

(255) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, pp. 60 à 62.

(256) V. le rapport de G. Marchais au XXIII<sup>e</sup> Congrès de Saint-Ouen des 9-13 mai 1979. (*L'Humanité*, 10-5-1979, p. 7).

(257) Semaine de la pensée marxiste du 16 au 22 janvier 1974, *Morale et Société*, *op. cit.* ; La seconde soirée traite du thème « Sexualité et problème de la famille », pp. 81 à 139.

(258) *Ibid.*, p. 89.

(259) *Ibid.*, pp. 90-91.

(260) *Ibid.*, p. 92.

double travail est dû à l'absence voulue par le capitalisme d'un véritable équipement collectif et à l'effet du discours bourgeois sur la suprématie masculine. Il n'y a à aucun moment une analyse économique de la famille et de l'idéologie qui en découle ; le combat de la femme est celui de l'homme pour le changement de régime. Cette analyse est rapportée en des termes tranchés dans l'interview réalisée par André Harris et Alain de Sédouy. Elle leur affirme qu'on ne peut réduire complètement la question féminine aux antagonismes de classes (261).

« Non, cette lecture économiste du problème de l'infériorité de la femme, que l'on a uniquement posé par rapport à sa surexploitation économique et à sa place dans le travail, cela me paraît insuffisant. L'infériorité de la femme dans les rapports sexuels, familiaux et économiques n'est pas réductible, dans l'analyse théorique, à sa place dans le travail. Il y a une question proprement féminine posée au marxisme » (261).

Ainsi, le parti communiste devrait pousser ses analyses au-delà de ce qui a été fait sur les théories de l'institution économique et de l'institution juridique de la famille. D'ailleurs, elle va plus loin en affirmant que la femme est exclue de l'appropriation théorique du monde comme du pouvoir politique. Elle évoque cette position récente, qu'elle qualifie de féministe, alors qu'elle la considèrait comme fausse jusqu'alors (262) ; elle se considère de « plus en plus féministe », en ce sens qu'elle reconnaît la spécificité de la condition féminine (263).

Par contre, pour Louissette Blanquart, la spécificité des problèmes féminins n'est pas niée mais reléguée à une place seconde. Elle se pose des questions déjà en partie résolues par A. Bebel et F. Engels sur l'antériorité de l'inégalité des sexes par rapport à la société de classes. Elle place la lutte des classes au premier rang de la hiérarchie des préoccupations des ouvrières. Elle ressent en premier lieu sa situation de travailleuse, avant les discriminations particulières aux femmes, « plus traditionnelles » ; mais elle ajoute que cette attitude ne peut être celle d'une femme d'un milieu différent (264).

La proposition de loi de juin 1978 porte en elle cette ambiguïté ; proposition de loi pour la « promotion » de la femme, elle se garde de nier toute spécificité de la condition de la femme, mais cette spécificité est due aux « idéologies réactionnaires » aggravées par le « capitalisme monopoliste d'Etat » (265) ; le parti communiste noie sous le fameux « retard des mentalités » le développement potentiel d'une prise en compte des problèmes spécifiques de la femme : la division hommes/femmes ne traverse pas le parti de la classe ouvrière qui lutte contre le seul pouvoir oppressif, le pouvoir de classe.

(261) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du Parti Communiste*, op. cit., p. 128.

(262) *Ibid.*

(263) C. BUCI-GLUKSMANN, « Pour un féminisme communiste », in *Les Nouvelles Littéraires*, op. cit.

(264) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du P.C.*, op. cit., p. 129.

(265) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, op. cit., pp. 1 à 6.

c) *La femme, comme travailleuse.*

Les approches de la condition féminine sont exposées dans des ouvrages actualisés à des époques déterminées (266).

Dans le recueil de 1950, Jean Fréville reprend les idées développées en 1938 ; il dresse rapidement une fresque historique de la condition féminine ; il en conclut que l'asservissement des femmes date de la formation des classes dans la société, de l'époque de la naissance de la propriété privée ; la femme subit depuis lors une double oppression, une oppression au sein de la société et une oppression au sein de la famille (267). Cette double oppression étant déterminée en dernière instance par le facteur économique, la lutte contre celle-ci s'inscrit purement et simplement dans le cadre de la lutte des classes (268). En outre, pour Jean Fréville, la Révolution d'octobre conduit à des abus dans des conditions telles que Staline est obligé de reprendre en mains la situation par la défense et le développement de la famille, par le refus de la prise en compte d'une oppression spécifique de la femme au sein de la famille. Ainsi, Laurent Casanova reproche au projet d'essai de Dominique Desanti sur le livre de Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, d'occulter l'ouvrière et le sentiment national (269). Seuls quelques communistes parlent de l'aspect libérateur de l'exercice d'une profession dans le sens où elle apporte une égalité plus grande entre l'homme et la femme qui se partagent les tâches ménagères et familiales, situation conduisant à une mise en cause des rôles dans le couple et sapant le statut traditionnellement dévolu à la femme ; mais « la conscience des masses est en retard sur la réalité » (276). Pour les communistes, la femme est avant tout une travailleuse manuelle — ouvrière, employée ou paysanne — ou ... une travailleuse intellectuelle. Et pourtant, *L'Humanité* publie des lettres de chômeurs, et de chômeurs uniquement, qui ne peuvent envisager de se marier craignant de donner l'impression d'être entretenu ou encore craignant de fonder un foyer avec des enfants. La question est éludée pour la chômeuse, si elle se pose ! De même, Yvonne Dumont s'enferme dans une question à sens unique :

« Quel temps peut consacrer à sa femme et à ses enfants l'ouvrier qui rentre le soir épuisé par les cadences infernales d'une grande

---

(266) *Les grands textes du marxisme sur la Famille*, K. MARX-F. ENGELS. V. J. LÉNINE, choisis, traduits et présentés par J. Fréville, Ed. Sociales, Paris, 1938. *La femme et le communisme*. Anthologie des grands textes du marxisme, précédée d'une présentation de J. Vermeersch et d'une étude de J. Fréville, Ed. Sociales, Paris, 1950. *Les communistes et la condition de la femme*. Etude de la Commission centrale de travail du P.C.F., Ed. Sociales, Paris, 1971. Les deux premiers ouvrages font l'objet d'une présentation très théorique qui a pour but d'expliquer les textes qui sont répartis dans les quatre parties. Le premier se présente surtout sous la forme d'un recueil de morceaux choisis. Dans le troisième ouvrage, chaque partie fait l'objet d'une présentation se référant à la situation française actuelle et illustrée dans les annexes par des textes classiques. M. VINCENT, *Femmes, quelle libération ?*, Ed. Sociales, Paris, 1976.

(267) *La femme et le communisme*, op. cit., p. 19.

(268) *Ibid.*, p. 32.

(269) D. DESANTI, *Les staliniens*, op. cit., p. 245.

(270) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 38.

journée de travail, encore allongée par la fatigue et le temps de transport ? » (271).

A partir des années 1970, le travail de la femme est présenté comme la condition déterminante de la conquête d'une véritable égalité sur tous les plans. Mais la place de l'épanouissement sexuel n'est envisagée à aucun moment. Si le travail est la condition de l'épanouissement de sa personnalité, qu'en est-il sur le plan sexuel ? Si la femme effectue une double journée de travail, est-ce que les conditions de fatigue n'entraînent pas des problèmes sur le plan sexuel et affectif ? Qu'en est-il alors de la femme au foyer qui ne connaît pas les difficultés quotidiennes de la double journée ? Qu'en est-il du droit au plaisir sexuel de la femme lorsque la « supériorité masculine » laisse sur les épaules de la femme travailleuse tous les travaux ménagers ? Le droit au travail de la femme, c'est-à-dire la liberté d'avoir ou non une activité professionnelle, est une notion très ambiguë quand, pour un marxiste, le travail est la source de l'épanouissement de l'être humain, la condition déterminante de l'égalité entre les hommes et les femmes ; elle est d'autant plus ambiguë que les communistes font du travail la notion-clé qui spécifie l'être humain et structure toutes ses activités, y compris sa sexualité.

Depuis 1974, le parti communiste analyse dans une certaine mesure le rôle idéologique des fonctions professionnelles et familiales assignées à la femme. Comme elle est présentée avant tout comme une consommatrice et non comme une productrice, c'est l'image de la femme passive qui est mise en valeur ; la femme travailleuse est culpabilisée vis-à-vis des enfants et du mari ; elle n'est jamais présentée comme une chômeuse quand elle est obligée de rester au foyer : elle est une inactive, femme de ... La femme est doublement aliénée au travail, comme tout travailleur et comme femme ; mais l'impact du rôle passif dévolu à la femme dans le travail sur les relations hommes-femmes au sein du couple est une question négligée par les communistes : les liens entre l'indépendance économique et la recherche d'une identité sont analysés superficiellement ; si l'acquisition de l'indépendance économique, avec d'autres conditions de travail, est une condition déterminante de l'évolution de la condition de la femme, quelle est son articulation avec la libération sur le plan sexuel ? Ainsi, le droit au travail de la femme consiste plus à acquérir une égalité par rapport à l'homme dans le couple qu'à s'affirmer comme sujet ; c'est cette conception qui transparaît quand les communistes disent que le travail féminin renforce la cohésion familiale, que le mariage et le premier enfant ne ralentissent plus la demande d'un premier emploi chez les jeunes femmes (272). Aussi, dans la proposition de loi de 1978, les communistes parlent de la « promotion » de la femme à tous les niveaux, de « son intégration » dans la vie économique, sociale et politique. La femme est valorisée : elle est promue, elle s'intègre, elle participe, dans un système préétabli. Cette attitude passive de la femme est contenue dans la vision « économiste » de sa libération. « Les progrès scientifiques et techniques (...) rendant aujourd'hui possible cette libération et intolérable tout ce qui

(271) *Ibid.*, p. 88.

(272) *France-Nouvelle*, n° 1527, *op. cit.*, p. 10.



s'y oppose » (273). Les femmes doivent « lutter » avec la classe ouvrière contre le système capitaliste ; par contre, elles « aspirent », — et aspirent simplement — à un changement de leur vie quotidienne.

L'approche de la condition féminine est enfermée dans le cadre d'un matérialisme historique interprété *stricto sensu*. La libération de la femme sur tous les plans passe par son insertion dans le circuit productif dans lequel elle se trouve dans une situation comparable à celle de l'ouvrier. Et si le parti communiste s'attaque aux « idéologies réactionnaires » engendrées par le « capitalisme monopoliste d'Etat », sans mener une réflexion poussée sur les rôles dévolus à la femme dans la famille et la société, et leurs liens avec l'indépendance économique, c'est pour en revenir, en dernière instance, à l'analyse en termes de classes.

## B. — LA FEMME/REPRODUCTRICE

Le facteur déterminant dans l'histoire de l'humanité présente un double aspect : la production des biens nécessaires à la vie et la propagation de l'espèce. La question de la fonction reproductrice de la femme s'inscrit dans la question sociale, dans la lutte des classes. Le rôle de la femme est considéré comme important à un double point de vue, sur le plan de la maternité au sens strict et sur celui de l'élevage de l'enfant ; mais les charges qui lui échoient tant sur le plan de la maternité que que sur celui de l'élevage de l'enfant se transforment en une seconde oppression dans la société actuelle.

### 1) LA FONCTION SOCIALE DE LA MATERNITÉ.

La maternité présente un double aspect ; d'une part, elle est source d'épanouissement pour la femme ; d'autre part, elle détermine l'évolution de la société. Les communistes vont défendre le droit à la maternité dans une société où il n'est pas harmonisé avec le droit au travail, et dans la mesure où la maternité engage l'évolution sociale de la société.

#### a) *La signification du droit à la maternité.*

Pour les communistes, la maternité est une fonction sociale (274) ; dès 1936, le parti communiste demande la reconnaissance du droit à la maternité en posant le problème de la natalité car, pour lui, ce sont les conditions de vie qui font agir les femmes contre la nature qui est

(273) V. l'article de Gisèle Moreau, nouvelle responsable du secteur « Femmes » depuis le XXIII<sup>e</sup> Congrès du parti des 9-13 mai 1979. In (*Les cahiers du Communisme*, octobre 1978, « Pour accéder à l'égalité »). Ces propos ne sont pas sans rappeler ceux d'un article de 1921 de Marthe Bigot, communiste active de l'époque. (*La pensée communiste*, n° 17, juillet 1921 ; *L'Ouvrière*, n° 58, 18-8-1923).

(274) *L'Humanité*, 2-1-1936, pp. 1 et 2.

d'avoir des enfants. Dans son rapport au VIII<sup>e</sup> Congrès de Villeurbanne de janvier 1936, M. Thorez va même jusqu'à dire que ceux qui ne veulent pas d'enfant ou qui n'en veulent qu'un sont en majorité issus de la grande bourgeoisie ; les travailleurs veulent avoir des enfants et même des familles nombreuses (275) : la société parle du droit au refus de la maternité afin d'éviter les conséquences des conditions matérielles et morales réservées aux ouvriers et aux ouvrières. Il condamne le « *Birth Control* » comme une erreur « petite-bourgeoise » du parti dans les années précédentes ; d'une part, pour lui, le parti communiste devient un parti capable de collaborer au gouvernement ; d'autre part, il tente de gagner à lui de « nombreuses masses » et ne peut se couper d'elles en adoptant des positions mettant en cause la natalité, thème auquel la classe ouvrière est sensible comme les classes moyennes, qui manifestent leur hostilité au discours du contrôle des naissances considéré comme révolutionnaire. M. Thorez reprend les mêmes thèmes dans son discours au Comité central des 21-22 novembre 1938 (276) ; c'est la période de l'avant-guerre où la crise de la natalité, face au danger nazi, est considérée comme un péril pour la « nation française ».

Après la Seconde Guerre mondiale, les mêmes thèses ressurgissent dans l'ouvrage *La femme et le communisme* (277) et dans celui de Jean Fréville sur le malthusianisme et le néo-malthusianisme (278) ; les communistes s'opposent à la contraception et à l'avortement en s'appuyant sur Staline.

« Nous avons besoin d'hommes. L'avortement qui détruit la vie est inadmissible dans notre pays. La femme soviétique a les mêmes droits que l'homme, mais cela ne l'affranchit pas du grand et honorable devoir qui lui est dévolu par la nature : elle est mère, elle donne la vie. Et ce n'est certainement pas une affaire privée, mais une affaire d'une haute importance sociale » (279).

Le parti communiste défend la même position en 1956 pour combattre le « *Birth Control* » ; la maternité est un devoir envers la société qu'on refuse aux femmes prolétaires sous le prétexte d'un soi-disant libre choix : en réalité, seul le droit de ne pas avoir d'enfants, « l'amour libre » (280), est reconnu. Les communistes luttent pour l'introduction de l'accouchement sans douleur en France, répandu en Union Soviétique, qui permet de montrer la maternité sous l'angle de la « maternité heureuse », de la « maternité dans la joie » (281). Ils dénoncent vigou-

(275) Dans son rapport, M. Thorez défend la famille nombreuse. (In *L'Humanité*, 23-1-1936, p. 7).

(276) *L'Humanité*, 22-11-1938, p. 2.

(277) *La femme et le communisme*, op. cit.

(278) J. FRÉVILLE, *La misère et le nombre* : Tome 1. *L'épouvantail malthusien*, Ed. Sociales, Paris, 1956.

(279) Discours de Staline du 27 avril 1936 au Troud, in *La femme et le communisme*, op. cit., pp. 56-57.

(280) Les guillemets sont de J. Vermeersch.

(281) La pratique de l'accouchement sans douleur est appliquée à la polyclinique des métallurgistes dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris par le docteur Lamaze et encouragée par les municipalités communistes ; elle fait l'objet d'une proposition de loi à l'Assemblée nationale en 1955. Le parti communiste se reproche encore en 1957 de n'avoir pas mené les campagnes nécessaires afin d'obtenir la généralisation de l'accouchement sans douleur (*M. Servin...*

reusement la contraception ; J. Vermeersch répond à une mère divorcée de quatre enfants, dans des termes qui rappellent Staline, que « la maternité n'est pas seulement un droit mais un devoir envers l'espèce humaine, envers la société, pour assurer la continuité de la société, du progrès, du travail » (282) ; M. Thorez insiste sur le droit à la maternité face au droit au refus de la maternité déduit des conditions de vie imposées à la classe ouvrière, le régime capitaliste faisant tout pour que les femmes ne puissent connaître les « joies de la maternité » (283).

Ainsi, le parti communiste combat les centres du type Planning Familial (284). Lors de la semaine de la pensée marxiste de janvier 1965, Yvonne Dumont, en réponse à Simone Iff, présidente du Planning Familial, sur le refus des femmes d'avoir trop d'enfants, précise qu'elles aspirent à une liberté, celle d'avoir des enfants, mais dans les meilleures conditions sociales et morales que le régime leur refuse (285). Parler de grossesses répétées, c'est, pour les communistes, déplacer les véritables raisons des difficultés des couples et fausser les solutions ; c'est substituer aux raisons objectives des raisons subjectives ! Pour J. Vermeersch, c'est la liberté d'avoir des enfants qui est la plus menacée ; et, quand elle aborde la question de ne pas avoir d'enfant, elle emploie des arguments cyniques contre cette liberté soi-disant négative en parlant des séquelles de la contraception pour la femme.

Le droit à la maternité est une notion ambiguë dans la mesure où la maternité est un facteur déterminant de l'évolution historique et dans la mesure où la sexualité reste confondue avec la procréation. Elle est ambiguë dans la mesure où les positions communistes expriment la vieille crainte d'une solution individualiste de la question sociale. Le livre de Louise Blanquart replace le problème de la maternité dans une optique historique (286). Pour le parti communiste, dès les premiers âges, cette fonction permet à la femme d'avoir un statut d'égalité, et souvent même une autorité, car elle possède le pouvoir mystérieux d'engendrer la vie. Avec le développement de la production sociale et l'apparition des richesses personnelles, avec la conscience du rôle de l'homme dans la procréation, la question de la transmission des richesses aux enfants légitimes rend nécessaire la sûreté des maternités. De là naît la suprématie de l'homme sur la femme dans tous les domaines et le statut d'infériorité de la femme. Et dans le système capitaliste, les femmes entrent dans la production et sont condamnées à assumer leurs responsabilités « naturelles » dans les pires conditions matérielles ; la maternité devient un moyen d'asservissement de la femme tant dans la famille que dans la société. D'une part, au-delà de cette présentation marxiste, le parti communiste se réfère à un aspect « naturaliste » des rôles masculin et féminin ; en dernier ressort, le rapport social s'inscrit

---

*Le P.C. et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance et le progrès social, op. cit.*

(282) Conférence faite par J. Vermeersch le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 15.

(283) *L'Humanité*, 2-5-1956, p. 6.

(284) *Avec les communistes. Pour le bonheur et l'avenir de nos enfants*, Brochure, *op. cit.*

(285) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 144.

(286) L. BLANQUART, *Femmes : l'âge politique*, *op. cit.*, p. 56.

dans la biologie féminine (287). La référence à K. Marx et à F. Engels (288) cantonne la femme dans la reproduction ; par le parti communiste, l'oppression de la femme est « naturelle » et se justifie par l'état des forces productives : il n'explique pas le caractère oppressif donné à la maternité et son utilisation dans le système capitaliste. D'autre part, par la notion de droit à la maternité de la femme, les communistes entendent une liberté positive, la liberté d'avoir des enfants, la plus menacée dans le régime actuel, et une liberté négative, la liberté de ne pas avoir d'enfants ; pour eux, il n'y a presque jamais refus de la maternité mais refus de l'enfant à cause de l'impossibilité économique de voir une naissance, la maternité étant un facteur d'épanouissement pour la femme.

Si elle recouvre toujours quatre aspects — une politique économique et sociale, le domaine de la contraception, le domaine de l'éducation sexuelle et la question de l'avortement —, une évolution est perceptible. Chez les intellectuel(le)s, le droit au plaisir vient interférer avec le droit à la maternité ; le libre choix entre avoir ou ne pas avoir d'enfants perd l'ambiguïté qu'il a dans l'opposition de deux libertés, une liberté positive et une liberté négative : il faut assurer à la femme et le droit au plaisir sexuel et le droit à la maternité. Mais, pour les communistes en général, il y a deux termes dans le droit à la maternité : la liberté, c'est-à-dire le choix du nombre d'enfants et du moment de la naissance, concernant la femme, et la responsabilité, c'est-à-dire le devoir de procréation, intéressant l'intérêt national. A travers ce droit, on revient à la question de la conciliation de l'individu et la société, l'intérêt national se substituant à l'argument démographique des années d'avant-guerre et de 1956. Le parti communiste revendique la liberté d'avoir des enfants qui n'est pas réalisée dans la société actuelle, liberté individuelle et sociale qui n'est pas réelle dans son existence même ; la liberté de pouvoir faire l'amour et de ne pas avoir d'enfants est l'autre terme qui n'est pas abordé car la sexualité féminine déborde le cadre de la maîtrise de la fécondité et déborde les problèmes de la lutte des classes.

b) *La femme, « reproductrice de biens ».*

Pour les communistes, l'enfant, le « futur producteur », est un bien précieux pour la future société ; ils s'attachent, dès 1935-1936, à la défense de l'enfance, lancent des enquêtes sur l'enfance malheureuse (289), et demandent la protection de l'enfance, « notre plus doux espoir » (290).

(287) *L'Humanité*, 13-6-1978. V. rapport de M. Vincent à la Conférence nationale du parti communiste sur les femmes du 10-6-1978.

(288) F. ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Ed. Sociales, Paris, 1974, p. 74 ; F. Engels reprend les thèses ébauchées dans *l'idéologie allemande*.

(289) De *L'Humanité* du 19-1-1936 à *L'Humanité* du 12-11-1936.

(290) La vie du parti. S'unir, combattre, travailler. Tels sont les problèmes du moment qui ont présidé aux travaux de la session du Comité central élargi du P.C.F. (Ivry, 21 et 23-1-1945), *op. cit.*

Ainsi, dans un ouvrage de 1950, le parti communiste valorise la maternité en attaquant un ancien essai de Léon Blum sur le mariage (291) ; L. Blum voit dans la vie de l'homme deux périodes, la première faite d'expériences sexuelles nombreuses, la seconde marquée par le mariage. Pour Jean Fréville, il est inadmissible que cette morale ressortissant du « cynisme jouisseur d'une bourgeoisie qui se décompose » néglige les conséquences de la première période, la maternité et l'enfant, et présente l'abandon par Jean-Jacques Rousseau de ses enfants nés de Thérèse comme l'acte le plus important de sa vie (292). La valorisation de la maternité se présente dans les termes les plus excessifs dans un discours prononcé par Marie-Claude Vaillant-Couturier à la Mutualité pour la Journée Internationale des Femmes de 1956 (293). Dans ce discours, le thème devient une obsession avec une citation de Lénine tronquée et isolée de son contexte. Au XII<sup>e</sup> Congrès des médecins de Saint-Pétersbourg de 1913, un médecin s'était exclamé : « Nous devons persuader les mères de mettre au monde des enfants, destinés à être martyrisés dans les établissements d'enseignement, à être soumis à des tirages au sort, à être poussés au suicide ! ». Lénine lui répond.

« Mais, du point de vue de la classe ouvrière, on trouverait difficilement une formule traduisant, mieux que la phrase citée de M. Astrakhan, tout ce qu'il y a de réactionnaire et d'indigent dans le « néo-malthusianisme social ».

« ... « Mettre au monde des enfants destinés à être martyrisés »... A cela seulement ? Pourquoi pas destinés à lutter, d'une façon meilleure, plus unie, plus consciente et plus résolue que nous, contre les conditions actuelles de vie, qui estropient et détruisent notre génération ? » (294).

Mais Marie-Claude Vaillant-Couturier fait référence à Lénine d'une manière des plus ambiguës qui fait croire à une adhésion à la politique du pire.

« Après Marx, Lénine a déjà réfuté au début de ce siècle cette théorie petite-bourgeoise. Aux social-démocrates, partisans du néo-malthusianisme sous prétexte que les enfants de la classe ouvrière naissent dans de mauvaises conditions qui les rendaient débiles et estropiés, Lénine répondait : Mettez des enfants au monde pour qu'ils soient estropiés... Rien que cela ? Pourquoi pas, afin qu'ils se battent mieux, avec plus d'ensemble, avec plus de conscience et d'énergie que nous autres contre les conditions actuelles de la vie qui mutilent et ruinent notre génération ? » (295).

(291) L. BLUM, *Du mariage*, Albin Michel, Paris, 1937. Mais l'ouvrage est publié pour la première fois en 1907. *L'œuvre de L. Blum, Du mariage. Critique dramatique. Stendhal et le Beylisme, 1905-1914*, Tome 2, Albin Michel, Paris, 1962.

(292) *La femme et le communisme, op. cit.*, p. 47.

(293) *L'Humanité*, 10-3-1956, p. 5.

(294) LÉNINE, *Sur l'émancipation de la femme, op. cit.*, p. 30.

(295) *L'Humanité*, 10-3-1956, *op. cit.* Il faut remarquer que cette citation de Lénine se trouve dans les mêmes termes dans « Les communistes et la condition de la femme », mais insérée dans son contexte. Selon Jacques Derogy, alors journaliste à « Libération », le discours, préparé par J. Vermeersch qui n'a pu le prononcer au dernier moment, contient des termes employés par elle dans des positions ultérieures, alors que M.-C. Vaillant-Couturier n'a jamais fait de discours similaire. Cette explication se trouve renforcée par le fait que, selon D. Desanti, J. Vermeersch expliquait en privé, à cette époque, la condamnation de la contraception pour une des raisons

L'apologie de la maternité n'est pas étrangère, en 1956, à la mise en cause du stalinisme au XX<sup>e</sup> Congrès du P.C.U.S. qui soulève de graves débats à l'intérieur du parti communiste français. D'ailleurs, lors de la semaine de la pensée marxiste des 20-27 janvier 1965, J. Vermeersch accuse la présidente du Planning Familial de dévoyer la lutte des classes en soutenant que la peur d'une nouvelle grossesse non désirée, faute de méthodes contraceptives féminines, rend la femme peu disponible pour la lutte sociale ; au contraire, pour les communistes, l'existence d'enfants au foyer est un stimulant dans le combat pour le progrès social dont ils seront eux-mêmes les bénéficiaires et les continuateurs (296). Les communistes voient dans la maternité un facteur d'évolution de l'humanité, la naissance d'un « bien précieux » pour la future société socialiste, et un facteur d'épanouissement pour la femme dans le couple.

La fonction sociale de la maternité subit une évolution semblable à celle du droit au travail. Dans un premier temps, le droit à la maternité ne peut signifier que la défense du droit d'avoir des enfants ; elle représente un facteur d'épanouissement de la femme et un facteur d'évolution de la société. Puis, l'ambiguïté de la notion pousse le parti communiste à éluder l'aspect négatif du libre choix, le droit de ne pas avoir d'enfants, qui débouche et sur des questions politiques et sur des questions théoriques, le parti communiste tenant toujours à valoriser la maternité en conciliant « l'intérêt national » et les intérêts de la femme. Il résiste à des questions qui représentent des enjeux globaux et sapent la cohérence de son approche de la condition féminine.

## 2) LA FEMME ET L'ENFANT.

La présence de l'enfant pousse la femme à opérer un choix entre le travail hors du foyer et le foyer ; ce choix pose pour les communistes la question de la place du travail féminin, et il la pose d'autant plus que la femme joue le rôle d'éducatrice, de responsable de l'éducation de l'enfant.

### a) *Les termes du libre choix travail/foyer.*

Pour les communistes, le travail et la maternité sont deux fonctions sociales essentielles. Le travail humain est la source du développement des richesses ; il sort la femme de son statut d'infériorité, de son état, d'étroite dépendance vis-à-vis de l'homme et en fait un « humain à part entière ». La maternité, « fonction normale de la femme », assure la perpétuation de l'espèce, la reproduction des « producteurs de demain », la femme étant également l'éducatrice de ces « futurs producteurs ». Les notions de droit au travail et de droit à la maternité s'harmonisent

---

suivantes : plus les prolétaires ont d'enfants, plus ils trouvent leur misère insupportable et plus ils sont combatifs (D. DESANTI, *Les staliniens*, op. cit., pp. 322). (Les propos tenus par J. Derogy, actuellement journaliste à *L'Express*, sont tirés d'une interview aimablement accordée le 4 août 1975, op. cit.)

(296) Communiqué du Bureau politique du P.C.F., de mai 1970 : « Pour une nouvelle législation concernant l'avortement ». In *Avortement et libre choix de la maternité*, op. cit., p. 38.

de façon ambiguë, l'aspect libérateur de l'exercice d'une profession salariée par la femme s'opposant à l'idéologie traditionnelle de la femme gardienne du foyer et éducatrice des enfants ancrée dans les différentes couches sociales que le parti communiste tente de toucher ; ainsi, lors d'un premier mai 1957 dans les Vosges, le parti communiste et la C.G.T. appuient une résolution inspirée par le M.R.P. qui propose une allocation de la « mère au foyer » représentant soixante-quinze pour cent du minimum vital et demandent de leur côté la création d' « un véritable salaire de la mère au foyer » (297), alors qu'en général le parti communiste considère la proposition chrétienne comme un moyen de ramener les travailleuses au foyer.

C'est à propos des émissions télévisées d'Eliane Victor, « Les femmes aussi », que J. Vermeersch se trouve confrontée aux ambiguïtés de la conciliation du travail professionnel et du foyer. Dans un premier temps, elle met en cause le « il vaut mieux rester à la maison pour garder les enfants » à travers les propos d'une femme rapportés dans une émission. D'une part, elle montre que cette femme n'évolue plus culturellement et socialement par rapport à l'enfant ; elle devient pour le mari, la ménagère et la gardienne du foyer qui discutent des seuls problèmes du ménage. D'autre part, l'avenir de cette femme est fermé (298). L'article entraîne les réactions de nombreuses femmes qui obligent J. Vermeersch à se justifier et à nuancer la condamnation brutale de la femme au foyer. Pour elle, la femme reste au foyer parce qu'il n'y a pas actuellement d'autre solution ; mais, si elle désire se consacrer à ses enfants, le choix doit lui être laissé, comme en Union Soviétique (299). Dès cette époque, la question de la conciliation de la fonction éducative de la femme avec des activités professionnelles et sociales est des plus ambiguës (300). D'autant plus ambiguë que dans d'autres textes « le foyer » est présenté comme un véritable esclavage pour la femme, les équipements nécessaires, crèches, garderies, écoles, ..., n'étant pas mis à leur disposition (301). D'autant plus ambiguë que la maternité est considérée comme un handicap à l'exercice d'une profession ; le choix se résume alors à une contrainte, être mère ou travailleuse.

Le raisonnement du parti communiste s'appuie sur le fait que le système capitaliste s'oppose à ce que les femmes choisissent librement de travailler ou non, réalisent une « harmonie » entre la famille et la profession ; c'est en termes de conciliation que le parti communiste résume sa position lors de la quatrième soirée de la semaine de la pensée marxiste de janvier-février 1975 sur le thème « La femme : l'enfant, la famille » (302). D'ailleurs, dans la proposition de loi de juin

(297) M. SERVIN, ... *Le P.C. et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance nationale et le progrès social*, op. cit. Or, la partie de ce rapport n'est pas reproduite dans *L'Humanité*, 24-2-1957, p. 4.

(298) *L'Humanité*, 28-11-1964, pp. 1 et 4.

(299) *L'Humanité*, 15-12-1964, p. 5.

(300) *Semaine de la pensée marxiste de Lyon*, 4 et 10-11-1965, op. cit., pp. 15-15.

(301) « La femme, l'enfant et les communistes », *Le Petit Varois*, (Toulon), 19-5-1970.

(302) *Semaine de la pensée marxiste* des 29 janvier et 4 février 1975 : *Les femmes aujourd'hui, demain*, op. cit.

1978 (303), il réaffirme la liberté laissée à la femme de ne pas travailler hors du foyer, marquant cependant sa préférence pour un arrêt de travail pendant lequel la femme pourrait suivre l'évolution de sa profession. Ainsi, quand les communistes montrent que la crise économique et sociale fait ressurgir les aspects les plus traditionnels de la mythologie de la féminité pour justifier le maintien de la femme au foyer, quand ils dénoncent l'orientation politique donnée à cette mythologie, ils en négligent les ressorts psychologiques. Face aux divers thèmes sur le libre choix, sur la femme au foyer, ils avancent des explications ambiguës sur la notion de droit au travail, de libre choix entre le travail et le foyer, qui cependant ne correspondent ni à l'égalité mécaniste des hommes et des femmes ni à la différence proclamée à cor(ps) et à cri ; faute d'entreprendre une analyse de la signification de la féminité, les thèses communistes sur le libre choix jouent sur les notions de droit et de liberté, issues du discours démocratique. Seul(e)s quelques intellectuel(le)s lèvent l'ambiguïté en dépassant l'aspect politique immédiat de la querelle sur la notion de liberté, en faisant du travail la notion-clé de la libération des hommes et des femmes, sur tous les plans (304).

#### b) *La signification du lien maternel.*

Au regard de l'expérience soviétique de la période stalinienne, le parti communiste conçoit la famille comme le lieu d'éducation des enfants ; comme c'est la femme qui tient la place d'éducatrice dans la famille, c'est sur elle que repose l'éducation des enfants. Pour les communistes, la femme transmet les valeurs de la société aux générations futures ; elle joue le même rôle dans la société socialiste dans la transmission de l'esprit du socialisme.

Dans les années 1960, il remet en partie en question cette conception en raison des études psychologiques qui montrent les bienfaits de l'éducation collective et, plus timidement, de l'intervention éducative du père, tout en considérant comme primordiaux les soins de la mère dès les premières années de l'enfance (305). La valorisation de la fonction éducative de la femme, « la femme, c'est les enfants », est à l'origine de nombreuses revendications particulières ; pour les communistes, la femme ne peut jouer convenablement ce rôle « naturel » en raison des conditions de travail et des conditions générales de vie, ces dernières touchant également les femmes au foyer ; mais ils ne remettent pas en cause les différentes facettes de la conception traditionnelle de la fonction éducative de la mère. Le parti communiste digère le discours dominant de la fonction éducative de la femme dans le système capitaliste en déplaçant toute discussion théorique vers des exigences matérielles se résumant à une revendication de la qualité de la vie familiale.

C'est surtout le psychologue René Zazzo qui a influencé les conceptions du parti communiste en matière de petite enfance. Se référant à des travaux entrepris depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il

(303) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 23.

(304) *La Nouvelle Critique*, n° 83, *op. cit.*, pp. 42-43.

(305) *Les communistes et la condition de la femme*, *op. cit.*, p. 175.



affirme que le nourrisson a besoin d'autrui, que la formation des premiers liens est tellement importante qu'une rupture compromet son développement psychique et physique ultérieur et ses capacités futures d'adaptation ; ces liens se forment entre trois et dix-huit mois et sont une condition nécessaire à la socialisation proprement dite de l'enfant (306). Aussi, des aménagements doivent-ils être prévus afin que la mère puisse élever son enfant, qu'il n'y ait pas séparation ou demi-abandon de l'enfant. S'il est partisan que le père partage avec la mère les soins du premier élevage, le rôle de la mère reste primordial ; ainsi, il accueille favorablement la suggestion du professeur Robert Debré selon laquelle la mère, et seulement la mère, pourrait rester pendant deux ans au foyer grâce à un salaire de maternité ne rompant pas l'égalité de l'homme et de la femme devant le travail. Cependant, il distingue le problème de la première année de celui des deuxième et troisième années qui ne se pose pas dans les mêmes termes ; l'enfant ne reconnaît sa mère que vers six ou sept mois, et le milieu familial offre donc moins de risques que la crèche pendant cette première année marquée par le besoin primordial d'établir des liens. Il y a nécessité de concilier la libération de la femme et les besoins bio-sociaux de l'enfant de sorte que ce dernier ne devrait pas être placé à la crèche avant l'âge d'un an.

L'analyse de René Zazzo est en retrait sur les études faites par le Docteur Françoise Lazard-Levailland qui devient une référence du parti communiste en matière de petite enfance (307). Jusqu'à trois mois, le nourrisson présente un profil médical spécifique justifiant une présence régulière, et si possible celle de la mère ; il s'établit une relation mère-enfant bien que le rôle du père n'en soit pas moins important. Ensuite, la crèche devra préserver la qualité de cette relation ; elle y parvient si elle possède un encadrement de qualité uniquement féminin, à l'exemple de la R.D.A. Ainsi, la mère ne doit cesser son activité professionnelle que pendant les deux ou trois premiers mois de la vie de l'enfant ; puis, l'enfant est mûr pour entrer à la crèche qui va répondre aux besoins que la famille ne peut satisfaire pleinement aujourd'hui et qui sont ceux du milieu communautaire. La crèche n'a pas pour vocation de permettre à la femme de travailler, elle a une autre fonction plus essentielle : elle est le lieu où se socialisent les enfants dans une société où se socialisent de plus en plus les besoins et leur satisfaction. Mais, en aucun cas, il ne peut s'agir de rupture radicale et la femme doit bénéficier de mesures spécifiques relatives au temps de travail, aux conditions de travail. Les structures d'accueil pour le petit enfant sont un « outil complémentaire » de la famille dans la charge éducative de l'enfant. Actuellement, le soutien des structures éducatives passe par la crèche ; mais, devant leur insuffisance et pour assurer ce que le parti communiste appelle la liberté de choix des familles, il propose le développement de la garde des enfants à domicile (308) ; si la loi-cadre de 1974 ne prend

(306) *Semaine de la pensée marxiste* des 29 janvier et 4 février 1975 : *Les femmes aujourd'hui, demain*, op. cit., p. 197.

(307) F. LAZARD-LEVAILLANT, *Le petit enfant, ce méconnu*, Ed. Sociales, Paris, 1975. *L'Humanité*, 21-3-1975, page « Spéciale-Idees » — F. LAZARD-LEVAILLANT, *L'enfant de moins de trois ans*.

(308) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, op. cit., p. 45.

en compte cette reconnaissance que de façon rapide dans l'exposé des motifs (309), la proposition de juin 1978 y consacre un article (310).

La place accordée à l'enfant, « le producteur de demain », se rattache au rôle dévolu traditionnellement à la femme dans la famille. Ainsi, si le parti communiste pose de façon abrupte avec J. Vermeersch le droit au travail productif en critiquant le travail familial, il nuance rapidement sa position pour jouer sur l'ambiguïté des notions ; il en arrive à une conciliation entre le travail professionnel et le travail familial, mettant uniquement en cause les conditions dans lesquelles tous deux sont réalisés. Parallèlement, il reste attaché à la relation mère-enfant pour considérer les autres relations comme secondaires, et se rallie aux soutiens éducatifs à la famille autres que la crèche comme les « crèches à domicile ».

La fonction reproductrice de la femme est analysée à travers la naissance du « futur producteur » et « futur bâtisseur » de la société socialiste ; c'est une fonction sociale que la société doit protéger et qui doit concilier la liberté de la femme et les intérêts de la société ; mais le capitalisme la rend oppressive par les conditions dans lesquelles elle est reconnue. Le parti communiste s'est attaché au droit à la maternité en tant que droit d'avoir des enfants ; il n'a pu éluder la question du droit de ne pas avoir d'enfants, mais en jouant sur les mêmes ambiguïtés que pour la notion de droit au travail. Il parle de liberté de choix dans le travail, dans la maternité, dans le foyer et même dans l'éducation des enfants, liberté qui ne résoud pas l'opposition d'un choix individuel et de choix sociaux, et qui élude toute réflexion sur le statut de la femme.

### C. — UNE « PROMOTION » DES RELATIONS HOMMES-FEMMES

L'oppression de la femme dans le domaine sexuel a toujours été considérée comme secondaire en ce sens qu'elle est déterminée par les conditions économiques et sociales. Ce schéma d'analyse conduit à négliger cette question, d'autant qu'elle touche des domaines considérés comme tabous par « les communistes (...) révélateurs d'une certaine réalité » (311). La réflexion récente sur la question des relations hommes-femmes dans la société conduit le parti communiste à aborder ce domaine. Il est contraint d'analyser le cadre dans lequel la sexualité féminine est enfermée, c'est-à-dire la famille avec le mariage et la maternité. Il est contraint d'aborder les questions de la sexualité féminine en ce qui concerne l'avortement, la contraception et l'éducation sexuelle qui peuvent subvertir ce cadre. Il est contraint de prendre en compte les

(309) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », n° 194, Sénat, *op. cit.*, pp. 42-43.

(310) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, V. article 84.

(311) *Le Monde*, 6-2-1975, p. 10. V. René Piquet, membre du Bureau politique.

divers types d'agression dont est victime la femme, dans la famille et la société, en tant qu'objet sexuel.

### 1) LE CADRE DES RELATIONS SEXUELLES.

Pour les communistes, l'élément fondamental de la société, la famille, est à protéger, comme en Union Soviétique. Ils sont amenés à défendre le cadre familial et à rallier la norme sociale. Ils sont amenés à éluder la question de la sexualité féminine dans les domaines de l'avortement, de la contraception et de l'éducation sexuelle, parce qu'elle peut subvertir ce cadre et cette norme.

#### a) *La famille.*

Dans l'enquête lancée par *L'Humanité* dès novembre 1935 (312), fonder un foyer et avoir des enfants apparaît comme le but des hommes et des femmes ; mais la société leur refuse « le droit le plus imprescriptible et le plus sacré de l'homme — puisqu'il est à l'origine de la reproduction de l'espèce : le droit à l'amour » (313). Ainsi, avoir des relations sexuelles et avoir des enfants sont des fonctions indissolublement liées et intégrées aux structures socio-économiques ; le droit aux relations sexuelles libres pour la femme, sans crainte de la maternité, n'est pas une revendication ouvrière (314). La sexualité féminine est enfermée dans la maternité, le destin biologique de la femme, et l'aboutissement de sa sexualité se réalise dans « les maternités heureuses ». La procréation et la sexualité sont confondues, ce qui permet d'assimiler la contraception au seul contrôle scientifique des naissances. D'autre part, les dissocier, c'est porter atteinte au rôle de la femme comme transmettrice d'un certain nombre de valeurs — socialistes — dans la famille, c'est porter atteinte à l'élément fondamental de la société — même soviétique —, la famille. Le parti communiste dénonce tout ce qui sort de la norme sociale traditionnelle des rapports hommes-femmes comme l'union libre ; ainsi, en 1960, il présente le mariage comme quelque chose d'important aux jeunes filles de l'Union des Jeunes Filles de France, et il est très mal vu dans les organisations du parti de vivre ensemble sans se marier, le cas étant d'ailleurs rare. Seul le type de famille monogamique patriarcale autoritaire actuel est critiqué par les communistes car il est à l'image du rapport économique ; en référence à F. Engels, ils affirment que la domination de l'homme sur la femme n'a pas de base juridique et objective dans la classe ouvrière : les calculs « économiques » sont absents des mariages.

Pour les communistes, la famille n'est pas une entrave à l'épanouissement de la femme et sa disparition n'est pas un moyen essentiel de sa libération ; d'ailleurs, ils constatent des tendances à un progrès de la conception de la famille bien qu'elle subisse les contre-coups de la

(312) V. *L'Humanité*, 31-10-1935, p. 2, *op. cit.*

(313) *L'Humanité*, 23-11-1935, p. 7.

(314) J. Vermeersch, ... Conférence faite le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale, *op. cit.*

crise actuelle (315). Aussi, sont condamnées les tentatives de vie collective expérimentées dans les pays nordiques (316) qui ne sont pas pour lui des solutions d'avant-garde puisqu'elles sont des réponses « individualistes » à une question sociale. Dans un premier temps, il faut développer les formes actuelles du couple et de la famille, en leur donnant les conditions concrètes de leur réussite, pour accéder ensuite à de nouvelles modalités de vie du couple ou de la famille qui restent à trouver ; c'est par les transformations sociales et un statut de la femme rompant avec son infériorité dans le travail et la société que se créent ces nouvelles modalités ; avec l'égalité complète de l'homme et de la femme s'installe la monogamie, et pour la femme et surtout pour l'homme, comme l'a démontré F. Engels (317).

Le programme de gouvernement du parti communiste de 1971 (318), à la veille de la signature du Programme commun de gouvernement avec le parti socialiste, place dans l'ordre de présentation « Une politique familiale hardie » (chapitre IV) et « La promotion de la femme » (chapitre V), alors que le programme de gouvernement du parti socialiste (319) place la question de la femme avant celle de la famille, consacre dans ses propositions sur la condition féminine un point sur la démocratie dans les mœurs dans lequel il est expressément reconnu au couple la liberté de se dissoudre quand l'un des époux considère la vie commune impossible, position sur laquelle le parti communiste observe à l'époque un mutisme complet. Dans le texte de l'avant-projet de document préparatoire au XXII<sup>e</sup> Congrès du parti communiste de février 1976 (320), il parle de « l'harmonie nouvelle » que connaîtra la famille dans une société nouvelle ; dans la proposition de loi constitutionnelle portant déclaration des libertés de mai 1975 (321), c'est dans le second point, « Les droits économiques et sociaux », après « Les libertés individuelles et collectives », qu'est traitée la condition de la femme et de la famille : l'article 38 est consacré à l'épanouissement de la famille alors que l'article suivant est consacré à l'épanouissement de la sexualité.

Parallèlement, la maternité est présentée comme une source d'enrichissement de la vie des femmes. Du programme de gouvernement de 1971 (322), dans lequel il entre dans les détails en ce qui concerne les avantages sociaux de la maternité, en passant par le Programme commun de gouvernement de 1972, on arrive à la déclaration des libertés de mai 1975 (323) dans laquelle la maternité passe avant la sexualité, la contraception, l'avortement et le divorce. La femme se marie et a des enfants dans des conditions que la société socialiste

(315) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », n° 194, Sénat, *op. cit.*, p. 12.

(316) Journées des 23 et 24 mai 1970 sur le thème « La femme aujourd'hui, demain », *op. cit.*, p. 13.

(317) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 86.

(318) *Changer de cap. Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire*, Ed. Sociales, Paris, 1971.

(319) *Changer la vie. Programme de gouvernement du Parti Socialiste*, Ed. Flammarion, Paris, 1972.

(320) *L'Humanité*, 12-11-1975, pp. 7 à 11.

(321) *L'Humanité*, 16-5-1975, pp. 5 à 8.

(322) *Canger de cap*, *op. cit.*

(323) « Projet de proposition de loi constitutionnelle portant déclaration des libertés », *L'Humanité*, 16-5-1975.

rendra les meilleures possibles car la maternité est l'aboutissement de la sexualité féminine, même si elle n'est plus le seul ; les communistes parlent parfois du « droit au plaisir » dans les relations sexuelles, mais il n'a pas la place que tient la maternité. Aucun mot n'est dit sur les relations pré-nuptiales et sur les relations post-maritales ; aucune approche n'est faite de la double morale concernant les relations sexuelles des hommes et des femmes, si ce n'est d'un point de vue strictement juridique par rapport au Code civil et au Code pénal. En ce qui concerne la sexualité féminine, la confusion reste très fortement entretenue entre les stratégies amoureuses et sexuelles et les stratégies matrimoniales ; la question des nouveaux modèles de vie, des nouvelles valeurs, des nouvelles mœurs inhérentes à une nouvelle approche de la sexualité féminine est ignorée.

Le parti communiste reste près des réalités si l'on consulte le rapport sur la famille publié par le Commissariat général du plan (324) ; selon ce rapport, la famille se porte statistiquement bien, comme le mariage, et l'évolution des mœurs ne déborde pas le cadre familial. La libération de la femme change les rapports dans le couple sans aller contre la famille qui évolue, qui se présente comme une cellule affective qui, comme disent les communistes, s'ouvre sur le monde. Ils parlent si peu de l'union libre qu'ils n'y consacrent qu'un chapitre banal dans la proposition de loi-cadre de 1974 (325) et un paragraphe dans celle de 1978 (326) ; et encore ne s'agit-il de parler que du foyer formé, c'est-à-dire des hommes et des femmes vivant notoirement ensemble et formant un foyer stable.

#### b) *La « médicalisation » du corps de la femme.*

Le parti communiste aborde parallèlement la question de l'avortement et celle de l'éducation sexuelle. S'il se déclare hostile à la législation répressive sur la propagande anticonceptionnelle et l'avortement, c'est pour lutter contre l'avortement clandestin. Il n'est partisan de l'avortement que pour des raisons thérapeutiques, en raison des dangers « moraux et physiques » qu'il fait courir à la femme ; d'une part, l'avortement répété, comme moyen contraceptif, est une pratique dangereuse pour l'organisme féminin ; d'autre part, il aboutit à la dilution des responsabilités dans la théorie de « l'amour libre » ; d'ailleurs, pour les communistes, l'exemple soviétique montre que l'avortement est de moins en moins nécessaire dans le socialisme, ce qui implique la remise en cause des thèses développées en 1933. Pour rompre le voile qui entoure les rapports sexuels, il propose « l'institution officielle de l'éducation sexuelle » (327), avec « toutes les précautions » et « toutes les garanties »

(324) *La famille*, Collection Vivre demain, Ed. Hachette, Paris, 1975.

(325) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », n° 194, Sénat, *op. cit.*, chapitre XI. Les femmes vivant maritalement.

(326) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 40.

(327) *L'Humanité*, 2-1-1936, *op. cit.*

nécessaires, c'est-à-dire une éducation sexuelle médicalisée, réalisée par le corps médical, agent d'une libéralisation « sanitaire » de la famille.

J. Vermeersch va plus loin en 1956 quand elle condamne la propagande anticonceptionnelle qui consiste à se ruer « sur les livres, les moyens anticonceptionnels garantis six mois ! Quelle aubaine pour les charlatans. Nous verrions fleurir les revues, journaux, livres, « révélateurs » « garantis scientifiques » qui viendraient s'ajouter aux millions de journaux et livres pernicious. Nous verrions se développer une propagande intense sans résultat pour les malheureuses femmes » (328) ; l' « amour heureux » ne commence pas avec l'étude des moyens contraceptifs (329) ! Pour elle, l'avortement et la contraception sont les moyens des couches privilégiées parce que leurs partisans réclament une campagne d'éducation sexuelle sans se préoccuper d'une amélioration du niveau de vie des familles auxquelles le droit à la maternité, c'est-à-dire d'avoir des enfants, est refusé ; c'est tout le débat sur le « *Birth Control* » avec J. Vermeersch. La liberté de ne pas avoir d'enfants est simplement pour les communistes un problème médical et psychologique. Aussi, le parti communiste défend-il les méthodes contraceptives à travers un « contrôle scientifique des naissances », qui ne peut être réalisé par le Planning Familial, et une politique de la famille (330). Ce sont les mêmes thèmes que l'on retrouve tant lors de la semaine de la pensée marxiste de Paris de janvier 1965 que lors de celle de Lyon de février 1965. L'avortement tient aux conditions de vie. Quant à la contraception, elle n'est pas efficace à cent pour cent ni sans danger ; elle nécessite des équipes médicales nombreuses pour être traitée sérieusement, et elle est d'ailleurs un palliatif médical négatif qui ne donne pas à la femme le temps de vivre ni ne la rend plus disponible pour la lutte (331). La discussion se focalise sur l'avortement ; le parti communiste s'en tient à sa position traditionnelle sur l'avortement pour raisons thérapeutique ou sociale. Comme les raisons sociales sont la cause des avortements dans plus de quatre-vingt-dix pour cent des cas, liées à une éducation sexuelle et à une information sur la contraception inexistantes, il est un recours ultime qui nécessite l'intervention d'une commission compétente essentiellement médicale ; la liberté de la femme est conciliée avec l'intérêt national. C'est seulement en 1973 (332) que la consultation de la commission devient facultative, laissant la responsabilité de la décision à la femme et au couple. Le parti communiste, plongé dans le débat sur la question des libertés individuelles, du libre choix, ne peut rester en retrait sur le projet de loi discuté à la fin 1973 devant l'Assemblée nationale, et définitivement voté à la fin 1974 ; depuis, il lutte pour le développement de l'application de la loi (333).

(328) J. Vermeersch, ... Conférence faite le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 11.

(329) L'observation est reprise par B. Muldworf, (in *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 90).

(330) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 139.

(331) *Ibid.*, p. 142.

(332) L'évolution est amorcée dès le XX<sup>e</sup> Congrès du P.C.F. de décembre 1972.

(333) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n<sup>o</sup> 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, pp. 54 à 56. V. en 1977 les articles sur les procès et les carences de l'application de la loi. (*L'Humanité*, 14-9-1978, p. 5).

Le parti communiste a pris position contre la reconnaissance complète de l'avortement ; elle posait des problèmes à la fois théoriques, en remettant en cause une approche fondée sur la recherche de la conciliation de la liberté de la femme et de l'intérêt national, et politiques, par rapport aux catégories de femmes concernées. Mais il a été obligé de digérer une réforme qui allait plus loin que ses propositions, et il l'a digérée en en réclamant une application plus rapide et plus large. Il a alors déplacé un refus théorique et politique vers des exigences quantitatives ; aussi, devient-il, après avoir été pendant un temps un agent de résistance, un agent de « promotion » de la réforme en défendant à tout prix son « bon usage intrinsèque »... pour les femmes les plus défavorisées. Quant à la contraception, elle reste le moyen de maîtriser la fécondité naturelle ; à aucun moment, il ne quitte le terrain biologique pour poser la question de l'application de la contraception qui peut ne pas être une libération pour la femme, mais un moyen d'assujettissement supplémentaire par rapport à l'homme, et qui n'implique pas forcément la modification du rapport de la femme à son corps. D'ailleurs, quand les communistes parlent de l'éducation sexuelle, ils insistent sur le fait qu'elle doit être l'œuvre de spécialistes médicaux et para-médicaux, qu'elle est de caractère scientifique, et parlent même d' « éducation sanitaire » à son propos afin de ne pas choquer, bien qu'ils admettent depuis peu qu'elle puisse être entre les mains d'équipes pluridisciplinaires (334).

Si, depuis 1973-1974, à l'occasion des discussions autour du contrôle des naissances et de l'avortement, les communistes montrent que le problème de la sexualité déborde celui de la reproduction, il est abordé du bout des lèvres avec l'écart nécessaire entre la recherche théorique et la politique ; implicitement, pour le parti communiste, la sexualité est enfermée dans le cadre femme-mère/travailleuse/citoyenne (335). Rares sont les femmes communistes qui présentent l'éducation sexuelle et la contraception comme non seulement un moyen de maîtriser la fécondité mais aussi comme un pas vers le droit au plaisir et le droit au choix du partenaire ; selon Louisette Blanquart, ce sont des questions que les femmes de la classe ouvrière ne se posent pas spontanément ; par exemple, sur l'avortement, elles ne disent rien (336).

« La sexualité est un très grand problème. Mais c'est un problème qui ne vient pas avant les questions économiques et sociales. Il faut faire plus pour l'éducation sexuelle. Il faut que les couples aient le droit de décider eux-mêmes de la possibilité d'avoir ou non des enfants. Nous nous sommes prononcés sans équivoque sur ces questions.

Il faudrait que l'avortement soit gratuit. Il y a donc beaucoup de choses qui restent à faire. Il faut donc juger de toutes ces questions et les mettre à leur place, à leur vraie place » (337).

(334) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société, n° 228, Assemblée nationale. *op. cit.*, p. 55.

(335) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », n° 194, Sénat, *op. cit.*, p. 70.

(336) A. HARRIS-A. DE SÉDOUVY, *Voyage à l'intérieur du P.C.*, *op. cit.*, p. 128.

(337) G. Marchais, rencontre du Bureau politique du P.C.F. avec les journalistes, (*L'Humanité*, 15-1-1976, p. 5). V. également le projet de proposition de loi constitutionnelle portant déclaration des libertés, article 39, *op. cit.*, p. 7.

Les communistes défendent la famille contre toutes les expériences marginales mettant en cause les rapports hommes-femmes qui s'y sont traditionnellement noués ; ils sont attachés à la famille qui connaît une lente évolution des rôles dévolus à chacun de ses membres, position qui va dans le sens d'une « promotion de la femme ». Ils en arrivent à insérer les questions qui touchent le corps féminin, l'avortement, la contraception et l'éducation sexuelle dans un carcan scientifique et médical qui évite le domaine de la sexualité susceptible de subvertir les cadres traditionnels d'analyse et de réflexion, et même les cadres politiques.

## 2) UNE APPROCHE PRUDENTE DE L'ÉTUDE DES RELATIONS SEXUELLES.

La question des relations hommes-femmes est liée à la société de classes, mais elle en est en même temps distincte. Les communistes l'ont abordée parce qu'elle se pose dans la société ; mais il semble que le sujet, quasi ignoré par les instances et par la plupart des militant(e)s, fasse l'objet d'une étude de la part des seul(e)s intellectuel(le)s.

### a) *L'actualité de la question des relations sexuelles.*

Les écrits communistes ont longtemps parlé de la libération sexuelle de la femme comme relevant soit de conceptions petites-bourgeoises soit de théories faussement révolutionnaires ; ces dernières, qui prétendent libérer la femme du joug des tabous et des préjugés, sont condamnées comme aboutissant à la licence sexuelle, et comme détournant les femmes de leur combat qui est la libération économique et culturelle de l'homme et de la femme, condition nécessaire à la reconnaissance de l'égalité des deux sexes. Le parti communiste n'élabore aucune analyse de l'aliénation sexuelle de la femme et stigmatise la « révolte anarchisante contre le mariage bourgeois » « l'exaltation des appétits et caprices sexuels », « le libertinage », ..., se référant purement et simplement aux affirmations de Lénine et de Clara Zetkin sur l' « amour libre » (338).

Pour Dominique Desanti (339), après 1945, le parti communiste n'envisage même pas une mise en cause et une transformation des rapports hommes-femmes dans la société socialiste. D'ailleurs, Jean Fréville, en parlant des socialistes utopiques, assimile l'émancipation de la femme à la licence sexuelle ; il cite les féministes bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle qui détournent les femmes de la lutte des classes avec le droit à l'amour libre, le « désir de vivre sa vie » ; il condamne le freudisme qui s'attache à la seule sexualité. Pour les communistes, l'idée de libération sexuelle aboutit à une régression vers l'animalité, les instincts, thème souvent repris, à une dissociation entre la sexualité physique et son contenu relationnel et affectif, à une soumission à la nature, au détournement

(338) V., par exemple, J. Vermeersch, ... Conférence faite le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire du P.C.F. à l'Assemblée nationale, *op. cit.*, (339) D. DESANTI, *Les staliniens*, *op. cit.*, pp. 42 et s.



des femmes de la lutte contre le capitalisme (340). Il faut attendre les années 1960 pour voir aborder du bout des lèvres la question des rapports hommes-femmes ; lors de la semaine de la pensée marxiste de janvier 1965 (341), le troisième thème, « La famille et l'amour », concerne la controverse avec le Planning Familial, la situation inférieure de la femme dans la famille, la dégradation des rapports dans le mariage et l'amour, la nécessité du lien avec la lutte pour le changement des rapports sociaux. Pour le parti communiste, le rapport social fondamental dominant l'organisation économique de la vie collective est le modèle du rapport de l'homme à la femme dans la famille ; la transformation des rapports sociaux conditionne donc l'évolution des relations hommes-femmes, et la participation des femmes aux divers domaines de l'activité humaine, professionnel, social, politique, est fondamentalement positive. Se référant à F. Engels, les communistes pensent que la société socialiste transformera les rapports sexuels en rapports purement privés dans lesquels la société n'aura pas à intervenir.

En janvier 1974, lors de la semaine de la pensée marxiste, à propos d'un des thèmes, « Sexualité et problèmes de la famille » (342), la même analyse est reprise ; mais la question sexuelle a un caractère d'actualité avec la revendication du « droit au bonheur » et avec la revendication du « droit au plaisir ». Si Louise Blaquart (343) reconnaît que le parti communiste reste en retard dans le domaine de la sexualité féminine, c'est pour ajouter d'un ton fautif qu'il s'occupe de plus en plus des femmes avec les quelques psychiatres membres du parti. Jean Ellenstein, l'historien du parti, est le plus prompt à justifier sa position. Pour lui, le parti a considéré que ces problèmes n'étaient pas les plus urgents, notamment par rapport à l'analyse de classe même si elle ne résout pas toutes les questions ; les communistes sont victimes de la conception stalinienne dont l'erreur fondamentale porte sur la sous-estimation des « superstructures », et notamment des structures mentales (344).

Pour le parti communiste, le domaine de la sexualité féminine est un domaine idéologique comme tant d'autres, et qu'il faut occuper comme les autres en l'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le régime capitaliste. Mais la sexualité féminine touche des questions sur lesquelles il n'est pas prêt à intervenir tant théoriquement que politiquement. La troisième soirée de la semaine de la pensée marxiste de janvier 1975 pose pour la première fois, du moins dans son intitulé « La femme et la sexualité », la question de la libération sexuelle de la femme en tant que telle. Ce débat a rempli la grande salle de la Mutualité à Paris, très houleuse et très divisée sur le thème abordé. Des militantes féministes, par des interpellations, des cris comme « Vive le matérialisme hystérique », des chants, ont empêché son déroulement (345). Il a notamment opposé Catherine Clément, communiste, maître-assistante de philosophie, et Luce Irigaray, psychanalyste de l'école freudienne de Paris ;

(340) *La femme et le communisme*, op. cit., pp. 17 et s., 45 et s.

(341) *Femmes du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

(342) *Morale et société*, op. cit.

(343) L. BLANQUART, *Femmes ; L'âge politique*, op. cit., pp. 9 et 10. V. également les remarques de Raymond Jean, écrivain communiste, in *Le Monde*, 3-11-1978, p. 15.

(344) *Ibid.*, pp. 283-284.

(345) La presse communiste n'a pas donné de détails sur l'atmosphère de la salle, (*L'Humanité*, 3-2-1975) ; V. *Le Monde*, 2 et 3-2-1975, p. 8 et 17-10-1975.

il a abouti à une impasse quand Luce Irigaray a proposé à la réflexion des intervenants le thème de l'oppression patriarcale et de ses rapports avec la lutte des classes, et le thème de l'importance du langage, mettant implicitement en cause la position-clef de la notion de travail. Même si elle a tenté de montrer qu'elle ne rejette pas l'analyse marxiste, Catherine Clément a constamment considéré qu'il s'agissait du choix de l'instance première, la lutte des classes ou la lutte des sexes. Ainsi, les critiques de films de cinéma, de théâtre et de télévision dans *L'Humanité* recherchent, lorsque la question de la sexualité est abordée, comment elle est étudiée par rapport aux questions économiques et sociales, si ces dernières ne sont pas reléguées au second plan. Dans de nombreux articles, il est dit peu de choses sur l'origine et la nature de l'aliénation sexuelle de la femme, les communistes prenant soin de souligner qu'elle concerne autant la femme que l'homme, que leur oppresseur est le même ; l'absence d'approche de la libération sexuelle de la femme dans la société et la famille permet d'éviter l'approfondissement de l'analyse de la famille, du mariage et de la maternité par rapport à la société de classes, et d'affirmer simplement que les femmes n'ont aucun titre à s'organiser de façon autonome pour lutter contre une soi-disant oppression spécifique (346). Dans les réunions de cellules, la question des rapports hommes-femmes est considérée comme quelque chose de privé que l'on ne doit pas aborder (347). Seules des intellectuelles (348) insistent sur l'importance du fait d'être femme, de subir la domination sexuelle de l'homme ; elles reprochent au parti de ne pas aborder plus franchement la transformation de la vie affective et de la cellule familiale, la libération des relations hommes-femmes, l'évolution du couple monogamique et des mœurs ; certaines d'entre elles reconnaissent qu'elles accèdent à de nouveaux rapports amoureux et familiaux tout en restant avant tout communistes.

Même si le parti parle actuellement de la recherche d'une « vie sexuelle plus heureuse », pour lui, la société n'est pas prête à recevoir les nouveaux types de relations amoureuses. D'un point de vue tactique, il ne désire pas se couper de sa base ; il ne peut faire qu'un pas en avant, sans devenir différent des autres en niant la réalité qu'on ne peut changer du jour au lendemain. D'autre part, il estime ne pas pouvoir s'arroger le droit d'intervenir dans les relations privées, d'autant qu'on le lui reproche dans d'autres domaines.

#### b) Une étude récente de la sexualité féminine.

Les recherches théoriques sur la sexualité féminine sont étroitement liées à la situation faite à la psychanalyse dans le parti, considérée comme « irrationnelle » et une « idéologie réactionnaire ». Si cette position traduit le refus de reconnaître l'apport de Freud, elle correspond à la « déviation stalinienne » dans le blocage des rapports philosophie-politique. Dans ce marxisme, le discours dit scientifique de l'histoire et

(346) A. HARRIS-A. DE SÉDOUY, *Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, op. cit., p. 20. Il s'agit d'employées communistes de l'U.R.S.S.

(347) *Elles voient rouge*, journal fait par de féministes du P.C.F., n° 10, mai 1979, p. 23.

(348) *La Nouvelle Critique*, n° 83, op. cit., pp. 13 à 21.

de la société est un discours d'explication de toutes les lois de transformation de la société; cette universalité des lois ne peut souffrir aucune exception, sinon c'est toute l'explication qui s'écroule. Afin de maintenir l'existence et la cohérence de ce discours — et donc une théorie marxiste —, le parti communiste rejette la psychanalyse, faute de pouvoir la soumettre à l'approche communiste des faits sociaux. Or, l'existence et la cohérence de l'approche communiste des faits sociaux correspondent dans leur dimension idéologique à un affrontement politique : la conquête du pouvoir. D'autant qu'après la guerre le parti communiste est le premier parti politique et qu'il collabore au pouvoir.

A la libération, les psychiatres, porte-parole du parti communiste, critiquent les psychanalystes comme Serge Lebovici; c'est Laurent Casanova qui tranche le conflit. D'une part, le freudisme est incompatible avec le marxisme car, faisant appel à l'irrationnel dans l'homme, il est idéaliste — et pourtant, à cette époque, le parti accepte qu'un chrétien, qu'un croyant devienne communiste. D'autre part, si les psychanalystes acceptent l'examen marxiste de la société, ils ne se sentent pas obligés de se conformer aux propositions du parti dans leur domaine. Ce sont les psychiatres Sven Follin et Louis le Guillant qui se chargent de répondre aux psychanalystes; ils mettent en cause et la méthode de la psychanalyse, la méthode du transfert, moyen pratique d'intimidation et de mystification des consciences entre les mains du psychanalyste, et son contenu en tant que mise en cause du marxisme comme explication de tous les phénomènes. La psychanalyse est l'opium des intellectuels (349).

Dès 1964 (350), deux rapports sont présentés dans le cadre des travaux du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes, l'un sur la féminité, et l'autre sur la sexualité (351). Le psychiatre Bernard Muldworf présente ces deux textes comme actuellement dépassés; ils « portent le lourd héritage de notre contentieux avec la psychanalyse » et sont empreints d'un « blocage idéologique », d'une étroitesse théorique liée au contexte politique de l'époque (352). D'une part, dans ces deux études, la notion de sexualité ne dépasse pas celle de reproduction (353). C'est le rejet pur et simple de la distinction procréation-sexualité, et une application stricte du matérialisme historique de F. Engels; il y a obstination à ne pas vouloir élargir la notion de reproduction par rapport au concept de sexualité. D'autre part la sexualité se trouve marginalisée, puisque essentiellement déterminée par le « socio-économique ». Au contraire, reprenant Marx, Bernard Muldworf montre que les relations sexuelles sont le rapport le plus naturel de « l'homme à l'homme », découlant du dialogue originel de l'homme avec lui-même dans le cadre des relations mère-enfant, et qu'elles fondent l'organisation des rapports humains, mais dans leur aspect individuel et affectif. Dans les rapports hommes-femmes, « il y a (...) deux niveaux qui se renvoient l'un à

(349) Sven Follin, in D. DESANTI, *Les staliniens*, op. cit., pp. 236 à 238.

(350) Fin 1964, L. Althusser publie un article « Freud et Lacan » réhabilitant la psychanalyse freudienne à travers les études françaises de Lacan, (in *La Nouvelle Critique*, n°s 161-162, décembre 1964, janvier 1965 et reproduit in L. ALTHUSSER, *Positions*, Ed. Sociales, Paris, 1976, pp. 9 à 34).

(351) B. MULDWORF, *Sexualité et féminité*, coll. Problèmes, n° 16, Ed. Sociales, Paris, 1974, pp. 39 à 100.

(352) *Ibid.*, p. 22.

(353) *Ibid.*, p. 39.

l'autre, mais qu'il faut considérer indépendamment l'un de l'autre : les aliénations économiques sont donc implicites et ce sont les aliénations sociales, culturelles et idéologiques qui sont au premier plan » (354) ; ces aliénations concernent le fétichisme du corps, les tabous sexuels, la méconnaissance de la valeur humaine du besoin sexuel, ... etc., et s'opposent à l'épanouissement de la femme sur le plan économique et culturel qui est le moteur d'une libération encore plus grande.

Dès 1970, les recherches des deux rapports sont repensées et précisées par Bernard Muldworf (355). S'il condamne le « freudisme » qui prétend rendre compte de la totalité des manifestations humaines (356), il accepte les données de la psychanalyse freudienne et les concepts freudiens compatibles avec le matérialisme historique. Sur cette base, il s'attaque à l'institution familiale ; la libération de la femme met en cause la famille dont les fonctions sont pratiquement restées inchangées dans l'évolution des modes de production ; c'est une contradiction secondaire qui peut réactiver la contradiction principale, la lutte des classes, en passant au premier plan. Seule la transformation de l'institution familiale qui reconstitue et reproduit le modèle des relations hommes-femmes, parallèlement aux transformations socio-économiques et politiques, peut estomper l'infériorité originelle de la femme ; ce ne sont pas la famille et le mariage comme tels qui sont mis en cause, mais la famille et le mariage en tant qu'institutions (357). Bernard Muldworf intègre la psychanalyse freudienne à la théorie marxiste « économiste » en donnant encore plus de cohérence à l'approche communiste des phénomènes sociaux.

Par contre, l'ethnologue Maurice Godelier (358) reprend les théories de F. Engels sur les fondements de l'infériorité de la femme en faisant remarquer que les recherches sur les causes de cette infériorité et sur son maintien sont insuffisantes à l'heure actuelle ; cette inégalité entre les sexes remonte à des sociétés antérieures à la société capitaliste qui ont parfois été des sociétés sans classe, et elle repose sur un état des forces productives qui laissent une part importante à l'assujettissement aux contraintes écologiques et biologiques. La première division sociale du travail est fondée sur la différence sexuelle dans le sens où l'oppression sexuelle est structurellement seconde : l'infériorité du statut économique, social, ..., de la femme n'a pas pour fondement la sexualité en tant que telle, mais un fondement « objectif » qui réside dans le fait que la femme se livre à des tâches moins valorisées mais compatibles avec sa fonction de procréation, essentielle dans les sociétés anciennes. Cette inégalité sociale des sexes n'a pas donné naissance aux antagonismes de classes nés avec un certain état des forces productives, mais s'est maintenue avec un contenu nouveau dans les rapports de classes. Maurice Godelier va plus loin que Bernard Muldworf. L'égalité de la femme ne se réalisera pas obligatoirement si elle ne prend pas part au combat pour y apporter des solutions spécifiques, puisque son infé-

(354) *Ibid.*, p. 62.

(355) B. MULDWORF, « Humanisme scientifique et problèmes de la sexualité », *Les cahiers du Centre d'études et de recherches marxistes*, n° 89, 1971 ; *Sexualité et féminité*, op. cit. ; *Vers la société érotique*, Ed. B. Grasset, Paris, 1972.

(356) B. MULDWORF, *Sexualité et féminité*, op. cit., p. 13.

(357) *Ibid.*, pp. 177 à 179.

(358) M. GODELIER, « A propos de la domination masculine dans les rapports hommes-femmes », *L'Humanité*, 14-3-1975, page « Spéciale-Idees ».

riorité a des bases propres plus vieilles que celles des classes. Pour accorder une certaine spécificité de la condition féminine, qui ne mette pas en cause l'approche communiste de la question féminine en termes de matérialisme historique, Maurice Godelier recourt aux sociétés primitives qu'il présente comme des sociétés précapitalistes ; pour lui, la société primitive n'existe que dans la mesure où elle est l'image de la société capitaliste. Aussi, l'infériorité de la femme a ses racines dans le développement des forces productives ; et la sexualité est marginalisée dans l'apparition de l'inégalité sociale des sexes qui s'explique par le capitalisme. La réflexion sur les sociétés primitives sert à renforcer l'approche communiste de la condition féminine, à maintenir la cohérence du discours communiste de la question féminine. Une analyse en termes de conquête du pouvoir.

La philosophe Catherine Clément développe une analyse « économiste » plus classique. Elle fait la part, dans l'analyse de F. Engels, de ce qui relève encore d'informations scientifiques incomplètes, et reste fidèle au raisonnement de ce dernier. Dans la condition faite à la femme se dessinent en miniature les oppositions de classes qui se développent ultérieurement ; l'exploitation de la femme par l'homme, originairement essentielle, devient secondaire, dérivée, sans avoir pour autant disparu dans la société de classes. Ainsi, seule une révolution dans les rapports de production peut mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et partant à la domination de l'homme sur la femme. Les conclusions sont les mêmes.

Après avoir pendant longtemps abordé la libération sexuelle de la femme comme un thème strictement en dehors de la lutte des classes, ce n'est que depuis 1974 que les communistes, avec le « droit au plaisir » et le « droit au bonheur », évoquent les relations hommes-femmes ; elles sont placées derrière l'analyse de classes, première au sens dialectique du terme, et analysées seulement par des intellectuel(le)s, les dirigeants se montrant prudents et la base indifférente. D'ailleurs, leurs analyses, après une réhabilitation de la psychanalyse freudienne, insistent plus sur les aliénations économiques. Et si de nouvelles analyses, dans leur contenu, apparaissent, elles lient toutes l'évolution des rapports sexuels au changement nécessaire et premier des rapports sociaux, sans rechercher l'origine de la valorisation de l'homme.

### 3) L'INTÉRÊT POUR LE STATUT SEXUEL DE LA FEMME.

Une actualité récente et de nouvelles questions sont à l'origine de la prise en compte par le parti communiste du corps féminin, de son exploitation et de son oppression dans la société. Ce sont des thèmes qui ont déjà été abordés par le Mouvement de Libération des Femmes. Si la prostitution et la pornographie se sont posées sous une forme ou sous une autre depuis plus longtemps, la question des femmes battues et du viol est discutée depuis peu, mettant en jeu les relations entre un homme et une femme, l'image de la femme dans les mentalités, notamment sur le plan de la sexualité. Réflexions pouvant dépasser le simple cadre des classes ?..

a) *La prostitution, un phénomène économique.*

En 1935, dans ses articles sur la famille, Paul Vaillant-Couturier explique que la prostitution et l'homosexualité progressent dans la classe ouvrière ; elles sont placées sur le même plan car, parlant de la prostitution des deux sexes, il considère que le chômeur devient plutôt un homosexuel, et la chômeuse une prostituée (359). L'homosexualité est considérée comme un fléau social au même titre que la prostitution, les maladies vénériennes, l'alcoolisme, ... (360). Fléaux sociaux qui mettent en danger l'élément fondamental de la société, la famille, et la norme sociale. A l'époque paraît une brochure soviétique sur la prostitution (361) qui fixe la « doctrine » en la matière. Elle insiste sur l'expérience menée par les révolutionnaires russes dès 1921-1922, notamment sur les préoccupations de Lénine bien avant la Révolution d'octobre ; pour les Soviétiques, la lutte contre la prostitution est dirigée non contre les prostituées mais contre les souteneurs. Elle se situe sur le plan économique ; il est nécessaire de replacer les prostituées dans le circuit productif en combattant le chômage féminin. D'une part, il est proposé la création de centres dans lesquels les femmes doivent acquérir une habitude au travail et une éducation culturelle et politique. D'autre part, il est nécessaire d'exercer une surveillance des femmes isolées, des jeunes filles sans travail, des femmes qui se font un « complément de salaire » par la prostitution, ... etc.

Toutes proportions gardées, ce sont les mêmes thèses qui appréhendent la question de la prostitution lors des mouvements des prostituées de Lyon de 1975 sur lesquels les communistes sont peu loquaces (362) ; dans les différents articles, les raisons économiques de la prostitution sont rappelées par le parallèle établi entre l'augmentation du nombre des prostituées et le début de la crise économique. D'une part, les communistes s'interrogent sur la signification du mouvement du fait que les prostituées ne mettent pas en cause les proxénètes, et même nient leur rôle. D'autre part, ils se désolidarisent de leurs revendications strictement « corporatistes » ; la remarque n'est pas sans rappeler celle faite par Lénine à Clara Zetkin à propos de la tentative d'organisation des prostituées par Rosa Luxemburg (363). Ainsi, pour les communistes, le seul point positif des « Etats-généraux de la prostitution » est d'avoir posé le problème de la prostitution en lui-même (364). D'ailleurs, un entrefilet de *L'Humanité* rappelle que l'exploitation de l'homme par l'homme « en tant que classe — et non en tant que sexe » recouvre la question de la prostitution qui, « comme tout phénomène de masse, présente le caractère contradictoire d'être, à son origine, un moyen d'asservissement et de libération de la femme » (365). A une question, lors

(359) *L'Humanité*, 23-11-1935, p. 1.

(360) *L'Humanité*, 2-1-1936, *op. cit.*

(361) V. BRONNER, *La lutte contre la prostitution en U.R.S.S.*, *op. cit.*

(362) *L'Humanité*, 6, 7, 10-6-1975 et 17-7-1975.

(363) G. BADIA, « Clara Zetkin et ses luttes pour l'émancipation des femmes », in *La condition féminine. Recherches*, Ouvrage collectif sous la direction du C.E.R.M., Ed. Sociales, Paris, 1978, p. 339.

(364) *L'Humanité*, 20-9-1975, p. 12.

(365) *Ibid.*

d'un « débat sur les femmes » organisé par l' « Espace Nord » à la fête de *L'Humanité* de septembre 1977 (366), les organisateurs répondent qu'elle n'est pas un problème concernant la femme, mais avant tout un problème de société. Gisèle Moreau avoue que, « franchement », le parti communiste n'est pas prêt et réfléchit sur le dépôt d'une loi-cadre sur la prostitution. Pour elle, la situation économique, sociale et morale oblige les femmes à se prostituer, et les propositions de loi déposées par le parti communiste contiennent les solutions à cet épineux problème qu'il résoud en termes de rapports exploité-exploiteur.

b) *La pornographie, une exploitation commerciale de la sexualité féminine.*

Le phénomène pornographique a retenu récemment l'attention des communistes. En 1971, Yvonne Dumont met en cause un journal et des tracts distribués dans les entreprises à personnel féminin et dans les boîtes aux lettres des grands ensembles (367). Si, pour les communistes, la pornographie envahit le domaine de l'éducation sexuelle strictement réservé aux spécialistes médicaux, elle est surtout évoquée à propos du cinéma. Un article de Catherine Clément, membre du Comité de rédaction de « La Nouvelle Critique », analyse l'ampleur du succès du film « Emmanuelle » (368). Elle présente ce film comme correspondant à l'évolution des mentalités dans le système actuel, film dans lequel il n'est mené ni une analyse du contexte socio-politique de la période concernée ni une analyse du rôle joué par la femme. Plus généralement, la pornographie est traitée comme « le trottoir du grand capital » (369), comme l'activité basée sur la perversion qui essaie de contenir les effets de l'ébranlement du « vieil ordre social » (370) : la pornographie est liée au « grand capital exploiteur des classes populaires », et seule une transformation des rapports sociaux peut revenir sur ce phénomène décadent, soutien de l'ordre moral réactionnaire. La pornographie, produit du système en place, est un moyen de détourner l'attention des problèmes économiques et sociaux plus importants, et premiers (371). Ainsi, elle est abordée en relation avec la montée de la violence pour mieux montrer qu'elle est un aspect de la crise économique et sociale de la société (372), et rien que cela.

Les communistes se placent plus sur le terrain de l'exploitation commerciale de la pornographie que sur celui de sa signification dans le domaine de la sexualité féminine où il est dit peu de choses (373) ;

(366) *Le Monde*, 13-9-1977, p. 10 et 15-9-1977, p. 8 (V. mise au point de Gisèle Moreau).

(367) *Femmes, aujourd'hui, demain*, n° 3, octobre 1971, p. 14.

(368) *Le Monde*, 12-6-1975, p. 24.

(369) *Le Monde*, 20-5-1975, p. 13.

(370) *L'Humanité*, 10-10-1975, pp. 1 et 4.

(371) G. Marchais, en direct de France-Inter lors de l'émission 12-14 de J.-J. Elkabach, (in *L'Humanité*, 15-9-1975, p. 15). V. également l'avant-projet de document préparatoire au XXIII<sup>e</sup> Congrès, (in *L'Humanité*, 12-11-1975, pp. 7 et 11).

(372) *L'Humanité*, 10-10-1975, p. 4. V. le discours de G. Marchais à Pantin le 9 octobre 1975 devant la fédération de la Seine-Saint-Denis.

(373) Seuls quelques articles y font allusion : *L'Humanité*, 24-10-1975, p. 5 et 27-10-1975, p. 12.

ils éludent la question du rapport sexualité féminine/classes sociales, comme dans la question de l'hebdomadaire *Détective* (374). Jack Ralite, au sujet de la majoration de la T.V.A. sur les films et publications pornographiques, considère que « les corps de l'homme et de la femme dans leur intimité (sont) traités comme des marchandises, des objets ». Claude Lecomte voit, « derrière l'aspect commercial, l'existence de questions nouvelles auxquelles le porno n'est précisément que la réponse capitaliste, donc dévoyée ». Ces « questions nouvelles » recouvrent « le droit au plaisir pour chaque femme », « le droit à l'amour », que les conditions de vie actuelles ne permettent pas de réaliser, même si la femme commence à acquérir son indépendance économique. Ces réflexions rejoignent les analyses de Bernard Muldworf pour qui, en raison des aliénations sociales, la femme est devenue un objet, un fétiche, une marchandise, à travers l'érotisme dans ses formes actuelles (375) ; et seule une société libérée de la domination du fétichisme de la marchandise fera disparaître la fétichisation des rapports humains. Analyse pleine de potentialités qui ne sont pas développées théoriquement ; elles demandent une étude de l'articulation lutte des classes/sexualité féminine. Analyse pleine de potentialités qui peuvent se révéler politiquement inopportunes, comme pour la tentative du rapprochement avec les catholiques (376) ; le parti communiste est plus proche de la majorité des catholiques, des valeurs chrétiennes qui imprègnent différentes couches sociales que des chrétiens militant dans les autres partis de gauche ; il porte ses efforts en direction de la « masse » des catholiques, surtout les ouvriers et les cadres, et non pas vers les « marginaux » de l'Eglise ouverts aux questions sexuelles.

c) « *La protection des femmes  
contre les brimades, les violences* ».

Dans la loi-cadre de juin 1974 (377), le parti communiste s'intéressait aux violences et aux brimades subies par les femmes sur leur lieu de travail. Dans celle de 1978 (378), il aborde les violences physiques, les sévices, que rencontrent les femmes dans le couple et la société. Cette ouverture est récente ; dans un colloque de femmes députées communistes, il prétendait ne pas vouloir céder à l'exploitation sociale et littéraire des affaires de viol et de femmes battues (379). Acceptant dans

(374) 41,1 % des lecteurs de l'hebdomadaire « *Détective* » sont des ouvriers et des contremaîtres, (*Le Monde*, 18-11-1978, p. 14). Le parti communiste se contente purement et simplement de proclamer qu'il est le premier à mobiliser et à se mobiliser contre l'hebdomadaire *Détective*, notamment par la voix de Gisèle Moreau, député de Paris, auteur d'une question au gouvernement.

(375) *Semaine de la pensée marxiste de Lyon*, 4 et 10-11-1965, *op. cit.*, pp. 147 à 212.

(376) V., par exemple, lors de l'appel de Lyon aux catholiques du 10 juin 1976, in *L'Humanité*, 12-6-1976, p. 6.

(377) « Proposition de loi-cadre tendant à assurer la promotion de la femme et l'amélioration de la vie des familles », n° 194, Sénat, *op. cit.*, p. 30.

(378) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, pp. 49 à 53.

(379) *Le Monde*, 15-5-1976, p. 22.



une certaine mesure une mise en cause de la norme relative au rôle de la femme dans le couple, et de l'élément fondamental de la société, la famille, la loi de juin 1978 prend en compte les violences et les sévices subis par les femmes du fait de leur mari (380) ; le parti communiste ne craint plus de lever le voile sur la violence existant entre des partenaires qui, dans les milieux ouvriers, se sont « choisis librement », et affronte les féministes ; mais il rassure en insistant sur le fait que ces comportements sont minoritaires, et qu'ils traduisent les difficultés de vie imposées par la société capitaliste et les mentalités forgées par cette société sur la femme-objet (381) : l'article rappelle que les hommes qui brutalisent leur femme sont eux-mêmes des victimes de la société. En septembre 1978, une proposition de loi en faveur des femmes battues développe les propositions de celle de juin 1978 : l'abandon du domicile conjugal ne pouvant plus être retenu contre une femme battue en cas de divorce ; l'homme auteur des coups étant sévèrement puni ; la création dans chaque département d'un foyer accueillant temporairement les femmes battues, les refuges pour femmes battues ou en détresse étant actuellement en nombre insuffisant (382).

Il en est de même pour le viol qui n'est traité que dans les propositions de loi de juin 1977 et de juin 1978. Dès 1976, la publicité des affaires de viol devant les cours d'assises à l'initiative des féministes reçoit un écho dans *L'Humanité*. Tous les articles sont fondés sur le même raisonnement ; l'élément positif de la décorrectionnalisation est de reconnaître le viol comme un crime contre la personne humaine, la femme, en s'attaquant à l'image traditionnelle de la femme violée ; mais, en contrepartie, la sévérité des condamnations ne résoud pas ce problème social, le viol étant replacé dans le problème plus général des violences de toutes natures — y compris dans l'entreprise — contre le corps de la femme. Développant les propositions de lois de juin 1977 et de juin 1978, le parti communiste dépose une proposition de loi « relative à la protection des victimes d'agressions sexuelles et notamment de viol » (383), définissant le viol comme « toute agression sexuelle, qu'elles qu'en soient les formes », mais apportant surtout des garanties de procédure à la femme victime d'une agression sexuelle ; allant plus loin, il aborde parfois dans des articles la question du viol entre conjoints (384). La sévérité de la répression, qu'il condamne, préoccupe le parti communiste ; pour lui, c'est « un moyen de détourner la question des causes du viol, d'éviter de parler des autres oppressions subies par la femme, ..., (c'est-à-dire d'évacuer tout le reste ?) » (385) ; aussi, lors de la discussion au Parlement de la proposition de loi visant à renforcer la protection des femmes contre le viol, les parlementaires communistes

(380) « Proposition de loi tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société », n° 228, Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 53.

(381) *L'Humanité*, 13-9-1978, p. 12, (V. « proposition de loi communiste sur la création de centres d'accueil pour les femmes battues »).

(382) « Proposition de loi tendant à la protection des femmes victimes de violences ou de sévices de la part de leur conjoint », n° 510, *op. cit.*, (*Le Monde*, 17-10-1978, p. 15).

(383) « Proposition de loi relative à la protection des victimes d'agressions sexuelles et notamment de viol », n° 441, *op. cit.*, (*L'Humanité*, 17-6-1978, p. 10).

(384) V., par exemple, *L'Humanité*, 28-6-1978, p. 2.

(385) *L'Humanité*, 28-6-1978, p. 3.

mettent-ils l'accent sur les causes du viol qui s'intègrent à la question des « mentalités rétrogrades » sur laquelle ils pensent également élaborer des propositions (386). Si le parti communiste parle des « mentalités rétrogrades » et des « retards du parti » en prenant en considération ces nouvelles questions, il élude une analyse d'ensemble de son discours et de sa pratique politique. D'ailleurs, l'homme n'est jamais directement mis en cause : pour les communistes, ce ne sont pas les hommes qui battent ou violent les femmes, mais les femmes qui, par leur situation d'infériorité dans la société, sont battues ou violées... Image de la femme dans la société... Question de société... Il faut attendre les années 1976-1977 pour que les communistes se réfèrent à la notion de « féminisme » (comme à celle d' « autogestion »...), alors que ces questions ont été soulevées depuis quelques années par des féministes. Depuis ces derniers mois, les communistes se penchent sur le mythe de la virilité que véhicule la société, la représentation de la femme comme objet sexuel dans une certaine littérature, dans un certain cinéma, dans la publicité, l'image de la femme dans les ouvrages et les programmes scolaires (387), l'image de la femme dans les activités culturelles, sportives et de loisirs, l'image de la femme dans la famille, dans le couple ; mais il s'agit d'une mise en cause dans le cadre d'un combat à mener tant sur le plan idéologique que sur le plan socio-économique et politique pour la « promotion de la femme ».

L'analyse de la condition féminine est enfermée dans la dialectique première des classes, même si elle ne résoud pas toutes les questions.

Reconnaître le droit au travail de la femme, c'est poser la question des travaux ménagers. Pour le parti communiste, la travailleuse n'est pas dans une situation spécifique ; elle est surexploitée, et non doublement exploitée, et un changement de société éliminera en grande partie les travaux ménagers ; la situation de la femme dans les autres domaines n'est pas réellement spécifique par rapport à son statut de travailleuse, d'autant que les mentalités évoluent parallèlement à la conquête de son indépendance économique.

Reconnaître le droit à la maternité de la femme, c'est poser la question de la fonction reproductrice de la femme. La conciliation de la fonction productrice et de la fonction reproductrice de la femme passe par la prise en charge par la société de tous les obstacles matériels. L'ambiguïté de la notion de libre choix par rapport à la notion de droit se résoud par des aménagements de ces droits sans mise en cause réelle du statut de la femme dans la société et la famille, d'autant que doivent se concilier les intérêts de la femme et ceux de la société. Cette position exprime la vieille crainte de la solution individualiste à une question que le parti considère comme sociale.

A cette « promotion de la femme » correspond une prise en compte récente des relations hommes-femmes et de la sexualité féminine. Si le parti communiste s'attache aux cadres traditionnels de la sexualité féminine, il est contraint de les dépasser sans cependant les mettre en cause. Ainsi, dans les domaines concernant le « corps de la femme »,

(386) *La Nouvelle Critique*, n° 116, août-septembre 1978, p. 6.

(387) Les communistes ont déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale destinée à combattre le sexisme dans les manuels scolaires de l'école élémentaire, (*Le Monde*, 14-12-1978, p. 6).

il en reste à une stricte analyse en termes de classes, en absorbant le niveau idéologique, « superstructurel », du « retard des consciences » dans les problèmes sociaux ; la question sexuelle n'est même pas à côté de l'analyse en termes de classes.

L'analyse communiste de la condition féminine est essentiellement une analyse « économiste » qui s'intègre au discours sur les faits sociaux ; elle correspond « en dernière instance » à une idéologie de conquête du pouvoir.

\*\*\*

Le parti communiste déploie depuis une période récente une activité intense en direction des femmes, notamment des « travailleuses manuelles et intellectuelles ». Est-ce bien le parti qui change ?

Pour les marxistes-léninistes, l'analyse de la question féminine se ramène à un discours de conquête du pouvoir qui n'accepte aucune remise en cause tant sur le plan politique que sur le plan théorique afin de conserver son existence et sa cohérence. La femme apparaît comme l'homme sous sa forme organisée — la militante —, dans sa fonction de production — la travailleuse —, et de reproduction — la mère. La condition de la femme n'est plus considérée comme un problème secondaire comme dans l'ancien parti socialiste, mais comme une question non spécifique rattachée à celle des « catégories les plus exploitées » à travers la condition des ouvrières. Le discours de la condition féminine est soumis à une stratégie de conquête du pouvoir définie au niveau international par l'Union Soviétique ; mais il ne peut faire totalement abstraction de la pesanteur du discours socialiste et de l'environnement sociétal malgré la rupture imposée par l'Internationale, tant sur le plan de l'action parmi les femmes que sur celui de l'analyse de la condition féminine est une reproduction des thèses marxistes-léninistes, au service d'une politique déterminée.

Avec les stratégies de type « front populaire » ébauchées dès 1934, qui deviennent des stratégies d' « unité », le parti communiste ne change pas fondamentalement mais évolue sur deux plans non exclusifs l'un de l'autre. Il est un parti bolchevik avec une organisation et un discours particuliers qui restent le « noyau dur » de son extériorité par rapport aux réalités sociétales. Depuis 1934, s'ouvrant aux réalités sociétales, parallèlement à la tendance à l'intégration de la classe ouvrière qui la rapproche d'autres catégories sociales, il adapte son organisation et son discours dans la mesure où ils sont compatibles avec les stratégies définies ; contrairement à la période précédente d'organisation du parti, il se situe dans et hors des réalités françaises, se tournant vers les ouvrières et également vers les femmes d'autres catégories sociales.

Quand le parti communiste se situe « en deçà de la ligne du pouvoir » dans les stratégies d' « unité », il développe de façon spécifique les problèmes qui concernent la condition féminine comme il se tourne vers toutes les femmes, les femmes des « larges couches antimonopolistiques ». Il concilie l'approche de la condition féminine en termes de classe avec le discours dominant de la question féminine dans la mesure où cette conciliation ne met pas en cause l'existence et la cohérence de son approche ; d'ailleurs, les problèmes propres aux femmes peuvent être rapportés à tout moment aux questions plus générales du parti : la

femme apparaît toujours sous une forme organisée — la militante, l'adhérente, la sympathisante —, dans sa fonction de production — la travailleuse au sens large ou la « femme des larges couches antimonopolistiques » —, dans sa fonction de reproduction — la mère —, et dans sa position de délégation — l'électrice. Mais la femme n'est intégrée dans le parti qu'en tant que travailleuse, et les autres femmes sont considérées comme une force d'appoint dans la mesure où elles permettent au parti d'être le premier parti de l'union en les détachant de la base de recrutement des partis alliés. Cependant, l'ouverture restreinte des responsabilités aux femmes tend à créer un malaise depuis les deux ou trois dernières années car les nouvelles adhérentes supportent difficilement une « marginalisation » tant dans la société que dans le parti. Or celui-ci encourage une pratique militante ouvrière peu propice à un véritable accueil des femmes, sauf à s'intégrer dans un conformisme promotionnel. Aussi, quand le parti communiste mène une stratégie de rupture par rapport à ses alliés dans la conquête du pouvoir, il se replie sur la mobilisation des ouvrières — et de plus en plus des travailleuses, c'est-à-dire les ouvrières, les employées, les intellectuelles — et sur une approche de classes afin de préserver une certaine extériorité ; il privilégie et valorise les références à la classe ouvrière et nie tout caractère spécifique de la question féminine.

Mais l'approche de la condition féminine ne peut pas complètement rompre avec le discours dominant. D'une part, la condition de la femme recouvre les deux aspects du facteur d'évolution des sociétés dans la théorie marxiste, le travail et la propagation de l'espèce, la femme/productrice et la femme/reproductrice. Le parti communiste reconnaît le droit au travail de la femme dans la mesure où, même s'il est un moyen d'oppression dans la société actuelle, il est libérateur ; comme les travaux ménagers, improductifs et abrutissants, portent sur les épaules de la femme, c'est à la société de les prendre en charge. Cependant, avec l'évolution du rôle de la femme dans le couple, il lui est de plus en plus difficile de condamner le partage des tâches entre les différents membres de la famille. Parler du droit au travail de la femme, c'est réfléchir par rapport à la travailleuse, à l'ouvrière, en rapportant la condition de la femme à celle du « travailleur ». Le parti communiste reconnaît ensuite le droit à la maternité de la femme dans la mesure où il est concilié avec le travail productif. Il se heurte aux ambiguïtés de la notion de droit qui touchent au statut traditionnel de la femme et qui, à la limite, peuvent dépasser le cadre de la séquence femme/reproductrice pour engager une réflexion sur l'image de la femme, sur son rôle et sur les relations sexuelles. Contraint d'harmoniser ces droits, ne voulant pas dépasser la dialectique première des classes dans la signification du travail féminin et de la maternité, il procède à des aménagements entre l'évolution des mentalités et l'idéologie traditionnelle, entre l'aspect social et féminin — ou « individualiste » — de ces droits, afin de ne pas se situer politiquement et théoriquement hors des analyses élaborées et des stratégies déterminées... pour la conquête du pouvoir politique. Aussi, le parti communiste ne raisonne-t-il qu'en termes de « promotion » de la femme, tant sur le plan économique et social que sur le plan des relations sexuelles, de la sexualité féminine et de la prise en compte du « corps féminin ». Il enserme la sexualité féminine dans des cadres qui ne sont pas bouleversés par les analyses théoriques. Les nouvelles questions sur la femme sont considérées comme des pro-

blèmes sociaux dans le sens où elles correspondent à une situation économique-sociale et à un « retard des mentalités » ; le parti communiste reste fidèle au schéma d'analyse « infrastructure-superstructure », absorbé dans l'analyse en termes de classes et éludant les rapports lutte des classes/lutte des femmes ; la mobilisation actuelle sur la pornographie, le viol, les femmes battues, le sexisme, est redevable de ce type d'analyse.

Le discours communiste sur la condition féminine correspond à un affrontement politique dans le processus de conquête du pouvoir, avec toute la complexité qu'y introduit sa dimension idéologique, tant sur le plan de sa force mobilisatrice que sur le plan de l'analyse de la condition féminine.